



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DU PLAN ET LA COOPERATION INTERNATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT

TROISIEME
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION
(RGPH3)



RAPPORT D'ANALYSE DES DONNEES

Thème : SITUATION DES PERSONNES AGEES

Rédigé par : Thierno Ousmane BALDE et Mamadou Badian DIALLO

Edition Décembre 2017



Institut National de la Statistique



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)

BUREAU CENTRAL DE RECENSEMENT (BCR)

**TROISIEME
RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION
(RGPH3)**



**Réalisé avec l'appui technique et financier
du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA),
de l'Union Européenne (UE),
de la Banque Africaine de Développement (BAD),
et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).**



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES GRAPHIQUES ET DES CARTES	11
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	13
AVANT-PROPOS	15
INTRODUCTION	17
CHAPITRE 1: CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE, SOCIOCULTUREL, ECONOMIQUE ET POLITIQUE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES.....	19
1.1. Contexte démographique, socioculturel, économique et politique	19
1.1.1. Contexte démographique	19
1.1.2. Contexte socioculturel	21
1.1.3. Contexte économique	22
1.1.4. Contexte politique.....	22
1.1.5. Système de protection sociale.....	23
1.2. Démarches méthodologiques	24
1.2.1. Cadre théorique et conceptuel.....	24
1.2.2. Méthodes de mesure et présentation des indicateurs	24
1.2.3. Évaluation de la qualité des données.....	26
CHAPITRE 2 : VOLUME, POIDS ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES AGEES	29
2.1. Volume et poids démographique des personnes âgées	29
2.1.1. Situation par groupes d'âge et par sexe.....	33
2.1.2. Répartition par milieu de résidence et catégories d'âge par sexe	34
2.1.3. Répartition par région de résidence et catégories d'âge par sexe.....	34
2.1.4. Répartition par religion, par catégories d'âge et par sexe	35
2.2. Structure par âge et par sexe.....	36
2.3. Evolution de la population des personnes âgées de 1983 à 2014	38
2.4. Répartition géographique des personnes âgées.....	41
2.4.1. Répartition par milieu de résidence.....	41
2.4.2. Répartition par région de résidence	41
2.5. Dynamique de la population des personnes âgées	43
2.5.1. Migration des personnes âgées	43
2.5.2. Quotient de mortalité et espérance de vie des personnes âgées.....	44
2.6. Vue d'ensemble	45
CHAPITRE 3: CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES PERSONNES AGEES	47
3.1. Région naturelle de résidence	47
3.2. Religion	47
3.3. Alphabétisation	49
3.4. Niveau d'instruction.....	51
3.5. Situation matrimoniale.....	52
3.6. Vue d'ensemble	54
CHAPITRE 4 : ACTIVITE ECONOMIQUE DES PERSONNES AGEES	55
4.1. Statut d'activité.....	55
4.2. Activités exercées par les personnes âgées occupées.....	57
4.3. Situation dans l'activité des personnes âgées occupées	60
4.4. Branches d'activités des personnes âgées occupées.....	62
4.5. Vue d'ensemble	65
CHAPITRE 5 : MENAGES, ENVIRONNEMENT FAMILIAL ET CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES AGEES	67
5.1. Statut de dépendance vis-à-vis du chef de ménage	67
5.2. Lien de parenté avec le chef de ménage des personnes âgées dépendantes	68
5.3. Taille des ménages dirigés par des personnes âgées	69
5.4. Descendance survivante des femmes âgées.....	70
5.5. Caractéristiques du logement des personnes âgées	72
5.5.1. Type d'habitation	72
5.5.2. Statut d'occupation du logement	74
5.5.3. Nature des murs du bâtiment	75
5.5.4. Mode d'éclairage.....	76
5.5.5. Source d'énergie pour la cuisson	78
5.5.6. Source d'approvisionnement en eau de boisson.....	79
5.5.7. Type de lieu d'aisance.....	80
5.5.8. Mode d'évacuation des ordures ménagères	81
5.5.9. Mode d'évacuation des eaux usées	82
5.6. Niveau de vie des ménages dirigés par les personnes âgées	83
5.7. Vue d'ensemble	85

CHAPITRE 6 : SITUATION DES PERSONNES ÂGÉES VIVANT AVEC UN HANDICAP	87
6.1. Volume et poids démographique des personnes âgées vivant avec un handicap	87
6.2. Répartition des personnes âgées handicapées par catégories d'âges et par sexe selon la région de résidence.....	92
6.3. Répartition des personnes âgées handicapées par catégories d'âges et par sexe selon le type d'handicap	93
6.4. Situation et environnement familial des personnes âgées vivant avec un handicap.....	95
6.4.1. Etat matrimonial des personnes âgées vivant avec un handicap	95
6.4.2. Lien de parenté des personnes âgées vivant avec un handicap avec leurs chefs de ménages ..	96
6.4.3. Nombre d'enfants survivants des femmes handicapées âgées.....	97
6.5. Vue d'ensemble	97
CHAPITRE 7: SITUATION DES PERSONNES AGEES VIVANT SEULES	99
7.1. Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules.....	99
7.2. Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules et avec un handicap.....	101
7.3. Effectif et répartition des personnes âgées vivant seules par sexe selon certaines caractéristiques..	105
7.4. Situation familiale des personnes âgées vivant seules	106
7.4.1. Situation matrimoniale des personnes âgées vivant seules	106
7.4.2. Descendance survivante des femmes âgées vivant seules	108
7.5. Vue d'ensemble	108
CONCLUSION GENERALE	111
RECOMMANDATIONS	115
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	117
ANNEXES	119

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.01 : Répartition (%) des personnes âgées par sexe selon l'information fournie sur l'âge.....	27
Tableau 2.01: Poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe.	29
Tableau 2.02 : Poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence et par sexe	30
Tableau 2.03: Poids démographique des personnes âgées par milieu de résidence et catégories d'âge.....	31
Tableau 2.04: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence et catégories d'âge .	32
Tableau 2.05 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon les groupes d'âge quinquennaux.....	33
Tableau 2.06 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon le milieu de résidence et les catégories d'âge	34
Tableau 2.07 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon la région de résidence et les catégories d'âge	35
Tableau 2.08 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon la religion et les catégories d'âge.....	36
Tableau 2.09 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge selon le sexe.....	36
Tableau 2.10 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon les groupes d'âge	37
Tableau 2.11: Âge moyen et âge médian des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe	38
Tableau 2.12: Effectif et poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge et sexe des recensements de 1983, 1996 et 2014	38
Tableau 2.13 : Évolution du rapport de masculinité des personnes âgées de 1983 à 2014.....	40
Tableau 2.14: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence selon les catégories d'âge et le sexe	41
Tableau 2.15: Répartition (%) des personnes âgées par région de résidence selon la catégorie d'âge et le sexe	42
Tableau 2.16: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe selon le statut migratoire (durée de vie).....	43
Tableau 2.17: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge selon le statut migratoire et le sexe	44
Tableau 2.18: Quotients de mortalité des personnes âgées de 60 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (en ‰).....	45
Tableau 2.19: Espérance de vie aux différents âges des personnes âgées de 60 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (en années).....	45
Tableau 3.01: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et sexe selon les régions naturelles	47
Tableau 3.02: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon la religion	48
Tableau 3.03 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la religion.....	48
Tableau 3.04 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon la religion.....	49
Tableau 3.05: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon le statut d'alphabétisation.....	49
Tableau 3.06 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut d'alphabétisation.....	50
Tableau 3.07: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et sexe selon le niveau d'instruction.....	51
Tableau 3.08: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction.....	52
Tableau 3.09: Répartition de personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon le niveau d'instruction	52
Tableau 3.10: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon le statut matrimonial.....	53
Tableau 3.11: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon l'état matrimonial.....	53
Tableau 3.12: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon l'état matrimonial.....	54
Tableau 4.01: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon la situation d'activité	55
Tableau 4.02: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la situation d'activité	56
Tableau 4.03: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par régions de résidence selon la situation d'activité	57

Tableau 4.04 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par catégories d'âge et sexe selon les grands groupes de professions	58
Tableau 4.05 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par milieu de résidence et sexe selon les grands groupes de professions	59
Tableau 4.06: Répartition des personnes âgées occupées par les régions de résidence selon les grands groupes de professions	60
Tableau 4.07: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par catégorie d'âge et sexe selon la situation dans l'activité.....	61
Tableau 4.08: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la situation dans la profession	61
Tableau 4.09: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par région de résidence selon la situation dans l'activité.....	62
Tableau 4.10: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par catégorie d'âge et sexe selon la branche d'activité.....	63
Tableau 4.11: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par milieu de résidence et sexe selon la branche d'activités	64
Tableau 4.12 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus occupée par branche d'activités selon la région de résidence.....	65
Tableau 5.01: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge, sexe et le milieu de résidence selon le statut de dépendance	67
Tableau 5.02: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par régions de résidence selon le statut de dépendance.....	68
Tableau 5.03: Répartition (%) des personnes âgées non chefs de ménage par catégories d'âge et sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage.....	69
Tableau 5.04: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon la taille du ménage	70
Tableau 5.05: Proportion des femmes âgées par milieu de résidence selon le nombre d'enfants survivants	71
Tableau 5.06: Proportion des femmes âgées par région de résidence selon le nombre d'enfants survivants	72
Tableau 5.07 : Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le type d'habitation principale	73
Tableau 5.08: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées par région de résidence selon le type d'habitation	73
Tableau 5.09: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement	74
Tableau 5.10 : Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon le statut d'occupation du logement	75
Tableau 5.11: Répartition (%) des ménages dirigés des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe du chef de ménage selon la nature des murs du bâtiment.....	76
Tableau 5.12: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon la nature des murs du bâtiment	76
Tableau 5.13: Répartition (%) des ménages des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le principal mode d'éclairage	77
Tableau 5.14: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon le principal mode d'éclairage	77
Tableau 5.15: Répartition (%) des ménages des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe du chef de ménage selon la principale source d'énergie pour la cuisson	78
Tableau 5.16: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées par région de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson.....	78
Tableau 5.17: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon la source principale d'approvisionnement en eau de boisson	79
Tableau 5.18: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées par région de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson	80
Tableau 5.19 : Répartition (%) des ménages des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le type et le lieu d'aisance.....	80
Tableau 5.20 : Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans et plus par le type de lieu d'aisance selon la région de résidence.....	81
Tableau 5.21: Répartition (%) des ménages des personnes âgées par milieu de résidence et sexe du chef de ménage selon le mode d'évacuation des ordures ménagères	82
Tableau 5.22: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées par région de résidence selon le mode d'évacuation des ordures ménagères.....	82
Tableau 5.23: Répartition (%) des ménages des personnes âgées par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le mode d'évacuation des eaux usées	83
Tableau 5.24: Répartition des ménages dirigés des personnes âgées par par région de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées	83
Tableau 5.25: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le niveau de vie.	84

Tableau 5.26: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et par sexe du chef de ménage selon le niveau de vie.....	84
Tableau 5.27: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon le niveau de vie du ménage.....	85
Tableau 6.01: Volume et poids démographique (%) des personnes âgées vivant avec un handicap par catégories d'âge et sexe.....	87
Tableau 6.02: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon le milieu de résidence.....	89
Tableau 6.03: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon la région de résidence.....	90
Tableau 6.04: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon la région naturelle.....	91
Tableau 6.05: Répartition (%) des personnes âgées handicapées par catégories d'âge et par sexe selon la région de résidence.....	92
Tableau 6.06: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et sexe selon le type d'handicap.....	94
Tableau 6.07 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type d'handicap.....	94
Tableau 6.08: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus handicapées par catégorie d'âge et sexe selon le statut matrimonial.....	95
Tableau 6.09: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus vivant avec un handicap par catégorie d'âge et sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage.....	96
Tableaux 6.10: Répartition des femmes âgées handicapées par milieu de résidence selon le nombre d'enfants survivants.....	97
Tableau 7.01: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules par catégories d'âge et par sexe selon le milieu de résidence.....	99
Tableau 7.02: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules par catégories d'âge et par sexe selon la région de résidence.....	100
Tableau 7.03: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon le milieu de résidence.....	102
Tableau 7.04 : Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon la région de résidence.....	103
Tableau 7.05: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon la religion.....	104
Tableau 7.06: Effectif et répartition (%) par sexe et rapport de masculinité des personnes âgées vivant seules selon la région de résidence.....	105
Tableau 7.07: Effectif et répartition (%) par sexe et rapport de masculinité des personnes âgées vivant seules selon la religion.....	106
Tableau 7.08: Répartition des personnes âgées vivant seules par sexe selon les catégories d'âge et statut matrimonial.....	107
Tableau 7.09 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules par milieu de résidence et statut matrimonial selon le sexe.....	107
Tableau 7.10: Proportion des femmes âgées vivant seules par enfants survivants selon le milieu de résidence.....	108
Tableau A2.01: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe.....	119
Tableau A2.02 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par le milieu de résidence selon la catégorie d'âge et le sexe.....	119
Tableau A2.03: Répartition des personnes âgées par région de résidence selon la catégorie d'âge et le sexe.....	119
Tableau A3.01: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et sexe selon les régions naturelles.....	119
Tableau A3.02: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon la religion.....	120
Tableau A3.03: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la religion.....	120
Tableau A3.04 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon la religion.....	120
Tableau A3.05: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon le statut d'alphabétisation.....	120
Tableau A3.06: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut d'alphabétisation.....	120
Tableau A3.07: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et sexe selon le niveau d'instruction.....	121
Tableau A3.08: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction.....	121
Tableau A3.09: Répartition de personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon le niveau d'instruction.....	121
Tableau A4.01: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par situation d'activité selon les catégories d'âge et sexe.....	121

Tableau A4.02: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par situation d'activité selon le milieu de résidence et sexe	122
Tableau A4.03: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par régions de résidence selon la situation d'activité	122
Tableau A5.01: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par statut de dépendance selon la catégorie d'âge, le sexe et le milieu de résidence	122
Tableau A5.02: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par régions de résidence selon le statut de dépendance.....	123
Tableau A5.03 : Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées par taille du ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage	123
Tableau A5.04: Proportion des femmes âgées par nombre d'enfants survivants selon le milieu de résidence... 123	123
Tableau A5.05: Proportion des femmes âgées par enfants survivants selon la région de résidence	124
Tableau A5.06: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées par type d'habitation principale selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	124
Tableau A5.07: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.....	124
Tableau A5.08: Répartition des ménages dirigés des personnes âgées de 60 ans et plus par nature des murs du bâtiment selon le milieu de résidence et sexe du chef de ménage.....	125
Tableau A5.09 : Répartition des ménages des personnes âgées 60 ans et plus par le principal mode d'éclairage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage	125
Tableau A6.01: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus handicapées par catégorie d'âge et sexe selon le statut matrimonial et le milieu de résidence	125
Tableaux A6.02: Répartition des femmes âgées handicapées par milieu de résidence selon le nombre d'enfants survivants	126
Tableau A7.01: Répartition des personnes âgées vivant seules par sexe selon les catégories d'âge et statut matrimonial.....	126
Tableau A7.02: Proportion des femmes âgées vivant seules par enfants survivants selon le milieu de résidence	127

LISTE DES GRAPHIQUES ET DES CARTES

Graphique 2.01: Poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe.....	30
Graphique 2.02: Poids démographique des personnes âgées par milieu de résidence et catégories d'âge.....	32
Graphique 2.03: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon les groupes d'âge quinquennaux.....	33
Graphique 2.04: Pyramide des âges des personnes âgées.....	37
Graphique 2.05: Évolution de l'effectif des personnes âgées de 1983 à 2014.....	39
Graphique 2.06: Évolution du poids démographique des personnes âgées de 1983 à 2014.....	40
Graphique 3.01 : Statut d'alphabétisation des personnes âgées selon le sexe.....	49
Graphique 3.02: Proportion (%) de personnes âgées de 60 ans et plus alphabétisées par région de résidence.....	50
Graphique 3.03: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par niveau d'instruction selon le sexe.....	51
Graphique 6.01: Poids démographique (%) des personnes âgées vivant avec un handicap par catégories d'âge.....	88
Graphique 6.02: Volume des personnes âgées vivant avec un handicap par milieu de résidence.....	89
Graphique 6.03: Volume des personnes âgées vivant avec un handicap par région de résidence.....	90
Graphique 6.04: Volume des personnes âgées vivant avec un handicap par région naturelle.....	91
Graphique 6.05: Proportion (%) des personnes âgées vivant avec un handicap par région administrative de résidence.....	93
Graphique 7.01: Volume des personnes âgées vivant seules par milieu de résidence.....	100
Graphique 7.02: Volume des personnes âgées vivant seules par région de résidence.....	101
Graphique 7.03: Volume des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par milieu de résidence.....	102
Graphique 7.04: Volume des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par région de résidence.....	103
Graphique 7.05: Volume des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par sexe selon la religion ..	104
Carte 2.01: Poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence.....	31

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCR :	Bureau Central du Recensement
CNPSAE :	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale des Agents de l'Etat
CNSS :	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CTAS :	Commission du Travail et des Affaires Sociales
DV :	Durée de vie
EDG :	Electricité de Guinée
ELEP :	Enquête légère de l'évaluation de la pauvreté
IDH :	Indice de Développement Humain
MASPFE :	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance
CM :	Chef de ménage
RGPH :	Recensement général de la population et de l'habitat
OUA :	Organisation de l'unité africaine
UA :	Union africaine
PNDES :	Plan National de Développement Economique et Social

AVANT-PROPOS

Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) a été réalisé du 1^{er} mars au 2 avril 2014 sur toute l'étendue du territoire national. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS 2009-2015) et de la recommandation des Nations Unies invitant les pays à réaliser un recensement de la population au cours de la période 2005-2014.

L'opération a été financée par le Gouvernement, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), l'Union Européenne (UE), la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Pour l'exécution de cette grande investigation statistique, l'Institut National de la Statistique (INS) a bénéficié de l'assistance technique des experts de l'UNFPA à toutes les étapes du processus. La Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) a aussi apporté un appui technique pendant le traitement des données.

Les résultats définitifs du RGPH-3 ont été publiés par le Décret D/2015/229/PRG/SGG du 31 décembre 2015. Ils fournissent les effectifs de la population résidente par sexe selon les unités administratives (régions, préfectures, et sous-préfectures/ communes).

La présente publication fait partie d'une série de dix-sept (17) rapports qui ont été rédigés dans le cadre de l'analyse des données du RGPH-3. Ces rapports thématiques fournissent une analyse détaillée des caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population guinéenne ainsi que ses conditions de logement en 2014. Il s'agit des rapports suivants:

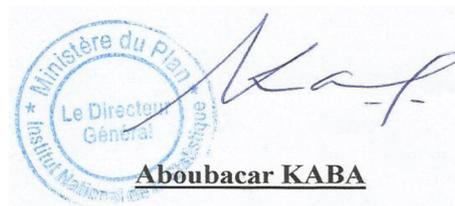
- | | |
|--|---|
| 1. Etat et structure de la population | 10. Mesure et cartographie de la pauvreté |
| 2. Etat matrimonial et nuptialité | 11. Situation des femmes |
| 3. Fécondité | 12. Situation des enfants et des jeunes |
| 4. Mortalité | 13. Situation des personnes âgées |
| 5. Migration | 14. Situation des personnes vivant avec un handicap |
| 6. Caractéristiques des ménages | 15. Perspectives démographiques |
| 7. Caractéristiques des habitations | 16. Prospectives démographiques |
| 8. Caractéristiques économiques de la population | 17. Evaluation de la qualité des données |
| 9. Scolarisation, alphabétisation et instruction | |

Par rapport aux recensements de 1983 et 1996, les données du RGPH-3 ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie pour satisfaire aux demandes multiples et variées des utilisateurs de données. En outre, une étude spécifique portant sur l'évaluation de la pauvreté des ménages à partir des données du RGPH-3 a été réalisée. Le RGPH-3 a permis aussi de mettre en place une base de sondage actualisée pour l'échantillonnage des futures enquêtes auprès des ménages. Un fichier des localités ou fichier villages est en cours de finalisation.

Tous les produits issus du RGPH-3 seront diffusés à travers le site de l'INS (www.stat-guinee.org) afin de satisfaire les besoins de l'ensemble des utilisateurs de données de population.

Aux termes des travaux du RGPH-3, je remercie l'ensemble des partenaires au développement qui ont bien voulu accompagner le Gouvernement dans ce processus. Je remercie également les autorités administratives à tous les niveaux et l'ensemble de la population pour leur collaboration pendant la phase du dénombrement. Je remercie enfin tous les cadres du Bureau Central du Recensement (BCR), des Directions Régionales et Préfectorales du Plan et de la Statistiques et des autres départements ministériels, notamment du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de cette opération. Que le personnel de terrain (agents recenseurs, chefs d'équipes, contrôleurs, superviseurs et coordonnateurs) trouve ici l'expression de ma profonde reconnaissance pour les efforts fournis.

Directeur Général de l'INS



Aboubacar KABA

INTRODUCTION

Une étude de la situation des personnes âgées constitue aujourd'hui un aspect fondamental dans l'analyse des phénomènes démographiques à cause de leur nombre de plus en plus important au sein de la population et des problèmes spécifiques qui se posent à elles. En effet, la question des personnes âgées est devenue une préoccupation mondiale. C'est pourquoi, au cours des deux dernières décennies, une place de premier plan a été accordée à cette question lors des conférences mondiales sur la population organisées par les Nations-Unies.

Tous les pays sont confrontés actuellement aux problèmes liés à la situation des personnes âgées, même si ces problèmes ne se posent pas dans les mêmes termes et avec la même acuité partout. Les pays occidentaux sont confrontés au phénomène du vieillissement de la population depuis la deuxième moitié du 19^{ème} siècle du fait de la baisse généralisée de la fécondité qui a conduit à un processus de vieillissement graduel de leur population. La proportion des personnes âgées a augmenté progressivement pour atteindre voire dépasser 20% de la population de certains de ces pays. En Afrique, la population est encore jeune : les moins de 15 ans représentent 40% de la population totale contre 27% dans l'ensemble de la population mondiale. Mais le processus du vieillissement de la population qui est amorcée dans plusieurs pays va être accéléré dans les quarante prochaines années. Ainsi, la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus (5,5% en 2010) devra doubler dans de nombreux pays africains si la fécondité continue à baisser au rythme actuel. D'après les estimations, le nombre de personnes âgées va passer de 56 millions à 215 millions entre 2010 et 2050, soit autant qu'en Europe (INED).

Le vieillissement rapide de la population africaine va mettre les Gouvernements en face d'importants défis économiques, sociaux et sanitaires liés à la situation des personnes âgées. En effet, parallèlement à l'augmentation progressive du nombre des personnes âgées, le continent est entrain de subir des changements socioéconomiques qui ont des répercussions sur les organisations familiales. Les jeunes générations cherchent à s'émanciper de la tutelle des aînés et le statut social des personnes âgées est moins valorisé qu'auparavant. On ne peut plus compter sur la solidarité familiale et sociale pour résoudre les problèmes des personnes âgées.

Il est donc nécessaire voire indispensable pour les pays africains de mener, dès à présent, des politiques publiques adaptées de protection sociale pour faire face aux défis actuels et futurs du vieillissement de la population.

La Guinée ne fait pas exception à cette triste réalité. Les personnes âgées représentent une proportion relativement faible de la population totale (6,7% d'après les données du RGPH de 1996). Mais les conditions de vie des personnes âgées se dégradent de plus en plus tant dans les villes que dans les campagnes malgré que depuis 1992 le pays s'est doté d'une politique de population qui reconnaît les personnes âgées comme une couche vulnérable de la population au même titre que les handicapés.

En dehors des données du recensement général de la population et de l'habitat de 1996, il n'existe presque pas d'informations fiables qui permettent de cerner la situation des personnes âgées. Cela constitue un obstacle majeur pour faire un plaidoyer en faveur des personnes âgées. En effet, le Gouvernement et les partenaires au développement ont besoin d'une plateforme d'informations objectives à partir de laquelle ils peuvent planifier des interventions en faveur des personnes âgées. C'est conscient de cette réalité et pour être en phase avec les objectifs spécifiques du troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-3) que le Bureau Central de Recensement (BCR) a retenu l'étude de la situation des personnes âgées parmi les thèmes d'analyse des données du RGPH-3.

La présente étude s'inscrit donc dans ce cadre. Plus approfondie que l'étude de 1996, elle contribuera de manière significative à informer et sensibiliser l'opinion sur la situation des personnes âgées en Guinée. En effet, elle fait un état des lieux fouillé de la situation des personnes âgées en fournissant

des informations fiables sur : - le niveau du vieillissement de la population; - l'évolution de l'effectif et la proportion des personnes âgées au sein de la population; la répartition spatiale des personnes âgées. Elle fait aussi l'analyse des caractéristiques démographiques et socioéconomiques des personnes âgées ainsi que leurs conditions de vie.

L'étude est structurée en sept (7) chapitres répartis comme suit :

- Le chapitre 1 est consacré à la description du contexte sociodémographique et culturel et des aspects méthodologiques de l'étude;
- le chapitre 2 fait l'analyse du volume, du poids et des caractéristiques démographiques des personnes âgées ;
- le chapitre 3 étudie les caractéristiques socioculturelles des personnes âgées;
- le chapitre 4 présente les caractéristiques économiques des personnes âgées;
- le chapitre 5 décrit les caractéristiques des ménages, l'environnement familial et les conditions de vie des personnes âgées ;
- le chapitre 6 analyse la situation des personnes âgées vivant avec un handicap et enfin
- le chapitre 7 décrit la situation des personnes âgées vivant seules.

Une conclusion est prévue pour la synthèse des leçons apprises et les recommandations qui se dégagent de l'étude.

CHAPITRE 1: CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE, SOCIOCULTUREL, ECONOMIQUE ET POLITIQUE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

Ce chapitre a deux objectifs: d'une part, il traite le contexte démographique, socioculturel, économique et politique dans lequel vivent les personnes âgées au moment du recensement et d'autre part, il présente la méthodologie utilisée pour l'analyse des données.

1.1. Contexte démographique, socioculturel, économique et politique

1.1.1. Contexte démographique

Le vieillissement est devenu un phénomène mondial qui affecte la population de tous les pays. Il se traduit par l'accroissement du nombre absolu des personnes âgées ainsi que leur proportion relative dans la population totale. D'après les prévisions des Nations-Unies, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait passer de près de 800 millions aujourd'hui (soit 11% de la population mondiale) à un milliard d'ici 2020, et peut-être deux milliards d'ici 2050 (soit 22% de la population mondiale). Les mêmes projections indiquent que la population mondiale devrait être multipliée par 3,7 entre 1950 et 2050 alors que le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus sera multiplié pratiquement par 10 au cours de la même période.

Cette tendance au vieillissement de la population mondiale résulte de l'effet combiné de trois facteurs :

- a) l'accroissement de la longévité : dans la plupart des pays du monde, les populations vivent plus longtemps que pendant les décennies précédentes. L'espérance de vie est passée de 48 ans entre 1950 et 1955 à 68 ans entre 2005 et 2010. Elle pourrait atteindre 78 ans d'ici 2050 d'après les prévisions ;
- b) la baisse de la fécondité : le taux de fécondité total dans le monde qui était de 5 enfants par femme en 1950 a baissé à 2,5 enfants aujourd'hui. Il devrait continuer à baisser pour atteindre 2,2 en 2050 et ;
- c) le vieillissement d'importantes cohortes d'enfants nés après la 2^{ème} guerre mondiale (générations du baby-boom) qui engendre des proportions de personnes âgées élevées.

Le phénomène du vieillissement de la population n'affecte pas toutes les régions du monde au même rythme. L'Afrique a le rythme le plus faible actuellement. De ce fait, elle continue à être présentée comme un continent à la jeunesse porteuse d'espoirs pour son développement. Cependant le nombre absolu des personnes âgées de 60 ans et plus est en nette croissance. En effet, d'après les données des Nations-Unies, en 2010, le nombre des personnes de 60 ans et plus ne représente que 5,5% de la population du continent contre 22% (soit quatre fois plus) dans les pays développés. Mais les prévisions indiquent que le processus du vieillissement de la population africaine devrait progresser rapidement dans les années à venir. L'Afrique devrait compter ainsi en 2050, 215 millions de personnes de 60 ans et plus, soit presque autant qu'en Europe (215 millions).

L'augmentation rapide du nombre des personnes âgées amène nécessairement la prise de conscience de l'importance du vieillissement de la population mondiale. Au niveau mondial, de grands sommets ont été organisés par les Nations-Unies sur le vieillissement de la population. En 1982, la première Assemblée mondiale sur le vieillissement tenue à Vienne a reconnu les préoccupations des personnes âgées par l'adoption d'un plan d'action international sur le vieillissement. Ce plan d'action donne aux États une orientation sur les mesures à prendre pour garantir la protection sociale et les droits des personnes âgées.

En 1991, par sa résolution 46/91, l'Assemblée générale a approuvé les Principes des Nations-Unies pour les personnes âgées. Ces principes constituent une série de principes directeurs dans les domaines de l'indépendance, de la participation, des soins, de l'épanouissement personnel et de la dignité. En 1992, les huit objectifs mondiaux concernant le vieillissement pour l'an 2001 et les directives

pour la définition des objectifs nationaux ont été aussi approuvés. Au cours de la même année, « la Proclamation sur le vieillissement » a été adoptée à l'occasion de la célébration du 10^{ème} anniversaire de l'adoption du Plan international de Vienne sur le vieillissement. Pour marquer l'importance des questions du vieillissement de la population, les Nations-Unies ont proclamé l'année 1999 « Année internationale des personnes âgées ». Depuis lors, la journée internationale des personnes âgées est célébrée dans tous les pays membres.

En 2002, le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement a été adopté par la 2^{ème} Assemblée mondiale sur le vieillissement. L'objectif de ce plan est de faire en sorte que toutes les personnes puissent vieillir dans la sécurité et la dignité et participer à la vie de leurs sociétés en tant que citoyens disposant de tous les droits.

En Afrique, la prise de conscience de la problématique du vieillissement de la population du continent a été tardive. C'est seulement en 1999 que les efforts pour relever les défis liés au vieillissement ont commencé lors de la 22^{ème} session de la Commission du Travail et des Affaires Sociales (CTAS) de l'OUA d'alors qui a été tenue à Windhoek (Namibie). En effet, cette session a recommandé l'élaboration d'un Cadre d'orientation et d'un Plan d'action sur le vieillissement en Afrique. Ces documents de référence sur le vieillissement en Afrique ont été adoptés par la 38^{ème} session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement à Durban (Afrique du Sud) en juillet 2002. Tous les pays signataires du Plan d'action se sont engagés à élaborer des politiques concernant le vieillissement conformément au Plan d'action et à améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

Le Plan d'action de l'Union Africaine définit les domaines prioritaires du vieillissement sur le continent tels que les droits des personnes âgées, la santé, l'alimentation et la nourriture, le logement, le bien-être social, l'emploi et la sécurité du revenu, l'éducation et la formation, les questions d'égalité entre les hommes et les femmes etc. Ces domaines identifiés devaient servir d'orientations aux États membres pour l'élaboration de politiques nationales et des stratégies pour la mise en œuvre des programmes de développement en faveur des personnes âgées dans chaque pays. Le Plan d'action de l'Union Africaine indique aussi les indicateurs pour évaluer les progrès réalisés grâce aux actions entreprises sur le plan national concernant les problèmes de vieillissement. Il met un accent sur le fait que les questions relatives au vieillissement et aux personnes âgées sont des questions transversales et requièrent des actions sur le plan national, régional et international, avec la participation de tous les acteurs. La commission de l'Union Africaine a été chargée de coordonner, de suivre et évaluer la mise en œuvre du Plan d'action.

Conformément aux engagements pris lors de la 22^{ème} session de la Commission du Travail et des Affaires Sociales (CTAS) et sur la base du Plan d'action, un certain nombre d'initiatives a été mises en œuvre dans plusieurs pays pour réduire la vulnérabilité des personnes âgées en assurant leur protection et en améliorant la qualité de leur vie. Mais globalement ces initiatives ont été mises en œuvre de façon peu efficace. En effet, les politiques d'appui aux personnes âgées et aux organisations qui s'en occupent n'ont pas été élaborées ou été mal coordonnées ou mal harmonisées. Dans la plupart des pays, l'accent a été mis sur la nécessité des politiques en faveur de la famille et en matière de sécurité sociale et sanitaire des personnes âgées afin de réduire leur vulnérabilité et d'accroître au maximum leurs contributions dans la famille, dans la communauté et dans la société.

En Guinée, la situation des personnes âgées demeure encore mal connue. En effet, en dehors des informations qui ont été fournies par le recensement général de la population de 1996, aucune étude spécifique pertinente n'est disponible pour renseigner sur les conditions de vie des personnes âgées, reconnues pourtant comme une couche vulnérable de la population. Cependant, le pays est confronté à la problématique du vieillissement qui devient de plus en plus préoccupant à cause, non pas du poids relativement faible des personnes âgées (moins de 6% de la population totale) mais de leur effectif sans cesse croissant.

1.1.2. Contexte socioculturel

Jusqu'à un passé relativement récent, la société guinéenne, comme presque toutes les sociétés traditionnelles africaines, fonctionnait sur une base gérontocratique qui conférait aux personnes âgées un statut particulier et une place de premier rang compte tenu de leur rôle dans la société. Les personnes âgées étaient dépositaires à la fois de tous les pouvoirs (politique, économique et judiciaire) et de tous les savoirs (intellectuel, religieux, mystique). Par ce biais, elles détenaient les valeurs ancestrales qui les plaçaient au cœur du savoir et de l'expression d'une civilisation basée essentiellement sur l'oralité. C'est pour marquer cette réalité africaine que le philosophe-écrivain malien Amadou Ampaté Bah a dit que "En Afrique, un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle".

En effet, les personnes âgées jouaient un rôle très étendu dans la société. Considérées comme des sages, elles servaient de conseillers aux chefs lorsqu'elles mêmes n'exerçaient pas le pouvoir. À cause de leur savoir faire, de leur savoir être et leur sagesse, elles étaient des références pour le règlement des conflits et dans l'application des règles et des sanctions. En raison des expériences et du savoir intellectuel et mystique accumulés, elles étaient chargées de soigner toutes les maladies quelle que soit leur nature. Elles assumaient aussi la lourde responsabilité d'éduquer les jeunes générations en leur transmettant le savoir moral et intellectuel qu'elles ont reçu de leurs aînés.

Les personnes âgées constituaient ainsi le socle sur lequel reposait la société. Et en signe de reconnaissance de leur utilité sociale et culturelle, elles jouissaient de tous les privilèges et bénéficiaient de la protection de la famille et de l'ensemble de la société. Jamais appelées par leurs noms propres, les personnes âgées sont désignées sous les vocables de respect "vieux", "aînés", "doyens" etc. Les jeunes avaient le devoir et l'obligation morale de leur accorder le respect dû à leur rang et leur apporter assistance et protection en tout lieu et en toute circonstance. Leur prise en charge était assurée par la famille et la société à travers des créneaux de solidarité qui sont propres à la société traditionnelle.

Mais avec l'introduction de l'école moderne, de la révolution technologique en général et de celle de l'information en particulier, cet ordre social ancien est entrain de changer. L'image et le pouvoir des personnes âgées ont reçu un coup sérieux suite aux changements intervenus dans les structures familiales et sociales. Ainsi, les personnes âgées sont entrain de perdre progressivement les privilèges auxquels elles avaient droit autrefois. Ce qui les met, du coup dans une situation inconfortable et complexe. En effet, la modification des structures familiales et des systèmes de valeurs rend incertaine la garantie de la sécurité procurée aux personnes âgées par la famille et la société. Le droit d'aînesse est entrain d'être remplacé par les valeurs de compétence et de performance, ce qui pourrait conduire à la disparition de la solidarité et l'assistance traditionnelles qui étaient accordées aux personnes âgées. En réalité, un conflit est né entre les jeunes, de plus en plus nombreux et les vieillards dont le nombre est aussi sans cesse croissant.

Il est important de souligner que la pauvreté qui touche la population guinéenne en général contribue aussi à fragiliser la situation des personnes âgées qui sont exposées à la dénutrition et aux maladies liées à l'âge. Les femmes âgées sont les plus exposées à la pauvreté à cause de leur faible accès aux moyens de production et à l'héritage.

Mais les personnes âgées vieillissent différemment et ont des perceptions différentes du vieillissement selon qu'elles résident en milieu rural ou en milieu urbain. En effet, les effets des changements socioéconomiques en cours qui affectent négativement les conditions de vie des personnes âgées en leur faisant perdre les privilèges et la protection sociale sont ressenties plus en milieu urbain. De plus en plus, les personnes âgées sont marginalisées dans les centres urbains. Face à l'incapacité des familles de subvenir aux besoins de leurs membres âgés, ceux-ci sont souvent contraints à faire la mendicité. En milieu rural, l'évolution de la structure familiale n'est pas encore profonde. Les personnes âgées jouent encore un rôle important dans la société. Ainsi, malgré le départ massif des jeunes à la recherche d'un ailleurs radieux offrant plus de possibilités matérielles et de vie paisible, les vieux et les

vieilles laissés pour compte dans les villages continuent à bénéficier de la solidarité familiale et communautaire.

1.1.3. Contexte économique

Le développement économique et social de l'ensemble des couches de la population guinéenne a été toujours le souci majeur des gouvernements qui se sont succédé depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1958. Cette volonté est traduite dans plusieurs textes administratifs et législatifs tels que la loi fondamentale, le code civil, le code du travail, le code de sécurité sociale etc. Mais, malheureusement, en dépit des énormes potentialités agricoles, minières, énergétiques, fluviales et maritimes que la nature l'a dotée, la Guinée demeure un pays pauvre. La majorité de la population reste confrontée à des conditions de vie difficiles. La pauvreté qui s'est aggravée ces dernières années a fragilisé le développement humain du pays. En effet, le rapport mondial sur le développement humain de 2015, classe la Guinée au rang de 182^{ème} sur 188 pays, avec un Indice de Développement Humain (IDH) estimé à 0,411 contre un IDH moyen de 0,52 pour l'Afrique subsaharienne. Cependant, il faut reconnaître que le pays a connu une légère progression en matière de développement humain au cours des dix dernières années.

Selon les résultats de la dernière enquête légère d'évaluation de la pauvreté des ménages (ELEP) réalisée en 2012, 55,2% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire estimé à 1,8 dollar par jour et par personne. Quant à la pauvreté multidimensionnelle, elle touche plus de 60,7% de la population en particulier les couches vulnérables de la population. Ce qui signifie que 3/5^{ème} de la population souffrent de manque de biens durables et services sociaux de base (éducation, eau potable, assainissement, électricité, logement etc.). Ces chiffres globaux cachent de fortes disparités entre les milieux de résidence. En effet, malgré sa forte progression en milieu urbain ces dernières années, la pauvreté demeure un phénomène rural. Près de deux tiers (67,7%) des personnes résidant en milieu rural sont en situation de pauvreté contre un tiers en milieu urbain (35,3%).

L'enquête a révélé aussi que du point de vue âge, les jeunes actifs plus formés que leurs aînés engrangent les meilleurs gains sur le marché du travail. Ils sont plus nombreux à occuper des emplois de meilleure qualité et enregistrent donc des taux de pauvreté les moins élevés par rapport à leurs aînés.

Dans un tel contexte de paupérisation généralisée des ménages et en l'absence d'une politique nationale de protection sociale à couverture nationale, la situation des personnes âgées dont le nombre est sans cesse croissant est devenue un problème majeur qui se pose avec acuité. Car, face à l'effritement de la solidarité familiale et communautaire dont elles bénéficiaient et au manque d'une source de revenus garantie (la proportion de retraités parmi les personnes âgées est très faible), les personnes âgées sont obligées de travailler aussi longtemps que possible pour subvenir à leurs besoins et ceux de leurs familles. La prise en charge des personnes âgées et leurs familles par leurs enfants ou leurs parents résidant ailleurs devient de plus en plus rare. Ainsi, il n'est pas rare de nos jours, de voir dans les centres urbains et particulièrement à Conakry, les personnes âgées se livrer à la mendicité pour subvenir à leurs besoins et s'abriter la nuit dans les marchés, sous la véranda des boutiques/magasin et à la terrasse des mosquées.

Cette situation interpelle donc le Gouvernement à prendre des dispositions urgentes pour faire face à la problématique du vieillissement de la population guinéenne dans sa dimension plurielle. Pour ce faire, il est indispensable de mettre en place des politiques et stratégies adéquates de courts, moyen et long termes en faveur des personnes âgées.

1.1.4. Contexte politique

Les autorités guinéennes n'ont jamais perdu de vue que le développement doit être à la fois économique et social. Il doit avoir pour objectif unique l'amélioration des conditions de vie de la population. C'est pourquoi, dans toutes les structures gouvernementales, il a été prévu un Ministère qui s'est occupé des

questions sociales. Le dernier remaniement ministériel qui n'a pas failli à cette tradition a mis en place le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance (MASPFE en abrégé). Ce Ministère est chargé, entre autres de « l'élaboration et de la mise en œuvre d'une politique nationale de promotion et de protection sociale en faveur des couches vulnérables de la population ». Cette mission est confiée à la Direction Nationale de la Promotion et de la Protection de la population qui est représentée dans chaque Région administrative et chaque Préfecture.

Dans le cadre de l'accomplissement de sa mission, le Ministère de l'Action Sociale a élaboré et mis en œuvre plusieurs documents de politiques nationales parmi lesquels on peut citer :

- la politique nationale de la Promotion Féminine élaborée en 1996 et révisée en 2006 ;
- la politique nationale du Genre élaborée en janvier 2011 ;
- la politique nationale de la Famille élaborée et adoptée par le Gouvernement en 2012.

Malheureusement, jusqu'en 2014 il n'existait pas encore une politique nationale de Protection Sociale malgré tous les engagements internationaux pris par le Gouvernement pour assurer la protection de l'ensemble de la population en général et des couches vulnérables en particulier. C'est seulement en 2014 que le Gouvernement à travers le Ministère de l'Action Sociale et avec l'appui des partenaires au développement s'est engagé à combler ce vide. Le document de la politique nationale de protection sociale est élaboré et sa validation est en cours.

Il est à signaler aussi que depuis 1992 la Guinée dispose d'une politique nationale de la population. Cette politique a été révisée en 1996 pour prendre en compte les recommandations de la Conférence Internationale sur la Population et le développement tenue au Caire 1994. Cette politique a défini les personnes âgées et les a classées parmi les couches vulnérables de la population. Elle repose sur la reconnaissance des droits des individus, des couples et groupes sociaux tels que définis dans la Loi fondamentale du pays. Elle a six orientations stratégiques dont l'une est : « l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables de la population que sont les femmes, les enfants, les handicapés et les personnes âgées ».

Le Gouvernement a souscrit en ratifiant toutes les conventions internationales, régionales et sous régionales relatives aux droits des personnes âgées. À ce titre, la Journée Internationale des Personnes Agées est célébrée le 1er octobre de chaque année en Guinée conformément à la Résolution 45/106 du 14 décembre 1990 de l'Assemblée Générale des Nations-Unies. C'est l'occasion pour le Ministère de l'Action sociale, d'attirer l'attention des autorités, les partenaires au développement et la communauté nationale sur la situation des personnes âgées.

On notera aussi l'existence en Guinée de plusieurs associations et ONGs créées par les personnes âgées pour assurer leur autopromotion et défendre leurs intérêts auprès du Gouvernement et des autres partenaires au développement. L'Association Guinéenne des Personnes Agées qui a été créée en 1994 est chargée de fédérer et mettre en synergie toutes les associations et ONGs spécifiques des personnes âgées.

1.1.5. Système de protection sociale

La Guinée dispose d'un système de protection sociale qui se compose principalement de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) qui a été créée en 1960 et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale des agents de l'Etat (CNPSAE) créée en 2014.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale couvre les salariés soumis au code du travail. Conformément à la convention n° 102 de l'OIT, elle gère les prestations suivantes : 1) les prestations familiales, 2) les prestations en nature et en espèces en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles ; 3) les pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès ; 4) les prestations en nature et en espèces en cas de maladie.

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale des Agents de l'Etat a été créée pour combler le vide qui existait en matière de sécurité sociale des travailleurs de l'Etat. Les prestations prévues couvrent trois branches : 1) les pensions de vieillesse, d'invalidité et de survivant, 2) les prestations familiales, 3) les prestations de risque professionnels (accidents de travail et maladies professionnelles).

Compte tenu du caractère informel dominant de l'économie nationale, le taux de couverture de la population par les prestations de ces deux Caisses de Sécurité Sociale est très faible. Ce qui signifie que la grande majorité de la population en général et des couches vulnérables (les personnes âgées comprises) en particulier ne bénéficient d'aucune protection sociale en cas de maladie, d'accident ou de décès.

1.2. Démarches méthodologiques

Cette partie concerne la définition des concepts ou notions de base, la présentation des indicateurs d'analyse et l'évaluation de la qualité des données.

1.2.1. Cadre théorique et conceptiel

Plusieurs concepts ou notions de base sont utilisées dans cette étude. Il est donc utile de définir les principaux pour faciliter la compréhension de l'étude. Il s'agit des concepts suivants:

Vieillesse démographique

Le vieillissement démographique ou vieillissement de la population est « un processus qui se traduit par l'augmentation de la proportion des personnes âgées au sein de la population ». Il fait appel à la notion de structure par âge de la population.

Personnes âgées

La définition des personnes âgées varie suivant les pays. Mais il demeure que l'âge est critère principal de définition. Selon les Nations-Unies, les personnes âgées sont constituées de l'ensemble des hommes et des femmes qui ont atteint ou dépassé l'âge de 60 ans. Avec l'allongement de l'espérance de vie qui a commencé dans les pays développés, les personnes âgées ont été classées en deux catégories comme suit :

-  **les personnes du troisième âge** dont l'âge est compris entre 60 et 79 ans et ;
-  **les personnes du quatrième âge** dont l'âge est égal ou supérieur à 80 ans.

La plupart des analyses qui sont faites dans cette étude sont basées sur cette catégorisation.

1.2.2. Méthodes de mesure et présentation des indicateurs

Les principaux indicateurs qui ont été utilisés dans l'analyse des données concernant les personnes âgées sont les suivants:

Pourcentage de la population des personnes âgées dans la population totale

C'est le poids de la population âgée de 60 ans et plus dans la population totale :

$$P_{60\text{ et+}} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et +}}{\text{Effectif population totale}} \times 100$$

Pourcentage des personnes du 3^{ème} âge parmi la population des personnes âgées

C'est le poids de la population des personnes âgées de 60 à 79 ans dans la population totale des personnes âgées :

$$P_{60-79} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 à 79 ans}}{\text{Effectif population des personnes âgées}} \times 100$$

✚ **Pourcentage des personnes du 4^{ème} âge parmi la population des personnes âgées**

C'est le poids de la population des personnes âgées de 80 ans et + dans la population totale des personnes âgées :

$$P_{80\text{ et+}} = \frac{\text{Effectif des personnes de 80 ans et +}}{\text{Effectif population des personnes âgées}} \times 100$$

✚ **Rapport de masculinité**

C'est le rapport entre l'effectif des personnes âgées de sexe masculin et celui des personnes âgées de sexe féminin :

$$Rm_{60\text{ et+}} = \frac{\text{Effectif hommes de 60 ans et+}}{\text{Effectif femmes de 60 ans et+}} \times 100$$

✚ **Espérance de vie à l'âge x**

C'est le nombre d'années que vivront en moyenne des individus d'un âge donné s'ils devaient être soumis à la mortalité considérée jusqu'à leurs extinctions totales :

$$e_{60} = \frac{\text{Nombre total d'années vecues par les survivants depuis leur 60^{ième} anniversaire jusqu'à leur décès}}{\text{Survivants de 60 ans et +}}$$

✚ **Rapport de dépendance d'âge**

C'est le rapport entre la population âgée de 60 ans et plus et la population totale des personnes de 15-59 ans (population potentiellement active) :

$$R_{\text{dépendance}} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et +}}{\text{Effectif population de 15 à 59 ans}}$$

✚ **Proportion de la population des personnes âgées occupées parmi les personnes âgées**

C'est le poids des personnes âgées qui exercent une activité économique dans la population totale des personnes âgées :

$$P_{60\text{ et+occupé}} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et + occupée}}{\text{Effectif population de 60 ans et +}}$$

✚ **Proportion de la population des personnes âgées non occupées parmi les personnes âgées**

C'est le poids des personnes âgées qui n'exercent pas une activité économique dans la population totale des personnes âgées :

$$P_{60\text{ et+non occupé}} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et + non occupée}}{\text{Effectif population de 60 ans et +}}$$

✚ **Proportion des personnes âgées disposant d'une source de revenu directe dans la population des personnes âgées**

$$P_{60\text{ et+ayant un revenu}} = \frac{\text{Total effectifs des personnes de 60 ans et + occupées, rentiers, retraitées}}{\text{Effectif population de 60 ans et +}}$$

✚ **Proportion des personnes âgées qui sont chefs de ménage dans la population totale des personnes âgées**

C'est le poids des personnes âgées de 60 ans et plus chef de ménage dans la population des personnes âgées :

$$P_{60\text{ et+chef de ménage}} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et + qui sont chef de ménages}}{\text{Effectif population de 60 ans et +}}$$

🚩 Proportion des ménages dirigés par une personne âgée

C'est le poids des ménages dont le chef est une personne âgée dans l'effectif total des ménages ordinaires :

$$P_{60 \text{ et + chef ménage}} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et + chefs de ménage}}{\text{Nombre total de ménages}}$$

🚩 Proportion des personnes âgées vivant seules

C'est le poids des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules dans la population des personnes âgées :

$$P_{60 \text{ et + vivant seule}} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et + vivant seules}}{\text{Effectif personnes âgées de 60 ans et +}} \times 100$$

🚩 Proportion des personnes âgées souffrant d'un handicap majeur

C'est le poids des personnes âgées de 60 ans et plus souffrant au moins d'un handicap dans la population des personnes âgées :

$$P_{60 \text{ et + 1 handicapé}} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et + souffrant d'un handicap majeur}}{\text{Effectif personnes âgées de 60 ans et +}} \times 100$$

🚩 Proportion des personnes âgées handicapées selon le type d'handicap

C'est le poids des personnes âgées de 60 ans et plus selon le type d'handicap dans la population des personnes âgées handicapées :

$$P_{60 \text{ et + type d'Handicapé}} = \frac{\text{Effectif des personnes de 60 ans et + selon le type d'handicap}}{\text{Effectif personnes âgées handicapées}} \times 100$$

🚩 Taux d'accroissement annuel moyen des personnes âgées entre 1983 et 2014

C'est le nombre moyen d'individu (%) qui s'ajoute à l'effectif des personnes âgées chaque année entre 1983 et 2014 :

$$T_{x \text{ 60 ans et + (1983-2014)}} = \frac{\text{Effectif des pers âgées de 60 ans et + en 2014} - \text{Effectif des pers âgées de 60 ans et + en 1983}}{\text{Effectif des personnes âgées de 60 ans et + en 1983}} \times 100$$

1.2.3. Évaluation de la qualité des données

Les données du troisième recensement général de la population et de l'habitation ont été collectées à travers deux types de questionnaires : a) le questionnaire ménage ordinaire et b) le questionnaire ménage collectif dont le nombre est très faible.

1.2.3.1 Méthodologie de collecte des données

La collecte des données du RGPH-3 a été réalisée par interview directe des chefs de ménage ou de leurs représentants au niveau des ménages ordinaires. Cette méthode de collecte des données qui est commune à tous les recensements de la population en Afrique sub-saharienne est souvent source d'erreurs. En effet, c'est une seule personne qui a fourni les informations concernant tous les membres du ménage. Si cet exercice est facile pour recueillir les informations sur certaines variables telles que le nom et prénom, le sexe, l'état matrimonial, elle peut être source d'erreurs pour d'autres variables notamment l'âge qui est le critère principal de définition de la population des personnes âgées. L'âge est une variable très importante dans les recensements de la population. Il permet de classer les individus en sous-groupes de populations spécifiques : enfants de moins de 5 ans, enfants de 7-12 ans,

enfants de moins de 18 ans, personnes de 15-64 ans, personnes de 60 ans et plus, femmes de 15-49 ans etc.

Mais autant la variable «âge» est importante dans le recensement, autant elle est difficile à être renseignée sur le terrain. Lors du recensement de 2014, on a utilisé deux procédures pour avoir l'âge. Dans un premier temps, on a demandé la date de naissance de chaque individu. Si celle-ci est connue, l'agent recenseur l'a enregistrée en jour, mois et année, ou en mois et année, si le jour n'est pas connu, ou en année seulement si le jour et le mois ne sont connus. Dans le contexte guinéen où le système de l'état civil est notoirement déficient, rarement on a pu obtenir la date de naissance des individus par simple déclaration verbale ou à travers un document administratif (extrait de naissance, carte d'identité,...). Lorsqu'un individu ne connaît pas sa date de naissance, l'agent recenseur a demandé son âge. Dans la plupart des cas, l'âge fourni résulte d'une estimation faite à partir d'un calendrier historique, ou par comparaison avec l'âge d'un frère ou d'une sœur ou d'un voisin. Malgré toutes les instructions données par le BCR aux agents recenseurs, on a enregistré des cas de non déclaration de la date de naissance et de l'âge à la fois. Ces erreurs ont été corrigées par des procédures automatiques lors de l'apurement des données.

L'importance et l'impact des erreurs commises dans la collecte des données sur l'âge et sur les autres variables utilisées dans l'analyse de la situation démographique et socioéconomique des personnes âgées en Guinée sont analysés en détail dans le rapport portant sur le thème «Évaluation de la qualité des données du RGPH-3».

1.2.3.2 Évaluation interne des données

Cet exercice consiste à contrôler la validité des informations recueillies sur l'âge des personnes dénombrées. En effet, lorsque le système national de l'état civil ne fonctionne pas correctement comme c'est le cas en Guinée, les données sur l'âge sont souvent entachées d'erreurs. D'après les données du tableau 1.01 ci-dessous, seulement 11% des personnes âgées ont déclaré leur date de naissance en précisant le mois et l'année. Plus de la moitié des personnes âgées (60,8%) ont déclaré l'année de naissance seulement. Un peu plus du quart des personnes (28%) ne connaissent pas du tout leur date de naissance. Pour ces personnes, on a recueilli l'information sur leur âge. Devant une telle situation, le contrôle de la fiabilité des données collectées est nécessaire voire indispensable car, l'âge des personnes qui n'ont déclaré que leur année de naissance seulement et des personnes qui ignorent complètement leur date de naissance doit être suspecté de contenir des erreurs de déclaration ou d'estimation. L'analyse détaillée des biais engendrés par la mauvaise déclaration de l'âge est faite dans le rapport sur l'évaluation de la qualité des données du RGPH-3.

Tableau 1.01 : Répartition (%) des personnes âgées par sexe selon l'information fournie sur l'âge

Information sur l'âge	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Mois et âge de naissance	12,2	9,7	11,0
Année de naissance seulement	62,1	59,4	60,8
Age	25,7	30,9	28,2
Total	100,0	100,0	100,0

1.2.3.3 Évaluation externe des données

Il s'agit de comparer les données sur les personnes âgées obtenues à partir du RGPH-3 à celles d'autres sources de données notamment les RGPH de 1983 et 1996. Cette comparaison permet de constater que l'effectif de la population des personnes âgées en Guinée a connu une croissance continue entre le premier recensement (1983) et le troisième (2014). En effet, l'effectif des personnes âgées est passé successivement de 353 391 personnes en 1983 à 480 831 personnes en 1996 puis à 603 706 personnes en 2014. Par rapport à l'effectif de la population totale, cette évolution de l'effectif des personnes âgées au cours des trois recensements est conforme à l'évolution du poids des personnes âgées au sein de la population totale (inférieur à 6%) dans les pays africains sub-sahariens.

CHAPITRE 2 : VOLUME, POIDS ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES PERSONNES AGEES

Dans ce chapitre est faite l'analyse du volume, du poids et des caractéristiques démographiques des personnes âgées.

2.1. Volume et poids démographique des personnes âgées

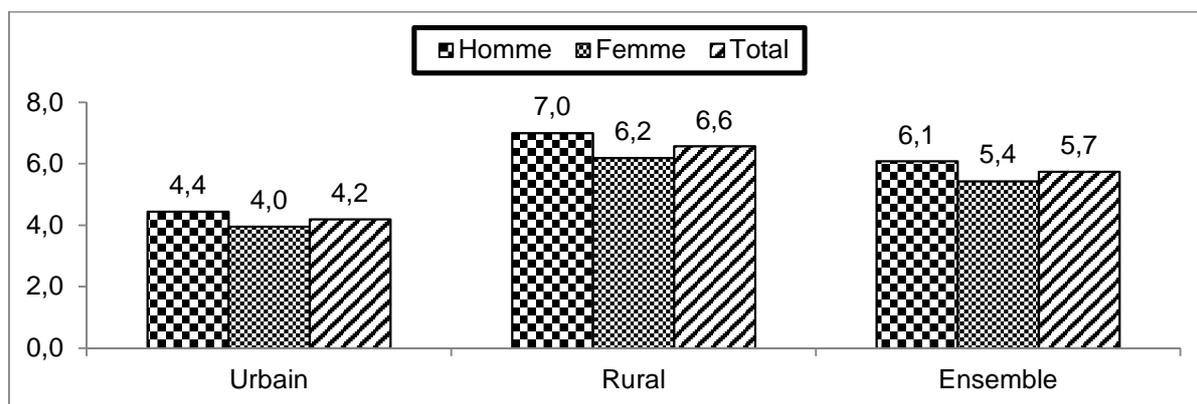
Le tableau 2.01 donne la répartition de la population résidente totale, l'effectif des personnes âgées et le poids démographique des personnes âgées par milieu de résidence et par sexe. Il ressort des données du tableau que le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) réalisé du 1^{er} mars au 2 avril 2014 a dénombré 603 706 personnes dont l'âge est égal ou supérieur à 60 ans. Cet effectif des personnes dites «personnes âgées» représente 5,7% de la population résidente totale dénombrée.

Dans l'ensemble, l'effectif des hommes âgés est supérieur à celui des femmes âgées soit 308 331 hommes contre 295 375 femmes. Ces effectifs correspondent à un poids démographique de 6,1% pour les hommes et 5,4% pour les femmes.

Tableau 2.01: Poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe.

Milieu de résidence		Effectif population résidente	Effectif personnes âgées	Poids démographique (%)
Urbain	Homme	1 816 251	80 718	4,4
	Femme	1 835 121	72 594	4,0
	Total	3 651 372	153 312	4,2
Rural	Homme	3 252 438	227 613	7,0
	Femme	3 599 322	222 781	6,2
	Total	6 851 760	450 394	6,6
Ensemble	Homme	5 068 689	308 331	6,1
	Femme	5 434 443	295 375	5,4
	Total	10 503 132	603 706	5,7

Du point de vue répartition par milieu de résidence, le poids des personnes âgées parmi la population résidente du milieu rural (6,6%) est plus élevé que celui de leurs homologues vivant en milieu urbain (4,2%). Comme dans l'ensemble, le poids des hommes est supérieur à celui des femmes dans les deux milieux (Graphique 2.01).

Graphique 2.01: Poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe


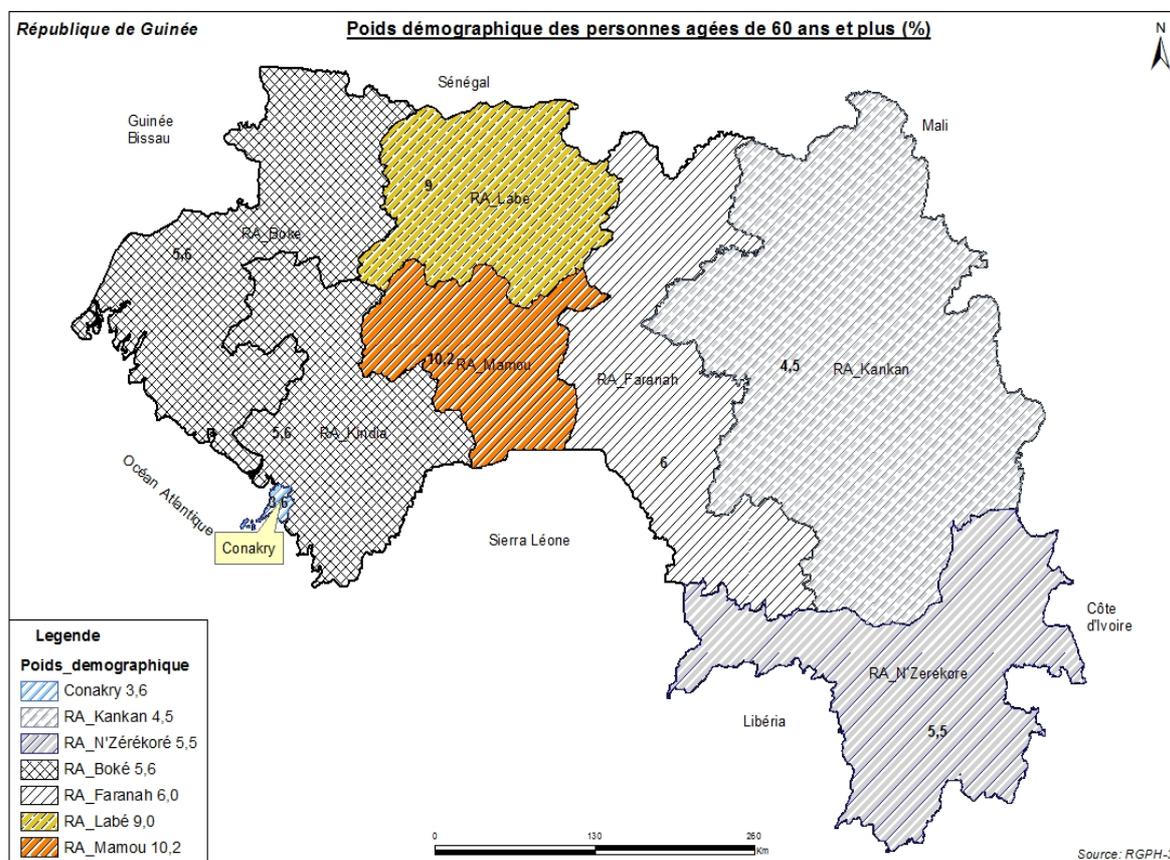
L'analyse du poids démographique des personnes âgées par région de résidence à travers les données du tableau 2.02 révèle des variations importantes entre les régions. En effet, pour l'ensemble des deux sexes, le poids démographique des personnes âgées varie de 3,6% à Conakry à 10,2% à Mamou. Les régions de Conakry (3,6%), Kankan (4,5%), N'Zérékoré (5,5%), Kindia (5,6%) et Boké (5,6%) ont des poids démographiques des personnes âgées inférieurs à la moyenne nationale (5,7%). A l'opposé, les régions de Mamou et Labé enregistrent des poids démographiques des personnes âgées très élevés avoisinant le double de la moyenne nationale (Carte 2.01).

Tableau 2.02 : Poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence et par sexe

Région de résidence		Effectif population résidente	Effectif des personnes âgées	Poids démographique (%)
Boké	Homme	526 226	31 363	6,0
	Femme	556 099	29 334	5,3
	Total	1 082 325	60 697	5,6
Conakry	Homme	832 734	33 195	4,0
	Femme	827 051	27 086	3,3
	Total	1 659 785	60 281	3,6
Faranah	Homme	450 239	30 228	6,7
	Femme	490 686	26 515	5,4
	Total	940 925	56 743	6,0
Kankan	Homme	972 462	46 120	4,7
	Femme	988 519	42 750	4,3
	Total	1 960 981	88 870	4,5
Kindia	Homme	747 416	45 699	6,1
	Femme	811 915	41 674	5,1
	Total	1 559 331	87 373	5,6
Labé	Homme	446 752	41 944	9,4
	Femme	545 503	47 049	8,6
	Total	992 255	88 993	9,0
Mamou	Homme	331 252	36 394	11,0
	Femme	399 085	38 300	9,6
	Total	730 337	74 694	10,2
N'Zérékoré	Homme	761 608	43 388	5,7
	Femme	815 585	42 667	5,2
	Total	1 577 193	86 055	5,5
Ensemble	Homme	5 068 689	308 331	6,1
	Femme	5 434 443	295 375	5,4
	Total	10 503 132	603 706	5,7

En tenant compte du sexe, le poids démographique des hommes âgés est légèrement supérieur à celui des femmes dans toutes les régions.

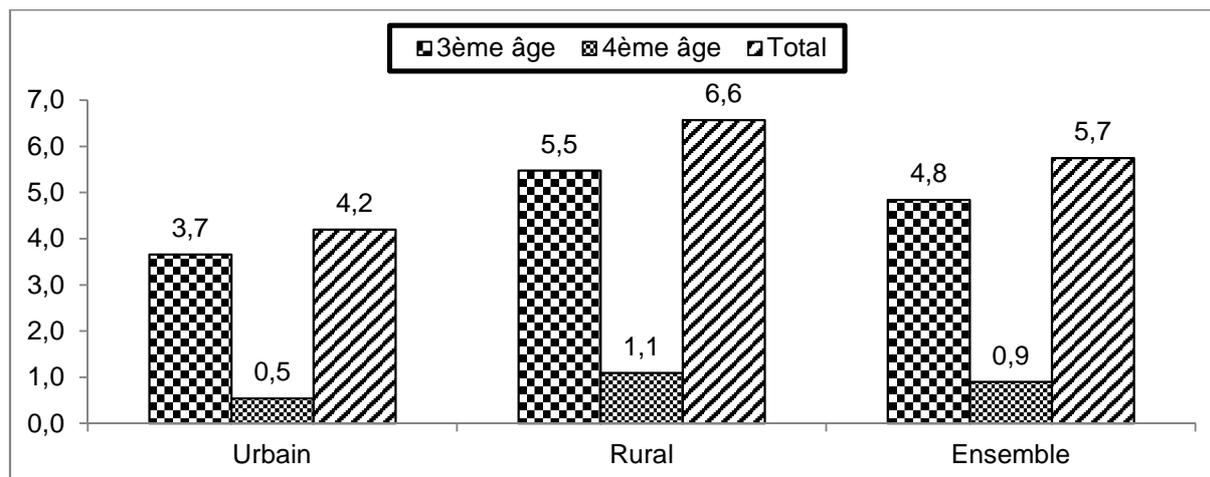
Carte 2.01: Poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence



La répartition des personnes âgées par milieu de résidence et catégories d'âge (tableau 2.03) permet d'observer, comme on pouvait l'attendre que le poids des personnes du 3^{ème} âge est supérieur à celui des personnes du 4^{ème} âge aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais l'écart entre le poids des deux catégories d'âge est légèrement plus élevé en milieu rural (4,4% en milieu rural contre 3,2% en milieu urbain), graphique 2.03.

Tableau 2.03: Poids démographique des personnes âgées par milieu de résidence et catégories d'âge

Milieu de résidence et catégories		Effectif des personnes	Effectif population	Poids démographique
Urbain	3 ^{ème} âge	133 613	3 651 372	3,7
	4 ^{ème} âge	19 699		0,5
	Total	153 312		4,2
Rural	3 ^{ème} âge	375 272	6 851 760	5,5
	4 ^{ème} âge	75 122		1,1
	Total	450 394		6,6
Ensemble	3 ^{ème} âge	508 885	10 503 132	4,8
	4 ^{ème} âge	94 821		0,9
	Total	603 706		5,7

Graphique 2.02: Poids démographique des personnes âgées par milieu de résidence et catégories d'âge


Au niveau régional, les données du tableau 2.04 indiquent que le poids démographique des personnes du 4^{ème} âge est plus faible que celui des personnes du 3^{ème} âge dans toutes les régions. Cependant, c'est dans les régions de Mamou et Labé où l'écart entre le poids des personnes des deux catégories d'âge est le plus important (1,7% contre 8,6% à Mamou et 1,4% contre 7,6% à Labé respectivement). Dans les autres régions, cet écart dépasse rarement 4%.

Tableau 2.04: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence et catégories d'âge

Région et catégories d'âge		Effectif des personnes âgées	Effectif population résidence	Poids démographique (%)
Boké	3 ^{ème} âge	50 741	1 082 325	4,7
	4 ^{ème} âge	9 956		0,9
	Total	60 697		5,6
Conakry	3 ^{ème} âge	53 744	1 659 785	3,2
	4 ^{ème} âge	6 537		0,4
	Total	60 281		3,6
Faranah	3 ^{ème} âge	48 327	940 925	5,1
	4 ^{ème} âge	8 416		0,9
	Total	56 743		6,0
Kankan	3 ^{ème} âge	74 712	196 0981	3,8
	4 ^{ème} âge	14 158		0,7
	Total	88 870		4,5
Kindia	3 ^{ème} âge	72 485	1 559 331	4,6
	4 ^{ème} âge	14 888		1,0
	Total	87 373		5,6
Labé	3 ^{ème} âge	75 172	992 255	7,6
	4 ^{ème} âge	13 821		1,4
	Total	88 993		9,0
Mamou	3 ^{ème} âge	62 586	73 0337	8,6
	4 ^{ème} âge	12 108		1,7
	Total	74 694		10,2
N'Zérékoré	3 ^{ème} âge	71 118	1 577 193	4,5
	4 ^{ème} âge	14 937		0,9
	Total	86 055		5,5
Ensemble	3 ^{ème} âge	508 885	10 503 132	4,8
	4 ^{ème} âge	94 821		0,9
	Total	603 706		5,7

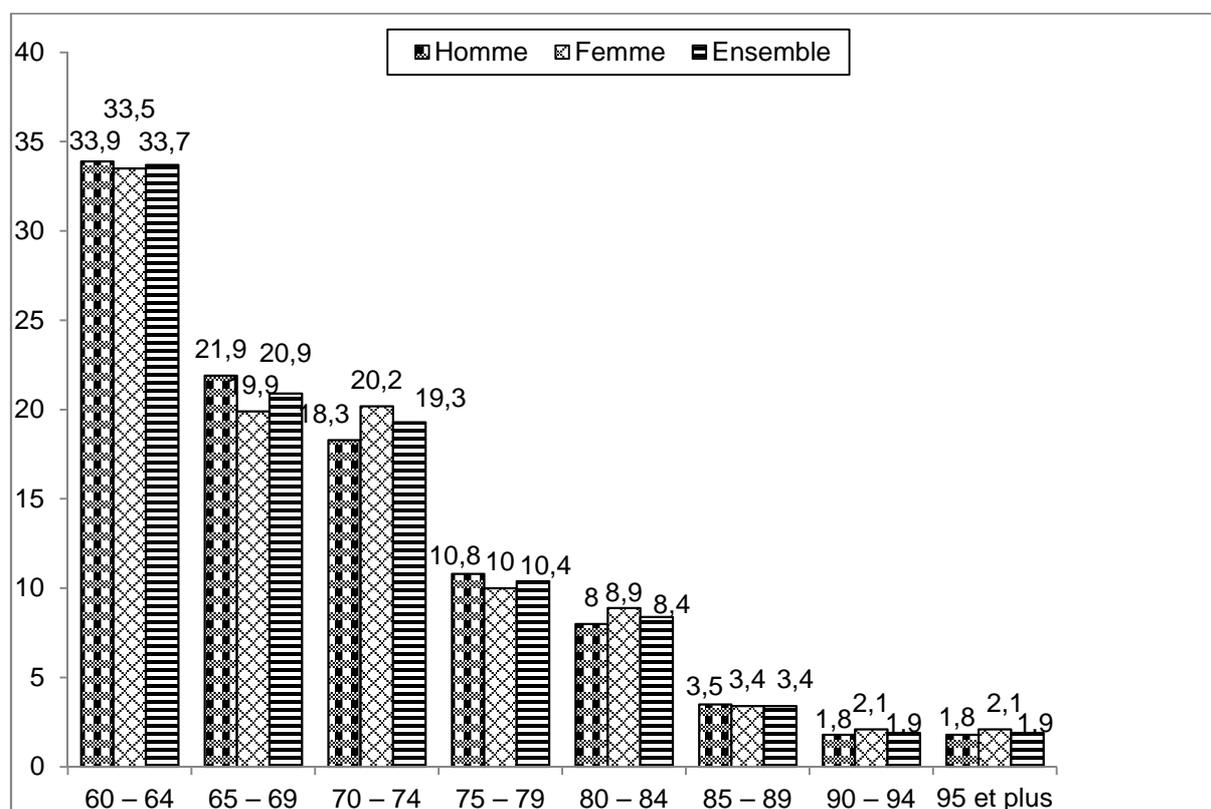
2.1.1. Situation par groupes d'âge et par sexe

L'observation de la distribution des personnes âgées par groupes d'âge et par sexe à travers les données du tableau 2.05 permet de constater une diminution progressive et rapide de l'effectif des personnes âgées en fonction de l'âge quelque soit le sexe. En effet, pour l'ensemble des deux sexes, la proportion des personnes âgées passe de 33,7% entre le groupe d'âge 60-64 ans à 19,3% au groupe d'âge 70-74 ans, puis à 10,4% entre 75-79 ans. A 95 ans et plus, elle n'est plus que de 1,9%. Cette allure de l'évolution de la proportion des personnes âgées en fonction de l'âge s'observe au niveau des hommes âgés et des femmes âgées avec une légère différence (voir graphique 2.04). Elle résulte de l'effet du niveau très élevé de la mortalité qui affecte presque indifféremment les hommes et les femmes aux âges avancés.

Tableau 2.05 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon les groupes d'âge quinquennaux

Groupes d'âge	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
60 à 64 ans	104 513	33,9	98 878	33,5	20 3391	33,7
65 à 69 ans	67 453	21,9	58 925	19,9	12 6378	20,9
70 à 74 ans	56 572	18,3	59 703	20,2	116 275	19,3
75 à 79 ans	33 364	10,8	29 477	10,0	62 841	10,4
80 à 84 ans	24 528	8,0	26 235	8,9	50 763	8,4
85 à 89 ans	10 740	3,5	9 919	3,4	20 659	3,4
90 à 94 ans	5 582	1,8	6 103	2,1	11 685	1,9
95 ans et +	5 579	1,8	6 135	2,1	11 714	1,9
Total	308 331	100	295 375	100,0	603 706	100,0

Graphique 2.03: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon les groupes d'âge quinquennaux



2.1.2. Répartition par milieu de résidence et catégories d'âge par sexe

Il ressort des données du tableau 2.06 que quelque soit le milieu de résidence, la grande majorité des personnes âgées sont du 3^{ème} âge (87,2% en milieu urbain et 83,3% en milieu rural). Cette observation est valable pour les hommes âgés et pour les femmes. Toutefois, en milieu urbain, la proportion des hommes âgés est légèrement supérieure à celle des femmes âgées (89,9% contre 84,1% respectivement). En milieu rural, les deux proportions sont sensiblement égales (83,4% pour les femmes contre 83,2% pour les hommes).

Tableau 2.06 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon le milieu de résidence et les catégories d'âge

Milieu de résidence et catégories d'âge		Homme		Femme		Ensemble	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	3 ^{ème} âge	72 526	89,9	61 087	84,1	133 613	87,2
	4 ^{ème} âge	8 192	10,1	11 507	15,9	19 699	12,8
	Total	80 718	100,0	72 594	100,0	153 312	100,0
Rural	3 ^{ème} âge	189 376	83,2	185 896	83,4	375 272	83,3
	4 ^{ème} âge	38 237	16,8	36 885	16,6	75 122	16,7
	Total	227 613	100,0	222 781	100,0	450 394	100,0
Ensemble	3 ^{ème} âge	261 902	84,9	246 983	83,6	508 885	84,3
	4 ^{ème} âge	46 429	15,1	48 392	16,4	94 821	15,7
	Total	308 331	100,0	295 375	100,0	603 706	100,0

2.1.3. Répartition par région de résidence et catégories d'âge par sexe

Comme la répartition selon le milieu de résidence, la répartition des personnes âgées par sexe selon la région de résidence et les catégories d'âge (tableau 2.07) révèle une nette prédominance des personnes du 3^{ème} âge dans toutes les régions. Les plus fortes proportions de personnes du 4^{ème} âge sont observées dans les régions de N'Zérékoré (17,4%), Kindia (17,0%), Boké (16,4%) et Mamou (16,2%). La Ville de Conakry a la plus faible proportion (10,8%).

Du point de vue répartition par sexe, la proportion des hommes du 3^{ème} âge est supérieure à celle des femmes de la même catégorie d'âge dans toutes les régions à l'exception de celles de Faranah et Mamou où on observe respectivement 85,5% de femmes du 3^{ème} âge contre 84,9% d'hommes du 3^{ème} âge et 84,7% de femmes du 3^{ème} âge contre 82,9% d'hommes du 3^{ème} âge.

Le constat contraire est valable pour les personnes du 4^{ème} âge.

Tableau 2.07 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon la région de résidence et les catégories d'âge

Régions et catégories d'âge		Homme		Femme		Ensemble	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boké	3 ^{ème} âge	26 519	84,6	24 222	82,6	50 741	83,6
	4 ^{ème} âge	4 844	15,4	5 112	17,4	9 956	16,4
	Total	3 1363	100,0	29 334	100,0	60 697	100,0
Conakry	3 ^{ème} âge	30 504	91,9	23 240	85,8	53 744	89,2
	4 ^{ème} âge	2 691	8,1	3 846	14,2	6 537	10,8
	Total	33 195	100,0	27 086	100,0	60 281	100,0
Faranah	3 ^{ème} âge	25 667	84,9	22 660	85,5	48 327	85,2
	4 ^{ème} âge	4 561	15,1	3 855	14,5	8 416	14,8
	Total	30 228	100,0	26 515	100,0	56 743	100,0
Kankan	3 ^{ème} âge	38 963	84,5	35 749	83,6	74 712	84,1
	4 ^{ème} âge	7 157	15,5	7 001	16,4	14 158	15,9
	Total	46 120	100,0	42 750	100,0	88 870	100,0
Kindia	3 ^{ème} âge	38 321	83,9	34 164	82,0	72 485	83,0
	4 ^{ème} âge	7 378	16,1	7 510	18,0	14 888	17,0
	Total	45 699	100,0	41 674	100,0	87 373	100,0
Labé	3 ^{ème} âge	35 519	84,7	39 653	84,3	75 172	84,5
	4 ^{ème} âge	6 425	15,3	7 396	15,7	13 821	15,5
	Total	41 944	100,0	47 049	100,0	88 993	100,0
Mamou	3 ^{ème} âge	30 163	82,9	32 423	84,7	62 586	83,8
	4 ^{ème} âge	6 231	17,1	5 877	15,3	12 108	16,2
	Total	36 394	100,0	38 300	100,0	74 694	100,0
N'Zérékoré	3 ^{ème} âge	36 246	83,5	34 872	81,7	71 118	82,6
	4 ^{ème} âge	7 142	16,5	77 95	18,3	14 937	17,4
	Total	43 388	100,0	42 667	100,0	86 055	100,0
Ensemble	3 ^{ème} âge	261 902	84,9	246 983	83,6	508 885	84,3
	4 ^{ème} âge	46 429	15,1	48 392	16,4	94 821	15,7
	Total	308 331	100,0	295 375	100,0	603 706	100,0

2.1.4. Répartition par religion, par catégories d'âge et par sexe

L'examen de la répartition des personnes âgées par sexe selon la religion et les catégories d'âge à travers les données du tableau 2.08 montre que le sexe a très peu d'influence sur la pratique de la religion par les personnes âgées. En effet, quelque soit la catégorie d'âge considérée et pour toutes les pratiques religieuses étudiées, on ne relève pas un écart important entre la proportion des hommes âgés et celle des femmes âgées. Concernant la religion musulmane qui est dominante, la proportion de musulmans parmi les personnes du 3^{ème} âge varie de 85,1% pour les hommes à 83,9% pour les femmes. Au niveau des personnes du 4^{ème} âge, cette proportion est de 14,9% pour les hommes contre 16,1% pour les femmes.

Pour la religion chrétienne, la proportion des personnes du 3^{ème} âge se réclamant de cette religion varie de 85,8% pour les hommes à 82,4% pour les femmes. Au niveau du 4^{ème} âge, elle est de 14,2% pour les hommes contre 17,6% pour les femmes.

Le constat est sensiblement le même au niveau des animistes, des pratiquants d'autres religions et des sans religion.

Tableau 2.08 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par sexe selon la religion et les catégories d'âge

Religion et catégories d'âge		Homme		Femme		Ensemble	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sans religion	3 ^{ème} âge	4 933	79,6	5 604	79,7	10 537	79,7
	4 ^{ème} âge	1 262	20,4	1 429	20,3	2 691	20,3
	Total	6 195	100,0	7 033	100,0	13 228	100,0
Musulmane	3 ^{ème} âge	237 485	85,1	221 133	83,9	458 618	84,5
	4 ^{ème} âge	41 709	14,9	42 456	16,1	84 165	15,5
	Total	279 194	100,0	263 589	100,0	542 783	100,0
Chrétienne	3 ^{ème} âge	14 043	85,8	13 942	82,4	27 985	84,1
	4 ^{ème} âge	2 330	14,2	2 970	17,6	5 300	15,9
	Total	16 373	100,0	16 912	100,0	33 285	100,0
Animiste	3 ^{ème} âge	5 071	82,8	5 955	80,2	11 026	81,4
	4 ^{ème} âge	1 050	17,2	1 468	19,8	2 518	18,6
	Total	6 121	100,0	7 423	100,0	13 544	100,0
Autre religion	3 ^{ème} âge	370	82,6	349	83,5	719	83,0
	4 ^{ème} âge	78	17,4	69	16,5	147	17,0
	Total	448	100,0	418	100,0	866	100,0
Ensemble	3 ^{ème} âge	261 902	84,9	246 983	83,6	508 885	84,3
	4 ^{ème} âge	46 429	15,1	48 392	16,4	94 821	15,7
	Total	308 331	100,0	295 375	100,0	603 706	100,0

2.2. Structure par âge et par sexe

À l'image de la population résidente totale, la répartition des personnes âgées par groupes d'âge et par sexe présente des inégalités plus ou moins significatives. En effet, la répartition par sexe (tableau 2.09) indique que la population des personnes âgées est constituée majoritairement d'hommes (51,1% contre 48,9% de femmes). Cette prédominance des hommes au sein des personnes âgées est traduite aussi par le rapport de masculinité qui est de 104 hommes âgés pour 100 femmes âgées.

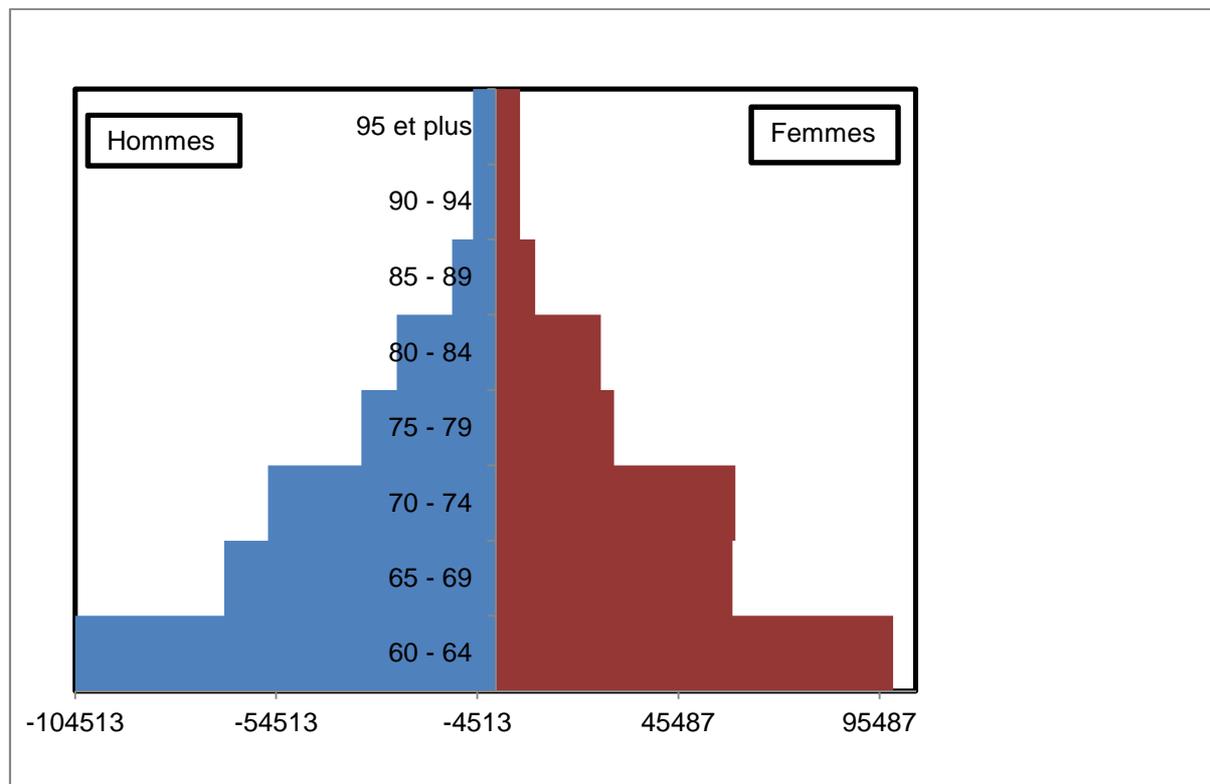
Tableau 2.09 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge selon le sexe

Groupes d'âge	Effectif			Proportion (%)			Rapport masculinité (%)
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
3^{ème} âge	261 902	246 983	508 885	43,4	40,9	84,3	106,0
60 à 64 ans	104 513	98 878	203 391	17,3	16,4	33,7	105,7
65 à 69 ans	67 453	58 925	126 378	11,2	9,8	20,9	114,5
70 à 74 ans	56 572	59 703	116 275	9,4	9,9	19,3	94,8
75 à 79 ans	33 364	29 477	62 841	5,5	4,9	10,4	113,2
4^{ème} âge	46 429	48 392	94 821	7,7	8,0	15,7	95,9
80 à 84 ans	24 528	26 235	50 763	4,1	4,3	8,4	93,5
85 à 89 ans	10 740	9 919	20 659	1,8	1,6	3,4	108,3
90 à 94 ans	5 582	6 103	11 685	0,9	1,0	1,9	91,5
95 ans et +	5 579	6 135	11 714	0,9	1,0	1,9	90,9
Total	308 331	295 375	603 706	51,1	48,9	100,0	104,4

Du point de vue répartition par âge, les données montrent que quelque soit le sexe, la proportion des personnes âgées décroît progressivement avec l'âge. Dans l'ensemble de la population, la proportion passe de 33,7% pour les personnes de 60-64 ans à 1,9% pour les personnes âgées de 95 ans et plus. Cette décroissance rapide de la proportion des personnes âgées en fonction de l'âge explique la base

élargie et le sommet rétréci de la pyramide des âges de la population des personnes âgées (Graphique 2.07). Elle traduit l'effet de la mortalité dont le niveau augmente rapidement à ces âges.

Graphique 2.04: Pyramide des âges des personnes âgées



On constate, par ailleurs que les personnes dont l'âge est compris entre 60 et 79 ans (3^{ème} âge) représentent 84,3% de l'effectif total des personnes âgées. La proportion des personnes âgées de 80 ans et plus (4^{ème} âge) est par conséquent très faible (15,7%).

Du point de vue répartition par sexe (tableau 2.10), les hommes sont légèrement plus nombreux parmi les personnes du 3^{ème} âge (84,9% contre 83,6% pour les femmes). À l'opposé, ce sont les femmes qui sont plus nombreuses parmi les personnes du 4^{ème} âge, (16,4% contre 15,1% pour les hommes).

Tableau 2.10 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon les groupes d'âge

Groupes d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
3^{ème} âge	89,9	84,1	87,2	83,2	83,4	83,3	84,9	83,6	84,3
60 à 64 ans	41,0	34,8	38,1	31,4	33,0	32,2	33,9	33,5	33,7
65 à 69 ans	22,7	20,7	21,7	21,6	19,7	20,7	21,9	19,9	20,9
70 à 74 ans	17,4	19,0	18,2	18,7	20,6	19,6	18,3	20,2	19,3
75 à 79 ans	8,8	9,6	9,2	11,5	10,1	10,8	10,8	10,0	10,4
4^{ème} âge	10,1	15,9	12,8	16,8	16,6	16,7	15,1	16,4	15,7
80 à 84 ans	5,8	8,3	7,0	8,7	9,1	8,9	8,0	8,9	8,4
85 à 89 ans	2,2	3,2	2,7	3,9	3,4	3,7	3,5	3,4	3,4
90 à 94 ans	1,1	2,2	1,6	2,0	2,0	2,0	1,8	2,1	1,9
95 ans et +	0,9	2,1	1,5	2,1	2,1	2,1	1,8	2,1	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

En calculant l'âge moyen et l'âge médian des personnes âgées, les données du tableau 2.11 indiquent que dans l'ensemble, les personnes âgées ont un âge moyen de 70,8 ans et un âge médian de 67,9 ans. Comme on pouvait l'attendre, ces indicateurs sont nettement plus élevés que ceux de la population totale qui sont évalués à 21,8 ans et 16,3 ans respectivement.

Tableau 2.11: Âge moyen et âge médian des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe

Milieu de résidence	Age moyen			Age médian		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Urbain	69,1	70,7	69,8	66,0	67,7	66,7
Rural	71,2	71,0	71,1	68,3	68,3	68,3
Ensemble	70,6	70,9	70,8	67,7	68,1	67,9

Du point de vue sexe, l'âge moyen (70,9 ans) et l'âge médian (68,1 ans) des femmes sont supérieurs à ceux des hommes (70,6 ans et 67,7 ans respectivement). En tenant compte du milieu de résidence, les âges moyen et médian des personnes âgées résidant en milieu rural sont supérieurs à ceux de leurs homologues du milieu urbain. Ce constat est valable pour les hommes et pour les femmes sauf en milieu rural où l'âge médian des hommes est égal à celui des femmes (68,3 ans).

2.3. Evolution de la population des personnes âgées de 1983 à 2014

L'analyse de l'évolution de la population des personnes âgées est faite en termes de valeur absolue (effectif) et de valeur relative (poids démographique) pour une meilleure appréciation des tendances qui se dégagent des données des recensements de 1983, 1996 et 2014.

Le tableau 2.12 ci-dessous présente la répartition de l'effectif et du poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus par groupe et sexe selon les trois recensements réalisés en Guinée. Les données indiquent que l'effectif global de la population des personnes âgées a fortement augmenté au cours de la période 1983-2014. Il est passé de 353 391 personnes en 1983 à 480 831 personnes en 1996 puis à 603 706 personnes en 2014. Cela correspond à une augmentation de 250 315 personnes entre 1983 et 2014, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,3%. Ce taux est légèrement inférieur à celui de la population résidente totale (2,8%) pour la même période. Si cette tendance de l'évolution de l'effectif des personnes âgées était confirmée et maintenue, elle signifie que l'effectif des personnes âgées en Guinée devrait augmenter de 13 794 individus chaque année.

Tableau 2.12: Effectif et poids démographique des personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge et sexe des recensements de 1983, 1996 et 2014

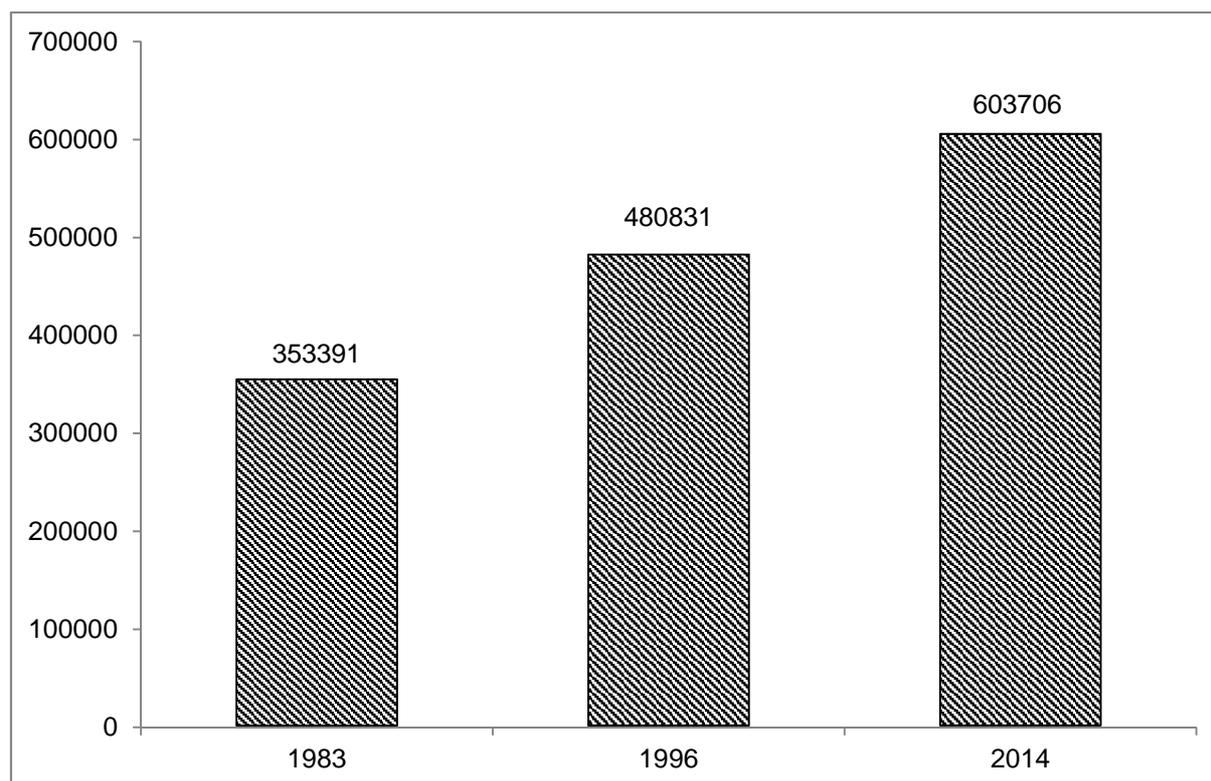
Groupes d'âge/Effectif et poids des personnes âgées de 60 ans et plus	RGPH 1983			RGPH 1996			RGPH 2014			
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
60 à 64 ans	Effectif	56 221	58 312	114 533	72 937	86 337	159 274	104 513	98 878	203 391
	Poids	2,5	2,4	2,5	2,1	2,4	2,2	2,1	1,8	1,9
65 à 69 ans	Effectif	40 438	32 475	72 913	56 943	51 694	108 637	67 453	58 925	126 378
	Poids	1,8	1,4	1,6	1,6	1,4	1,5	1,3	1,1	1,2
70 à 74 ans	Effectif	31 334	35 431	66 765	39 955	46 891	86 846	56 572	59 703	116 275
	Poids	1,4	1,5	1,4	1,1	1,3	1,2	1,1	1,1	1,1
75 ans et plus	Effectif	50 446	48 734	99 180	63 659	62 415	126 074	79 793	77 869	157 662
	Poids	2,2	2,0	2,1	1,8	1,7	1,8	1,6	1,4	1,5
Total	Effectif	178 439	174 952	353 391	233 494	247 337	480 831	308 331	295 375	603 706
	Poids	7,9	7,3	7,6	6,7	6,8	6,7	6,1	5,4	5,7
RM			102,0			94,4			104,4	

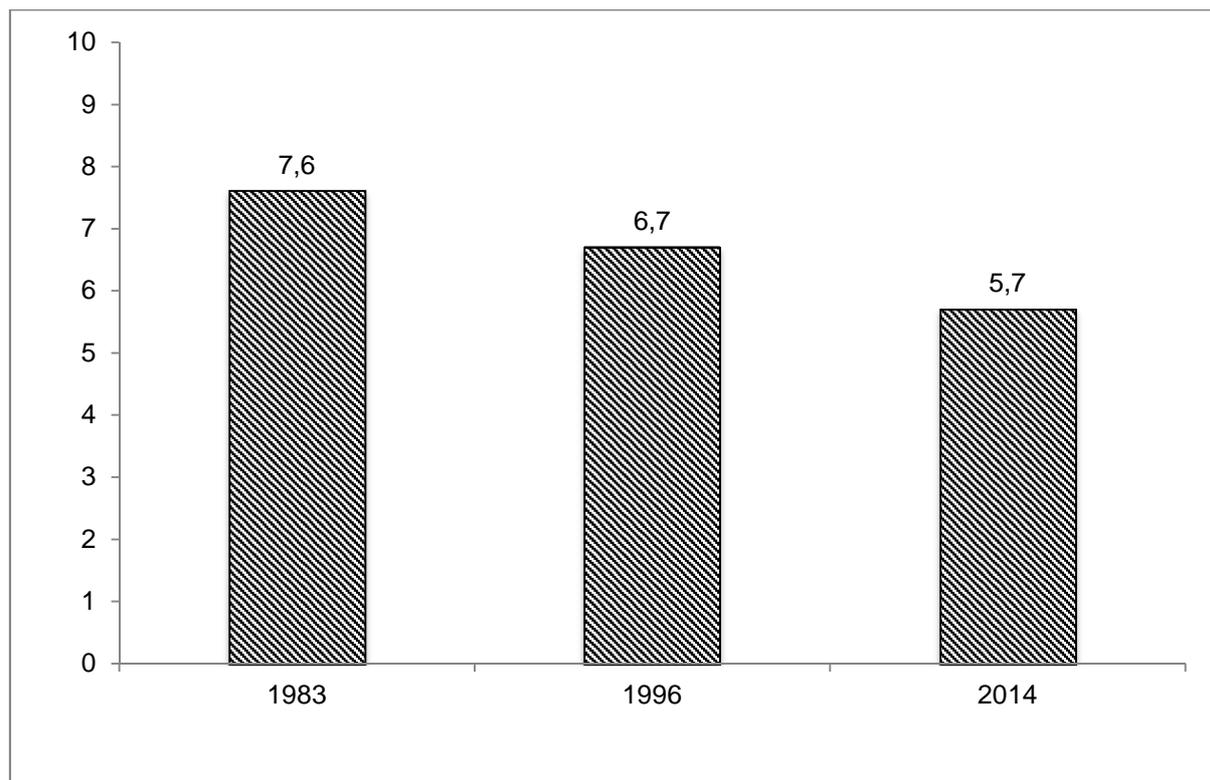
En termes de valeur relative, le poids démographique des personnes âgées a aussi varié au cours des périodes intercensitaires (1983 – 1996) et (1996 – 2014). Mais contrairement à l'effectif, les variations observées sont plus faibles et vont dans le sens inverse de l'effectif. En effet, les données indiquent que le poids démographique des personnes âgées dans la population résidente totale est passé de 7,6% en 1983, à 6,7% en 1996 et à 5,7% en 2014. Cette diminution progressive du poids démographique des personnes âgées pourrait être expliquée par le niveau élevé de la fécondité et la baisse de la mortalité infantile et juvénile au cours des dernières années (voir les résultats des EDS 1992, 1999, 2005 et 2012). Ces deux phénomènes contribuent à augmenter rapidement le poids des enfants et des jeunes au sein de la population totale par rapport aux personnes âgées.

En tenant compte du sexe, l'effectif des hommes âgés est supérieur à celui des femmes âgées en 1983 et en 2014. Mais en 1996, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Le poids démographique évolue dans le même sens. Le poids des hommes est supérieur à celui des femmes en 1983 et en 2014. C'est le contraire en 1996.

La répartition par groupes d'âge révèle les mêmes tendances de l'évolution de l'effectif et du poids démographique des personnes âgées. Au niveau de tous les groupes d'âge, les deux indicateurs augmentent progressivement au cours des trois recensements quelque soit le sexe. On constate par ailleurs que ces indicateurs diminuent en fonction de l'âge, sauf au niveau du RGPH 1983 où l'effectif et le poids des femmes de 70 – 74 ans sont supérieurs à ceux des femmes de 65-69 ans.

Graphique 2.05: Évolution de l'effectif des personnes âgées de 1983 à 2014



Graphique 2.06: Évolution du poids démographique des personnes âgées de 1983 à 2014


L'évolution du rapport de masculinité des personnes âgées au cours des RGPH-1, RGPH-2 et RGPH-3 montre que l'effectif des hommes et celui des femmes dans la population des personnes âgées varie d'un recensement à l'autre. En 1983, le rapport de masculinité était favorable aux hommes (102 hommes pour 100 femmes). En 1996 par contre, les femmes étaient plus nombreuses parmi les personnes âgées (94 hommes pour 100 femmes). En 2014 les personnes âgées sont composées de plus d'hommes que de femmes (104 hommes pour 100 femmes).

A travers cette analyse, on comprend aisément que l'effectif des personnes âgées est l'indicateur le plus approprié pour décrire la situation des personnes âgées dans le cadre d'un plaidoyer en leur faveur. La faiblesse de leur poids démographique ne permet pas d'exprimer toute l'importance qu'on doit leur accorder en tant que couche vulnérable de la population.

Tableau 2.13 : Évolution du rapport de masculinité des personnes âgées de 1983 à 2014

	1983			1996			2014		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Effectif	178 439	174 952	353 391	233 494	247 337	480 831	308 331	295 375	603 706
RM		102,0			94,4			104,4	

Ces variations sont certes difficiles à expliquer mais probablement, elles résulteraient de l'effet de la mortalité et de la migration qui affectent différemment les hommes et les femmes à tous les âges ou des erreurs de collecte des données.

2.4. Répartition géographique des personnes âgées

La population des personnes âgées est inégalement répartie sur le territoire national tant du point de vue milieu de résidence que celui de la région de résidence.

2.4.1. Répartition par milieu de résidence

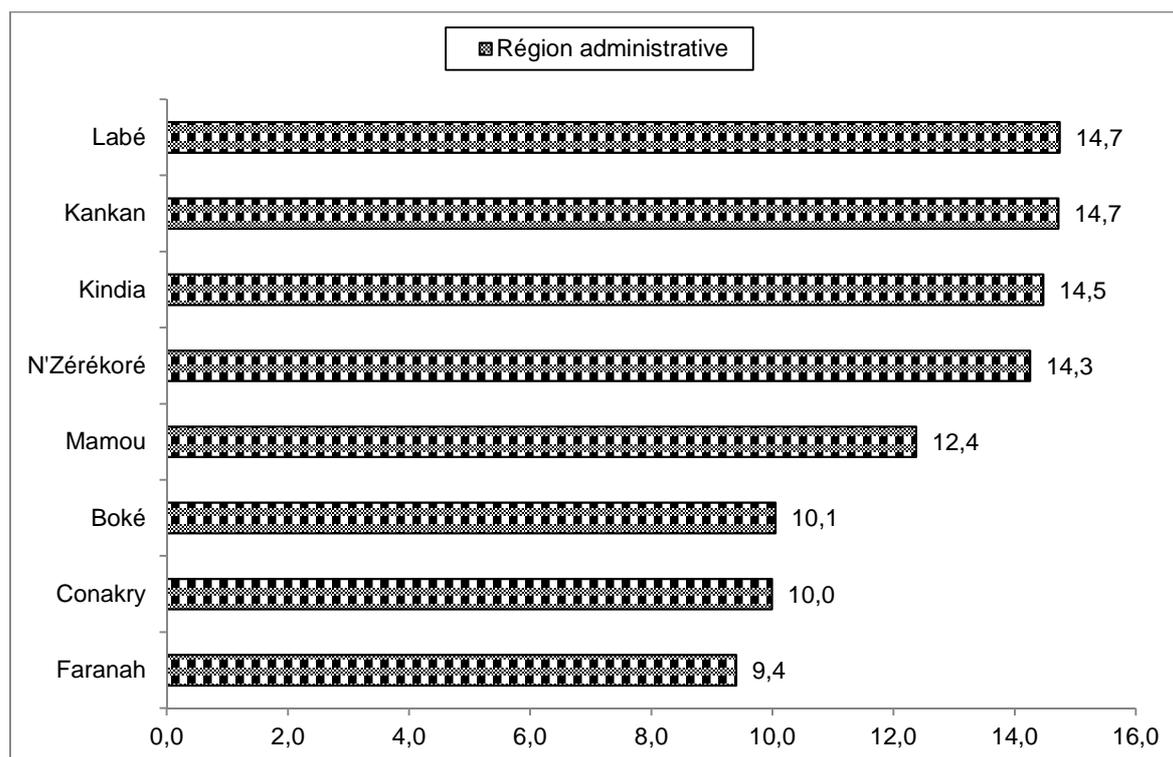
Le tableau 2.14 donne la répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence selon les catégories d'âge et le sexe. Les données montrent que la grande majorité des personnes âgées résident en milieu rural. En effet, trois personnes âgées sur quatre (74,6 %) vivent en milieu rural contre 25,4% de résidant en milieu urbain. Cette prépondérance des personnes âgées en milieu rural est vérifiée quelque soit le sexe et au niveau de toutes les catégories d'âge. Toutefois, on constate qu'en milieu rural, la proportion des femmes âgées (75,4%) est plus élevée que celle des hommes âgés (73,8%). A l'opposé en milieu urbain, ce sont les hommes qui sont plus nombreux (26,2% contre 24,6% pour les femmes). Si ces mêmes observations se confirment au niveau des personnes du 3ème âge, tel n'est le cas au niveau des personnes du 4ème âge. En effet, au niveau de cette catégorie d'âge, les hommes sont plus nombreux (82,4%) que les femmes (76,2%) en milieu rural et c'est le contraire en milieu urbain.

Tableau 2.14: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence selon les catégories d'âge et le sexe

Milieu de résidence	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Urbain	27,7	24,7	26,3	17,6	23,8	20,8	26,2	24,6	25,4
Rural	72,3	75,3	73,7	82,4	76,2	79,2	73,8	75,4	74,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

2.4.2. Répartition par région de résidence

L'analyse de la répartition des personnes âgées par région administrative à travers le Graphique 2.08 ci-dessous permet de catégoriser les régions en deux : les régions qui enregistrent les plus fortes proportions des personnes âgées c'est à dire Labé (14,7%), Kankan (14,7%), Kindia (14,5%) et N'Zérékoré (14,3%) et celles qui ont des proportions relativement faibles variant entre 12% et 9%. Il s'agit des régions de Mamou (12,4%), Boké (10,1%), Conakry (10%) et Faranah (9,4%)

Graphique 2.07: Répartition (%) des personnes âgées par région administrative de résidence


En tenant compte du sexe, les données du tableau 2.15 révèlent la prédominance des hommes parmi les personnes âgées dans toutes les régions à l'exception de Labé (47,1%) et Mamou (48,7%). La migration masculine qui caractérise ces deux régions pourrait être à l'origine de ce constat (voir le rapport sur la migration). Le même phénomène est observé chez les personnes du 3^{ème} âge. Par contre au niveau des personnes du 4^{ème} âge, c'est seulement dans les régions de Faranah (54,2%), Mamou (51,5%) et Kankan (50,6%) que la proportion des hommes est supérieure à celle des femmes.

Tableau 2.15: Répartition (%) des personnes âgées par région de résidence selon la catégorie d'âge et le sexe

Région	3 ^{ème} âge				4 ^{ème} âge				Ensemble			
	H	F	T	Effectif	H	F	T	Effectif	H	F	T	Effectif
Boké	52,3	47,7	100	50 741	48,7	51,4	100	9 956	51,7	48,3	100	60 697
Conakry	56,8	43,2	100	53 744	41,2	58,8	100	6 537	55,1	44,9	100	60 281
Faranah	53,1	46,9	100	48 327	54,2	45,8	100	8 416	53,3	46,7	100	56 743
Kankan	52,2	47,9	100	74 712	50,6	49,5	100	14 158	51,9	48,1	100	88 870
Kindia	52,9	47,1	100	72 485	49,6	50,4	100	14 888	52,3	47,7	100	87 373
Labé	47,3	52,8	100	75 172	46,5	53,5	100	13 821	47,1	52,9	100	88 993
Mamou	48,2	51,8	100	62 586	51,5	48,5	100	12 108	48,7	51,3	100	74 694
N'Zérékoré	51,0	49,0	100	71 118	47,8	52,2	100	14 937	50,4	49,6	100	86 055
Total	51,5	48,5	100	508 885	49,0	51,0	100	94 821	51,1	48,9	100	603 706

2.5. Dynamique de la population des personnes âgées

Comme toute population, la population des personnes âgées est soumise aux effets de certains phénomènes démographiques tels que la migration et la mortalité. Ces phénomènes influencent nécessairement l'évolution de la population des personnes âgées dans le temps et dans l'espace.

2.5.1. Migration des personnes âgées

L'analyse de la migration des personnes âgées permet de connaître le degré de mobilité des personnes d'âge avancé. Selon les statuts migratoires retenus dans l'étude, les personnes âgées peuvent être classées en quatre catégories :

- **les non migrants**, c'est-à-dire des personnes âgées qui n'ont jamais quitté leur localité pour aller séjourner ailleurs pour six mois ou plus ;
- **les migrants de retour**, il s'agit de personnes âgées qui ont changé de résidence une ou plusieurs fois mais sont revenues dans leur localité de naissance ;
- **les migrants internes**, ce sont des personnes âgées qui résident au moment du recensement dans une localité de la Guinée autre que leur localité de naissance ;
- **les migrants internationaux et les immigrants internationaux**, deux types personnes âgées sont concernés par ce statut : des guinéens qui ont quitté le pays pour aller résider dans un autre pays et les ressortissants d'autres pays qui résident actuellement (au moment du recensement) en Guinée.

Le tableau 2.16 donne la répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par statut migratoire et sexe selon le milieu de résidence. Les données indiquent que dans leur grande majorité (74,5%), des personnes âgées n'ont jamais changé de lieu de résidence. Cette proportion est légèrement supérieure pour les femmes (79,7% contre 69,4% pour les hommes dans l'ensemble). Du point de vue milieu de résidence, les non migrants sont proportionnellement plus nombreux par les personnes qui résident en milieu rural (86,7% contre 38,5% en milieu urbain). Quelque soit le milieu de résidence, la proportion des non migrants est plus élevée parmi les femmes par rapport aux hommes.

Dans l'ensemble, les migrants internes sont les plus nombreux parmi les migrants (16,4% contre 8,2% de migrants de retour) et moins de 1% de migrants internationaux. Leur proportion est nettement plus élevée en milieu urbain quelque soit le sexe. Elle est de 58,1% pour les hommes contre 47,5% pour les femmes. Quant aux migrants de retour, on les rencontre plus en milieu rural (8,9% contre 6,2% en milieu urbain) et parmi les hommes (12,4% contre 5,3% de femmes). La migration internationale concerne les résidents en milieu urbain mais dans une très faible proportion (environ 2% d'hommes et de femmes).

Tableau 2.16: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe selon le statut migratoire (durée de vie).

Milieu de résidence et sexe		Statut migratoire durée de vie				Total	Effectif
		Non migrant	Migrant de retour DV	Migrant interne DV	Migrant international DV/immigrant international		
Urbain	Homme	32,8	6,8	58,1	2,2	100,0	80 718
	Femme	44,8	5,5	47,5	2,3	100,0	72 594
	Total	38,5	6,2	53,1	2,3	100,0	153 312
Rural	Homme	82,4	12,4	4,8	0,5	100,0	227 613
	Femme	91,1	5,3	3,1	0,5	100,0	222 781
	Total	86,7	8,9	4,0	0,5	100,0	450 394
Total	Homme	69,4	10,9	18,7	0,9	100,0	308 331
	Femme	79,7	5,4	14,0	0,9	100,0	295 375
	Total	74,5	8,2	16,4	0,9	100,0	603 706

En tenant compte des catégories d'âge, les données du tableau 2.17 indiquent que les non migrants sont proportionnellement plus nombreux parmi les personnes du 4^{ème} âge (80,7% contre 73,3% de personnes du 3^{ème} âge). On observe le contraire au niveau des personnes qui ont migré. En effet, les proportions de migrants de retour, de migrants internes et de migrants internationaux parmi les personnes du 3^{ème} âge sont supérieures à celles des personnes du 4^{ème} âge. Par ailleurs, les femmes sont plus nombreuses parmi les non migrants quelle que soit la catégorie d'âge. A l'opposé, ce sont les hommes qui sont plus nombreux parmi les migrants pour les personnes du 3^{ème} âge et celles du 4^{ème} âge.

Tableau 2.17: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge selon le statut migratoire et le sexe

Statut migratoire durée de vie		Catégories d'âge		Total
		3 ^{ème} âge	4 ^{ème} âge	
Non migrant	Homme	47,5	48,0	47,6
	Femme	52,5	52,0	52,4
	Total	73,3	80,7	74,5
Migrant de retour DV	Homme	68,2	66,5	68,0
	Femme	31,8	33,5	32,0
	Total	8,5	6,6	8,2
Migrant interne DV	Homme	59,8	46,3	58,2
	Femme	40,2	53,7	41,8
	Total	17,3	11,9	16,4
Migrant international DV/immigrant international	Homme	53,5	43,4	52,1
	Femme	46,5	56,6	47,9
	Total	0,9	0,8	0,9
Ensemble	Homme	51,5	49,0	51,1
	Femme	48,5	51,0	48,9
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	508 885	94 821	603 706

2.5.2. Quotient de mortalité et espérance de vie des personnes âgées

Les personnes âgées sont l'une des couches de la population les plus vulnérables par rapport au phénomène de la mortalité à cause de la faiblesse de leur organisme. Le quotient de mortalité et l'espérance de vie sont les deux indicateurs retenus pour mesurer l'exposition des personnes âgées au phénomène de la mortalité.

2.5.2.1 Quotient de mortalité

Les données du tableau 2.18 montrent qu'en Guinée sur 1000 personnes âgées de 60 ans, 72 meurent avant l'âge 65 ans. Du point de sexe, on observe au niveau de ce groupe d'âge, une surmortalité des hommes par rapport aux femmes. En effet, pour 1000 hommes qui ont atteint 60 ans, 81 décèdent avant 65 ans. Cet indicateur est de 69 décès pour 1000 femmes de la même tranche d'âge. Ce constat est valable pour tous les âges.

Les données révèlent, par ailleurs, que plus l'âge augmente plus le risque de décéder avant le prochain anniversaire est élevé de 72‰ pour les personnes de 60 ans, le quotient de mortalité passe à 193‰ pour celles de 80 ans. En outre, des écarts plus ou moins importants existent entre les quotients de mortalité des hommes et ceux des femmes aux différents âges et toujours au profit des hommes. Ces écarts s'expliquent par une surmortalité masculine qu'on observe à tous les âges.

Des disparités sont observées aussi entre les quotients de mortalité des personnes âgées résidant en milieu urbain et celles du milieu rural. En effet, le risque de mourir est plus élevé pour les personnes âgées du milieu urbain quelque soit l'âge et le sexe considéré.

Tableau 2.18: Quotients de mortalité des personnes âgées de 60 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (en ‰).

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
60 ans	84,0	74,2	79,8	79,3	57,3	68,9	80,8	68,9	72,0
65 ans	124,3	106,9	116,4	112,5	86,2	99,4	115,8	82,9	103,8
70 ans	168,7	144,6	157,1	145,9	113,6	130,3	151,2	129,2	136,7
75 ans	248,1	199,3	222,9	200,5	166,5	183,8	210,8	160,4	192,6
80 ans et +	-	-	-	-	-	-	-	-	-

2.5.2.2 Espérance de vie

Selon les données du 3^{ème} recensement général de la population et l'habitation (tableau 2.19), si les conditions sanitaires et les autres risques de mortalité restent constants, les personnes âgées de 60 ans devraient vivre encore en moyenne 19,2 ans avant de mourir. Mais plus l'âge augmente plus l'espérance de vie des personnes âgées diminue. Elle est de 15,5 ans pour les personnes de 65 ans, 12 ans pour les personnes de 70 ans, 8,6 ans pour les personnes de 75 ans et 5 ans pour les personnes de 80 ans. Par ailleurs, les femmes vivent plus longtemps que les hommes à tous les âges. Les personnes âgées vivant en milieu rural ont une espérance de vie supérieure à celle de leurs homologues du milieu urbain à tous les âges quelque soit le sexe.

Tableau 2.19: Espérance de vie aux différents âges des personnes âgées de 60 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe (en années).

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
60 ans	18,2	19,1	18,6	18,9	20,1	19,5	18,7	19,8	19,2
65 ans	14,6	15,4	15,0	15,3	16,2	15,7	15,1	16,1	15,5
70 ans	11,3	11,9	11,6	11,9	12,5	12,2	11,8	12,3	12,0
75 ans	8,1	8,5	8,3	8,5	8,8	8,6	8,4	8,8	8,6
80 ans et +	-	-	-	-	-	-	-	-	-

2.6. Vue d'ensemble

Le RGPH-3 a dénombré 603 706 personnes âgées de 60 ans et plus. Cet effectif représente 5,7% de la population résidente totale. Il est composé de plus d'hommes (308 331) que de femmes (295 375). Les hommes ont un poids démographique de 6,1% contre 5,4% pour les femmes dans l'ensemble de la population. Le poids des personnes âgées qui résident en milieu rural (6,6%) est plus élevé que celui de leurs homologues du milieu urbain (4,2%). Le poids des hommes est supérieur à celui des femmes dans les deux milieux de résidence.

Les régions de Mamou et Labé enregistrent des poids démographiques très élevés (environ le double de la moyenne nationale: 5,7%). Les autres régions ont un poids inférieur à la moyenne nationale.

Le poids des personnes du 3^{ème} âge est supérieur à celui des personnes du 4^{ème} âge en milieu urbain et en milieu rural. Dans toutes les régions, le poids des personnes du 4^{ème} âge est plus faible que celui des personnes du 3^{ème} âge. Mais, c'est dans les régions de Mamou et Labé où l'écart entre le poids des personnes des deux catégories d'âge atteint 6%.

La grande majorité des personnes âgées sont du 3^{ème} âge (87,2% en milieu urbain et 83,3% en milieu rural) quel que soit le sexe. Mais, la proportion des hommes âgés est légèrement supérieure à celle des

femmes âgées en milieu urbain, (89,9% contre 84,1% respectivement). En milieu rural, les deux proportions sont sensiblement égales.

La prédominance des personnes du 3^{ème} âge est remarquable dans toutes les régions. Les plus fortes proportions de personnes du 4^{ème} âge sont observées dans les régions de N'Zérékoré (17,4%), Kindia (17,0%), Boké (16,4%) et Mamou (16,2%).

Il n'y a presque pas de discrimination basée sur le genre dans la pratique de la religion par les personnes âgées. L'islam est la religion dominante. La religion chrétienne occupe le deuxième rang. Les autres croyances religieuses sont faiblement pratiquées.

La structure par âge et sexe, indique que les personnes âgées sont constituées majoritairement d'hommes (104 hommes pour 100 femmes). Sous l'effet de la mortalité, la proportion des personnes âgées décroît rapidement en fonction de l'âge. Les personnes du 3^{ème} âge sont plus représentées (84,3%). Les hommes sont légèrement plus nombreux parmi les personnes du 3^{ème} âge. C'est le contraire chez les personnes du 4^{ème} âge. L'âge moyen et l'âge médian des personnes âgées sont respectivement de 70,8 ans et 67,9 ans.

Au cours de la période 1983 - 2014 la population des personnes âgées a augmenté de 250 315 personnes, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,3%.

La grande majorité (74,5%) des personnes âgées sont des non migrants. Les hommes sont plus concernés par la migration que les femmes quelque soit la catégorie d'âge. La plupart des migrants sont des migrants internes (16,4% contre 8,2% des migrants de retour et 0,9% des migrants internationaux). Ce sont les personnes âgées qui résident en milieu urbain qui migrent plus (61,5% contre 13,3% en milieu rural).

La durée moyenne de vie est de 19,2 ans pour les personnes âgées de 60 ans. Elle diminue jusqu'à 5 ans pour les personnes de 80 ans. Les femmes et les résidents en milieu rural vivent plus longtemps que leurs homologues du milieu urbain.

CHAPITRE 3: CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DES PERSONNES AGEES

Les caractéristiques socioculturelles des personnes âgées ont une grande influence sur leurs conditions de vie. Les principales caractéristiques socioculturelles des personnes âgées retenues pour cette analyse sont: la région naturelle de résidence, la religion, l’alphabétisation, le niveau d’instruction et l’état matrimonial.

3.1. Région naturelle de résidence

La Guinée est subdivisée en quatre régions naturelles qui ont des spécificités bien distinctes du point de vue géographie (climat, végétation, sol, sous sol, hydrographie) et du point de vue comportement ou pratique socioculturel (coutumes, mœurs...). Ces régions sont les suivantes : - Basse Guinée (y compris la ville de Conakry), - Moyenne Guinée, - Haute Guinée et - Guinée Forestière.

La répartition des personnes âgées par catégorie d’âge et sexe selon la région naturelle de résidence (tableau 3.01) montre que les régions de la Basse Guinée (31,3%) et de la Moyenne Guinée (30,4%) sont celles qui abritent les fortes proportions de personnes âgées. La Haute Guinée vient au 3^{ème} rang avec 21,2% de personnes âgées. La région de la Guinée Forestière a la plus faible proportion (17,1%). Cette répartition est valable au niveau des personnes du 3^{ème} âge et celles du 4^{ème} âge. Mais du point de vue répartition par sexe, on relève quelques variations au niveau des régions de la Basse Guinée et de la Moyenne Guinée. En effet, dans l’ensemble, la proportion des hommes résidant en Basse Guinée est supérieure à celle des hommes vivant en Moyenne Guinée (32,4% contre 28,7% respectivement). Au niveau des femmes on constate le contraire. Les femmes âgées sont plus nombreuses en Moyenne Guinée (32,1%) par rapport à la Basse Guinée (30,0%).

Tableau 3.01: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d’âge et sexe selon les régions naturelles

Région naturelle	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Basse Guinée	33,0	29,8	31,5	29,1	31,2	30,2	32,4	30,0	31,3
Moyenne Guinée	28,5	32,4	30,4	30,2	30,3	30,3	28,7	32,1	30,4
Haute Guinée	21,7	20,8	21,3	22,2	19,9	21,0	21,8	20,6	21,2
Guinée Forestière	16,8	17,0	16,9	18,4	18,7	18,6	17,0	17,3	17,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

3.2. Religion

En tant que pays laïc, plusieurs religions ou croyances sont pratiquées en Guinée. Le tableau 3.02 donne la répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par la religion selon la catégorie d’âge et sexe. Les données indiquent que la grande majorité des personnes âgées sont des musulmans. En effet, quelque soit l’âge et quelque soit le sexe, environ neuf personnes âgées sur dix ont déclaré appartenir à la confession musulmane. Ce constat est conforme à la réalité car, la religion musulmane est la plus répandue dans le pays. Du point de vue sexe, on constate que les hommes sont un peu plus nombreux parmi les musulmans âgés de 60 ans et plus.

La religion chrétienne occupe le deuxième rang avec 5,5% de pratiquants parmi les personnes âgées. Mais contrairement aux musulmans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les personnes âgées se réclamant de la religion chrétienne. Ce constat se vérifie aussi bien chez les personnes du 3^{ème} âge que celles du 4^{ème} âge. Les autres croyances (sans religion, animiste et autres religions) sont très peu pratiquées.

Tableau 3.02: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon la religion

Religion	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans religion	1,9	2,3	2,1	2,7	3,0	2,8	2,0	2,4	2,2
Musulmane	90,7	89,5	90,1	89,8	87,7	88,8	90,6	89,2	89,9
Chrétienne	5,4	5,6	5,5	5,0	6,1	5,6	5,3	5,7	5,5
Animiste	1,9	2,4	2,2	2,3	3,0	2,7	2,0	2,5	2,2
Autres religions	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

La répartition de la population des personnes âgées par la religion selon le milieu de résidence (tableau 3.03) ne montre pas de disparités très significatives entre le milieu urbain et le milieu rural. Toutefois, on constate que les proportions des personnes âgées qui pratiquent la religion musulmane (92,4% contre 89,1%) et la religion chrétienne (6,6% contre 5,1%) sont un peu plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. Par contre, les animistes (2,9% contre 0,32) et les sans religions (2,7% contre 0,6%) sont un peu plus représentés en milieu rural par rapport au milieu urbain.

Tableau 3.03 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la religion

Religion	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans religion	0,6	0,6	0,6	2,5	3,0	2,7	2,0	2,4	2,2
Musulmane	92,5	92,2	92,4	89,9	88,3	89,1	90,6	89,2	89,9
Chrétienne	6,4	6,7	6,6	4,9	5,4	5,1	5,3	5,7	5,5
Animiste	0,3	0,4	0,3	2,6	3,2	2,9	2,0	2,5	2,2
Autres religions	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

En tenant compte de la région de résidence (tableau 3.04), on constate que l'islam est la religion dominante dans toutes les régions. Mais les plus fortes proportions de musulmans parmi les personnes âgées sont enregistrées dans les régions de Labé (99,7%), Mamou (99,7%) et Kankan (99,3%). À l'opposé, les régions de Faranah (88,8%) et N'Zérékore (45%) détiennent les plus faibles proportions.

La religion chrétienne est la deuxième religion pratiquée par les personnes âgées dans toutes les régions. Cependant, c'est dans la région de N'Zérékore que sa pratique est plus répandue avec 25,4% de fidèles. Outre N'Zérékore, on enregistre des proportions relativement importantes de chrétiens parmi les personnes âgées dans les régions de Faranah (9,7%), Conakry (4,2%) et Boké (2,8%).

La région de N'Zérékore se distingue aussi par des proportions relativement élevées de personnes âgées animistes (15,5%) et de sans religion (13,4%). Cette configuration n'est pas spécifique aux personnes âgées car même dans la population globale, la région de N'Zérékore présente un profil spécifique.

Tableau 3.04 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon la religion

Région de résidence	Sans religion	Musulmane	Chrétienne	Animiste	Autres religions	Total	Effectif
Boké	0,3	96,7	2,8	0,1	0,1	100,0	60 697
Conakry	0,4	95,3	4,2	0,0	0,1	100,0	60 281
Faranah	1,1	88,8	9,7	0,2	0,2	100,0	56 743
Kankan	0,2	99,3	0,5	0,0	0,0	100,0	88 870
Kindia	0,3	98,5	1,2	0,0	0,0	100,0	87 373
Labé	0,1	99,7	0,1	0,0	0,0	100,0	88 993
Mamou	0,1	99,7	0,1	0,0	0,0	100,0	74 694
N'Zérékoré	13,4	45,0	25,4	15,5	0,7	100,0	86 055
Total	2,2	89,9	5,5	2,2	0,1	100,0	603 706

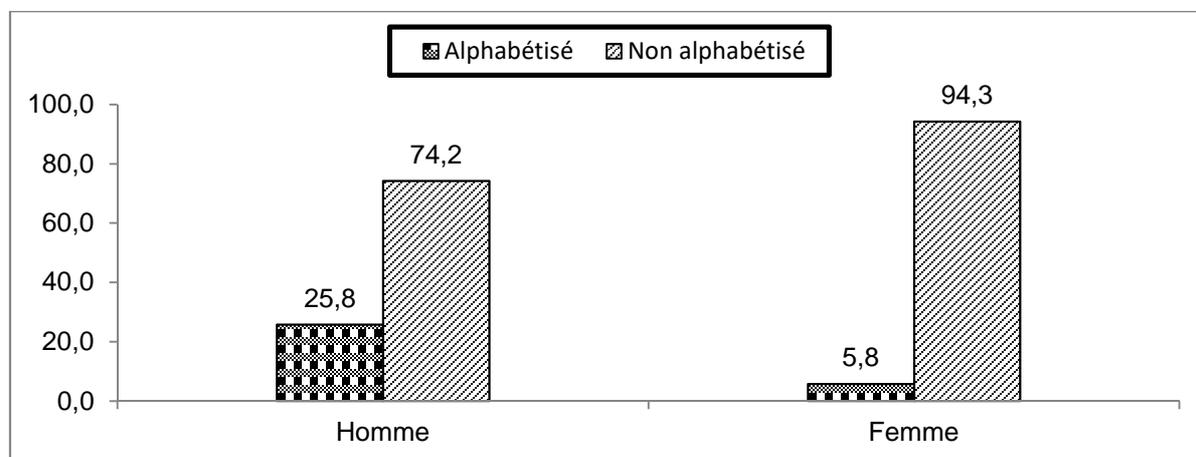
3.3. Alphabétisation

L'aptitude à lire et à écrire des personnes âgées est un indicateur qui permet de mesurer le niveau de l'information et de la communication qui doivent être véhiculées à leur endroit pour les besoins de sensibilisation ou de formation. Le tableau 3.05 donne la répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par statut d'alphabétisation selon la catégorie d'âge et le sexe. Les données de ce tableau montrent que les personnes âgées ont un niveau d'alphabétisation faible. En effet dans l'ensemble, seulement 16% des personnes âgées savent lire et écrire dans une langue quelconque, soit un taux d'analphabétisme de 84%. Le taux d'alphabétisme de l'ensemble de la population (15 ans et plus) est le double de celui des personnes âgées (32%).

Tableau 3.05: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon le statut d'alphabétisation

Statut d'alphabétisation	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Alphabétisé	27,6	6,2	17,2	15,7	3,4	9,4	25,8	5,8	16,0
Analphabète	72,4	93,8	82,8	84,3	96,6	90,6	74,2	94,2	84,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

Du point de vue sexe, on observe une inégalité considérable entre les hommes et les femmes dans l'aptitude à lire et à écrire dans une langue quelconque. En effet, le graphique 3.1 indique que seulement 5,8% des femmes âgées savent lire et écrire contre 25,8% d'hommes âgés.

Graphique 3.01 : Statut d'alphabétisation des personnes âgées selon le sexe


En examinant le niveau d’alphabétisation des personnes âgées selon les catégories d’âge, on constate à travers les données du tableau 3.08 que le niveau d’alphabétisation des personnes âgées baisse quand l’âge augmente. En effet, quelque soit le sexe, le pourcentage des personnes du 3^{ème} âge alphabétisées (17,2%) est plus élevé que celui des personnes du 4^{ème} âge (9,4%).

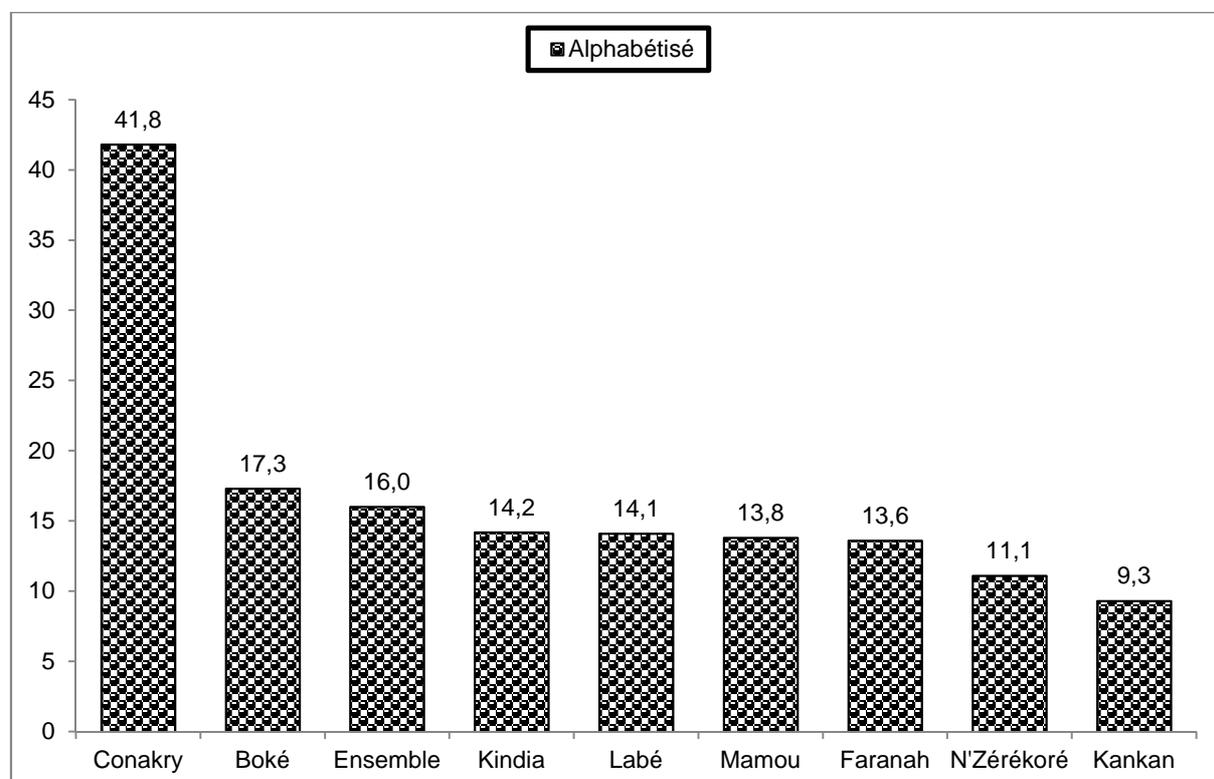
Comme on pouvait s’y attendre, l’analyse du niveau d’alphabétisation des personnes âgées selon le milieu de résidence (tableau 3.06) révèle que les personnes qui résident en milieu urbain ont un niveau d’alphabétisation trois fois supérieur à celui de leurs collègues du milieu rural (32,1% contre 10,5% respectivement). Ce constat est valable tant au niveau des hommes que des femmes.

Tableau 3.06 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut d’alphabétisation

Statut d’alphabétisation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Alphabétisé	47,1	15,3	32,1	18,2	2,6	10,5	25,8	5,8	16,0
Analphabète	52,9	84,7	67,9	81,8	97,4	89,5	74,2	94,2	84,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

L’examen du niveau d’alphabétisation des personnes âgées selon la région de résidence (Graphique 3.02) montre une disparité entre les régions. En effet, la région de Conakry se démarque avec 42% de personnes âgées alphabétisées. Dans les autres régions, la proportion des personnes âgées alphabétisées est inférieure à la moyenne nationale (16%) exception faite de la région de Boké qui enregistre 17,3% de personnes âgées alphabétisées. La région de Kankan aussi se démarque de ces dernières en détenant le plus faible pourcentage de personnes âgées alphabétisées (9,3%).

Graphique 3.02: Proportion (%) de personnes âgées de 60 ans et plus alphabétisées par région de résidence



3.4. Niveau d'instruction

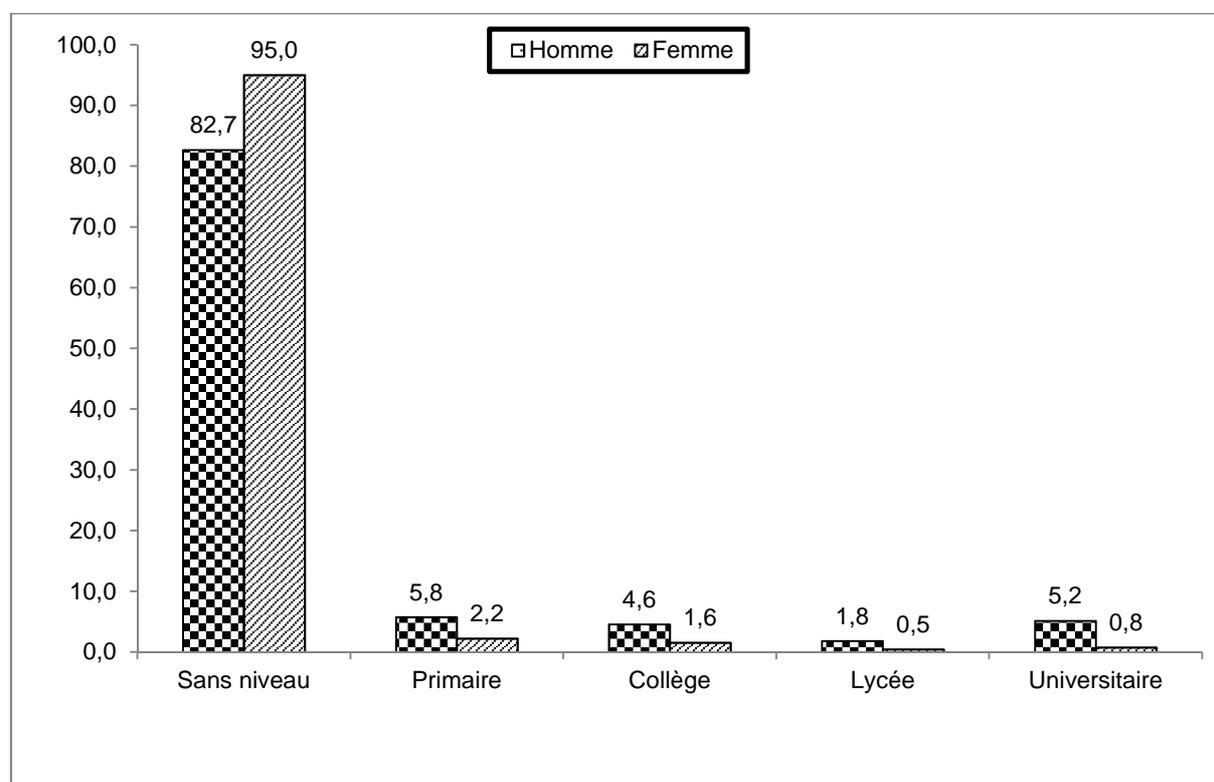
Le niveau d'instruction est un facteur déterminant en matière de comportement et de bien-être de la population. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés à évaluer le niveau d'instruction des personnes âgées. Le tableau 3.07 présente la répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par niveau d'instruction selon les catégories d'âge et sexe. Il ressort des données que dans l'ensemble de la population des personnes âgées près de neuf personnes sur dix (88,7%) n'ont aucun niveau d'instruction. Les personnes instruites se répartissent par niveau comme suit : 4% ont le niveau primaire, 3,1% ont fréquenté le collège, 1,2% ont fait le lycée et 3% sont des universitaires.

Tableau 3.07: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et sexe selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans niveau	80,7	94,5	87,4	93,8	97,5	95,7	82,7	95,0	88,7
Primaire	6,2	2,4	4,3	3,2	1,5	2,3	5,8	2,2	4,0
Collège	5,1	1,8	3,5	1,5	0,6	1,0	4,6	1,6	3,1
Lycée	2,1	0,5	1,3	0,6	0,2	0,4	1,8	0,5	1,2
Universitaire	5,9	0,9	3,5	1,0	0,2	0,6	5,2	0,8	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

L'analyse selon le sexe révèle que comme l'alphabétisation, les hommes âgés (17,3%) ont plus accès à l'instruction que les femmes âgées (5%) et ce constat est valable à tous les niveaux d'instruction (Graphique 3.03).

Graphique 3.03: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par niveau d'instruction selon le sexe.



En tenant compte de la catégorie d'âge, on constate que le niveau d'instruction des personnes du 3^{ème} âge est supérieur à celui des personnes du 4^{ème} âge. Cette observation est valable pour les deux sexes quel que soit le niveau d'instruction considéré.

Du point de vue milieu de résidence, on note une démarcation entre le milieu urbain et le milieu rural dans l'accès à l'instruction des personnes âgées. En effet, le tableau 3.08 indique que les personnes âgées résidant en milieu urbain ont un niveau d'instruction supérieur à celui de leurs homologues d'âge vivant en milieu rural (29% contre 5,2% respectivement). Cette démarcation se vérifie aussi bien au niveau des hommes qu'au niveau des femmes.

Tableau 3.08: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans niveau	58,7	84,9	71,1	91,2	91,2	94,7	82,7	95,0	88,7
Primaire	9,4	5,3	7,5	4,5	4,5	2,8	5,8	2,2	4,0
Collège	10,0	5,3	7,8	2,6	2,6	1,5	4,6	1,6	3,1
Lycée	4,7	1,7	3,3	0,8	0,8	0,4	1,8	0,5	1,2
Universitaire	17,1	2,8	10,4	0,9	0,9	0,5	5,2	0,8	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

En observant le niveau d'instruction des personnes âgées suivant la répartition régionale, on constate que la région de Conakry a les proportions les plus élevées de personnes âgées instruites quelque soit le niveau d'instruction considéré. Les régions de N'Zérékoré, Boké et Kindia viennent au deuxième rang avec des proportions de personnes âgées supérieures ou égales à 10%. Les régions de Labé (5,2%) et Mamou (4,2%) ont les plus faibles proportions de personnes instruites.

Tableau 3.09: Répartition de personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon le niveau d'instruction

Région de résidence	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Univer-sitaire	Total	Effectif
Boké	89,0	4,9	3,3	1,1	1,7	100	60 697
Conakry	61,5	8,7	9,8	4,2	15,8	100	60 281
Faranah	91,3	3,8	2,5	0,8	1,5	100	56 743
Kankan	92,9	2,8	2	0,8	1,5	100	88 870
Kindia	89,9	3,6	2,5	1,1	2,8	100	87 373
Labé	94,9	2,5	1,5	0,4	0,8	100	88 993
Mamou	95,8	1,9	1,1	0,3	0,9	100	74 694
N'Zérékoré	87,7	5,4	3,7	1,3	1,8	100	86 055
Total	88,7	4,0	3,1	1,2	3,0	100	603 706

3.5. Situation matrimoniale

La situation matrimoniale est une importante variable d'analyse de la situation des personnes âgées. En effet, elle permet de mesurer la responsabilité économique et sociale que les personnes âgées assument au sein de leurs ménages. C'est aussi un indicateur de mesure du risque d'exposition à l'isolement des personnes âgées. Dans l'analyse nous examinerons l'état matrimonial des personnes âgées en fonction du sexe, de la catégorie d'âge et du milieu de résidence.

L'examen du tableau 3.10 ci-dessous révèle que les personnes âgées sont généralement mariées quelque soit leur sexe. En effet, 79,1% des personnes âgées des deux sexes sont mariées. Mais ce sont les hommes âgés qui sont plus dans les liens du mariage que les femmes âgées (94,2% contre 63,3% respectivement). Les veufs représentent 16,1% de l'effectif total des personnes âgées. Les personnes âgées qui ont ce statut sont plus nombreuses parmi les femmes (30,1%) que parmi les hommes (2,8%). La rupture d'union est rare chez les personnes âgées (moins de 1% des hommes et des femmes). Les personnes âgées qui n'ont jamais été mariées sont faiblement représentées (3,9%)

et les femmes (5,5%) sont plus concernées que les hommes (2,4%). La vie en union libre et le concubinage ne sont presque pas pratiqués par les personnes âgées.

Tableau 3.10: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon le statut matrimonial

Statut matrimonial	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Célibataire	2,2	5,0	3,6	3,6	7,9	5,8	2,4	5,5	3,9
Monogame	54,2	24,2	39,7	53,0	19,4	35,8	54,0	23,4	39,1
Polygame	40,6	42,1	41,3	37,2	28,6	32,8	40,1	39,9	40,0
Veuf/Veuve	2,3	27,6	14,6	5,6	42,8	24,6	2,8	30,1	16,1
Divorcé(e)/ Séparé(e)	0,6	0,9	0,7	0,4	0,8	0,6	0,5	0,9	0,7
Union libre/Concubinage	0,1	0,2	0,1	0,1	0,5	0,3	0,1	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

En ce qui concerne le type de mariage contracté par les personnes âgées, on constate que, plus de la moitié des hommes âgés (54%) sont des monogames tandis que parmi les femmes âgées, seulement (23,4%) sont uniques épouses de leurs maris. A l'opposé, les proportions d'hommes âgés et de femmes âgées qui ont contracté un mariage polygamique sont presque identiques (40,1% contre 39,9% respectivement).

En tenant compte de la catégorie d'âge, les données indiquent que ce sont les personnes du 3^{ème} âge (hommes et femmes) qui sont plus dans les liens du mariage que celles du 4^{ème} âge (81% contre 68,6% respectivement). Par contre, les veufs sont plus nombreux parmi les personnes du 4^{ème} âge (24,6% contre 14,6% pour les personnes du 3^{ème} âge). Au niveau des autres statuts matrimoniaux, on ne relève pas un écart significatif entre les personnes du 3^{ème} et du 4^{ème} âge.

En examinant l'état matrimonial des personnes âgées selon le milieu de résidence à travers les données du tableau 3.11 ci-dessous, on note que la proportion de mariés en milieu urbain et en milieu rural est presque la même (79%). Mais la polygamie est plus répandue en milieu rural qu'en milieu urbain (42,1% contre 34% respectivement). Du point de vue sexe, il existe très peu d'écart entre les proportions d'hommes polygames et de femmes mariées à un homme polygame tant en milieu urbain qu'en milieu rural. En ce qui concerne les veufs, leur proportion est presque identique en milieu urbain (17%) et en milieu rural (16%). Cependant, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, ce sont les femmes qui sont plus exposées à cette situation par rapport aux hommes (33% de femmes contre 2,6% d'hommes en milieu urbain et 29% de femmes contre 2,9% d'hommes en milieu rural). Quant aux personnes âgées célibataires, elles sont dénombrées en milieu urbain et en milieu rural dans les mêmes proportions (4%).

Tableau 3.11: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon l'état matrimonial.

Etat matrimonial	Urbain			Rural			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Célibataire	2,7	5,4	4,0	2,3	5,5	3,9	2,4	5,5	3,9
Monogame	62	24,2	44,1	51,2	23,2	37,4	54	23,4	39,1
Polygame	31,9	36,1	33,9	43	41,1	42,1	40,1	39,9	40
Veuf/Veuve	2,6	33,0	17	2,9	29,1	15,8	2,8	30,1	16,1
Divorcé(e)/ Séparé(e)	0,7	1,1	0,9	0,5	0,8	0,6	0,5	0,9	0,7
Union libre/ Concubinage	0,0	0,2	0,1	0,1	0,3	0,2	0,1	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

Au niveau régional (tableau 3.12), on observe quelques différences entre les régions. En effet, concernant la pratique de la polygamie par les personnes âgées, les régions de N'Zérékoré (26%) et Conakry (30%) se démarquent des autres régions avec les plus faibles proportions de polygames parmi les personnes âgées. À l'opposé, les régions de Kankan (46,3%), Boké (45,3%), Faranah (45,1%) et Labé (44,8%) enregistrent les proportions les plus élevées de personnes âgées polygames. Par ailleurs, on note aussi que la région de N'Zérékoré a la plus forte proportion de veufs et de veuves (24,7%) alors que dans les autres régions, cette proportion varie entre 13% et 16%.

Tableau 3.12: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon l'état matrimonial

Région de résidence	Etat matrimonial des personnes âgées de 60 ans et +						Total	Effectif
	Célibataires	Mono-games	Polygames	Veufs/ Veuves	Divorcés(es) Séparé(es)	Union libre/ Concu-binage		
Boké	3,7	36,9	45,3	13,2	0,6	0,2	100	60 697
Conakry	4,2	48,3	30,2	16	1,2	0,1	100	60 281
Faranah	3,9	35,4	45,1	15	0,5	0,1	100	56 743
Kankan	3,5	34	46,3	15,7	0,3	0,1	100	88 870
Kindia	4,3	37,9	42,4	14,3	0,8	0,2	100	87 373
Labé	3	37,1	44,8	14,4	0,5	0,1	100	88 993
Mamou	3,3	42,1	39,8	14,2	0,5	0,1	100	74 694
N'Zérékoré	5,4	42,4	25,8	24,7	1,3	0,4	100	86 055
Total	3,9	39,1	40,0	16,1	0,7	0,2	100	603 706

3.6. Vue d'ensemble

La Guinée est subdivisée en quatre régions naturelles qui ont des caractéristiques géographiques et socioculturelles bien distinctes. Les personnes âgées sont inégalement réparties entre ces régions. La Basse Guinée et la Moyenne Guinée abritent chacune près du tiers de l'effectif total. Un peu plus du quart de l'effectif habitent la Haute Guinée. La Guinée Forestière a le plus faible effectif (17,1%). Cette répartition est valable pour les personnes du 3^{ème} âge et celles du 4^{ème} âge. On relève des variations importantes entre sexe au niveau des régions de la Basse Guinée et de la Moyenne Guinée.

Du point de vue religion, la grande majorité des personnes âgées sont des musulmans. Le christianisme est la 2^{ème} religion pratiquée par les personnes âgées. Les autres croyances (animistes, autres religions, sans religion) ont très peu de fidèles. Le milieu de résidence a très peu d'influence sur la pratique de la religion. Il en est de même du sexe. L'islam est la religion la plus pratiquée par les personnes âgées dans toutes les régions même à N'Zérékoré.

Plus de 80% des personnes âgées ne savent ni lire et ni écrire. Les hommes sont plus aptes à lire et à écrire que les femmes. Les personnes âgées qui résident en milieu urbain sont nettement plus alphabétisées que leurs homologues du milieu rural quelque soit le sexe. Le niveau d'alphabétisation des personnes âgées est plus élevé à Conakry que dans les autres régions. Le niveau d'instruction des personnes est établi comme suit : 4% ont le niveau primaire, 3,1% ont fréquenté le collège, 1,2% ont fait le lycée et 3% ont fréquenté l'université.

Du point de vue situation matrimoniale, les personnes âgées sont généralement mariées. Mais les hommes âgés sont plus dans les liens du mariage que les femmes. Les veufs représentent 16,1% et les femmes sont plus concernées par ce statut. Les divorcés, les célibataires et les personnes en union libre sont rares parmi les personnes âgées.

CHAPITRE 4 : ACTIVITE ECONOMIQUE DES PERSONNES AGEES

L'activité économique est à la fois précoce et tardive en Guinée. Dans un tel contexte, il est important que l'on s'intéresse au travail des personnes âgées pour apprécier le niveau de leur participation à l'activité économique nationale.

4.1. Statut d'activité

Le statut d'activité permet de classer les personnes âgées en deux catégories comme suit :

- **les actifs** qui sont constitués des personnes qui exerçaient une activité économique au moment du recensement (occupés) et celles qui étaient à la recherche d'un emploi (chômeurs) et ;
- **les inactifs** qui comprennent les femmes au foyer, les rentiers, les retraités, les invalides et les vieillards.

Les résultats du 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitation (tableau 4.01) indiquent que près d'une personne âgée sur deux (49,3%) est en activité. Cette proportion d'actifs parmi les personnes âgées est supérieure à celle de la population totale (34,4%). La presque totalité des personnes âgées actives (48%) exerçaient une activité économique au moment du recensement contre (94,8%) d'actifs occupés dans l'ensemble de la population. Seulement 1,3% des personnes âgées actives se sont déclarées en situation de chômage. Cette proportion est de (5,2%) pour la population totale.

Les personnes âgées qui ne participent pas à l'activité économique (les inactifs) sont évaluées à 50,7%. Elles sont constituées principalement des invalides et des vieillards (35,5%). Les femmes au foyer (ménagères) représentent la deuxième composante des inactifs eu égard à leur poids parmi les personnes âgées inactives (10,5%). Les retraités (4%) et les rentiers (0,7%) sont les deux dernières composantes des personnes âgées inactives.

Du point de vue sexe, les hommes âgés sont économiquement plus actifs que les femmes âgées et cela se traduit par un taux d'occupation des hommes qui est plus que le double de celui des femmes (66% contre 29,3%). On compte aussi plus d'hommes en situation de chômage (1,7%) que de femmes (0,9%).

Au niveau des inactifs, les femmes se distinguent par leur poids parmi les invalides et les vieillards (45,7% contre 25,7% pour les hommes) et les femmes au foyer (21%). Ce statut ne s'applique pas aux hommes.

Tableau 4.01: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon la situation d'activité

Situation d'activité	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Actifs	73,7	33,5	54,2	33,5	13,3	23,3	67,7	30,2	49,3
Occupé	72	32,6	52,9	32,3	12,4	22,2	66	29,3	48,0
Chômeur	1,7	0,9	1,3	1,2	0,9	1,1	1,7	0,9	1,3
Inactifs	26,3	66,5	45,8	66,5	86,7	76,7	32,3	69,8	50,7
Femme au foyer	-	23,8	11,6	-	9,8	5	-	21,5	10,5
Rentier	0,9	0,5	0,7	0,7	0,4	0,5	0,9	0,5	0,7
Retraité	6,1	2,1	4,2	4,5	2	3,2	5,8	2,1	4,0
Invalide/Vieillard	19,4	40,1	29,4	61,3	74,4	68,0	25,7	45,7	35,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

En tenant compte de l'âge, comme on peut s'y attendre, les personnes du 3^{ème} âge sont nettement plus actives que celles du 4^{ème} âge. En effet au moment du recensement, 52,9% des personnes âgées du

3^{ème} âge ont déclaré qu'elles exerçaient une activité économique. Cette proportion est de 22,2% pour les personnes du 4^{ème} âge. La proportion de personnes âgées chômeurs est faible et sensiblement égale pour les deux catégories d'âge. Par ailleurs, quelque soit la catégorie d'âge, on compte plus d'hommes que de femmes parmi les occupés et les chômeurs.

Les inactifs sont plus nombreux parmi les personnes du 4^{ème} âge. Leur grande majorité est constituée d'invalides ou de vieillards (68% contre 29,4 pour les personnes du 3^{ème} âge). Les femmes sont plus dans cette situation que les hommes quel que soit la catégorie d'âge. En ce qui concerne les femmes au foyer, elles sont proportionnellement plus nombreuses parmi les personnes du 3^{ème} âge (11,6% contre 5% pour celles du 4^{ème} âge). Les proportions de rentiers et retraités sont légèrement plus élevées parmi les personnes du 3^{ème} âge et parmi les hommes.

L'examen des données réparties selon le milieu de résidence (tableau 4.02) relève que les personnes âgées vivant en milieu rural participent plus à l'activité économique que celles du milieu urbain. En effet, 51,2% d'entre elles sont des actifs contre 43,6% en milieu urbain. Ces actifs sont presque tous occupés (50,3% en milieu rural contre 41,3% en milieu urbain).

Tableau 4.02: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la situation d'activité

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Actifs	61,4	23,8	43,6	69,7	32,2	51,2	67,7	30,1	49,3
Occupé	58,3	22,4	41,3	68,7	31,5	50,3	66,0	29,3	48
Chômeur	3,1	1,4	2,3	1,0	0,7	0,9	1,7	0,9	1,3
Inactifs	38,6	76,2	56,4	30,3	67,8	48,8	32,3	69,9	50,7
Femme au foyer	-	26,8	12,7	-	19,8	9,8	-	21,5	10,5
Rentier	1,6	0,9	1,3	0,6	0,3	0,5	0,9	0,5	0,7
Retraité	16,0	5,6	11,1	2,2	1,0	1,6	5,8	2,1	4,0
Invalide/vieillard	21,0	43,0	31,4	27,4	46,6	36,9	25,7	45,7	35,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

L'inactivité économique caractérise plus les personnes âgées vivant dans les villes. Dans l'ensemble, la proportion des inactifs en milieu urbain est de 56,4% contre 48,8% en milieu rural. Ce constat est valable pour toutes les catégories d'inactifs à l'exception des invalides et vieillards au niveau desquels on enregistre une proportion plus élevée en milieu rural (36,9% contre 31,4% pour le milieu urbain). En ce qui concerne les retraités, ils résident principalement en milieu urbain (11,1% contre 1,6% en milieu rural). En distinguant le sexe, on compte plus de femmes parmi les invalides et les vieillards en milieu rural et en milieu urbain. À l'opposé, les hommes sont proportionnellement plus nombreux parmi les rentiers et les retraités quelque soit le milieu de résidence.

Au niveau régional, les données du tableau 4.03 montrent que le taux d'activité des personnes âgées est sensiblement le même dans toutes les régions. Il tourne autour de 49,1% avec 48% d'occupés et 1,1% de chômeurs. Les taux d'occupation les plus élevés sont enregistrés dans les régions de Kindia (51,3%), Faranah (50,4%) et Boké (49,6%). À l'opposé, Conakry a le taux d'occupation le plus faible (42,2%) et le taux de chômage le plus élevé (2,4%).

Tableau 4.03: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par régions de résidence selon la situation d'activité

Région de résidence	Situation d'activité								Total	Effectif
	Occupé	Chômeur	Actifs	Femme au foyer / Aide familial	Rentier	Retraité	Invalide/veillard	Inactifs		
Boké	49,6	0,9	50,5	11,0	0,5	4,3	33,7	49,5	100,0	60 697
Conakry	42,2	2,4	44,6	13,0	1,5	14,7	26,2	55,4	100,0	60 281
Faranah	50,5	0,9	51,4	8,6	0,5	2,5	37,0	48,6	100,0	56 743
Kankan	46,0	1,5	47,5	9,6	0,4	2,2	40,3	52,5	100,0	88 870
Kindia	51,3	1,2	52,5	9,1	0,8	3,8	33,8	47,5	100,0	87 373
Labé	46,5	0,6	47,1	12,6	0,5	2,1	37,7	52,9	100,0	88 993
Mamou	47,3	0,8	48,1	14,8	0,4	2,1	34,6	51,9	100,0	74 694
N'Zérékoré	50,4	0,5	50,9	7,8	0,8	2,9	37,5	49,1	100,0	74 694
Total	48,0	1,1	49,1	10,7	0,7	4,0	35,5	50,9	100,0	603 706

En ce qui concerne les inactifs, la situation est variable dans les régions suivant la catégorie d'inactifs. Toutefois, les invalides et les vieillards sont les deux catégories d'inactifs les plus importantes dans toutes les régions. Les femmes au foyer et les aides familiaux viennent au deuxième rang dans toutes les régions sauf à Conakry où ils occupent le troisième rang après les invalides/veillard (26,2%) et retraités (14,7%). Les retraités et les rentiers sont rares dans toutes les régions hormis Conakry.

4.2. Activités exercées par les personnes âgées occupées

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2014 a collecté des informations sur l'activité principale exercée par chaque personne âgée occupée. Le tableau 4.04 donne la répartition de ces personnes par grands groupes de profession selon la catégorie d'âge et le sexe. Il ressort des données du tableau que sept personnes âgées sur dix (70,3%) sont des agriculteurs ou des ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. Ce constat confirme la prédominance de l'agriculture, la sylviculture et la pêche parmi les branches d'activités des personnes âgées occupées. Les femmes (71,2%) travaillent un peu plus dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche que les hommes (69,9%). Le personnel des services aux particuliers, commerçants et vendeurs est le deuxième principal groupe de professions des personnes âgées. Il représente 15,6% des personnes âgées occupées. Ce sont les femmes (22,7%) qui exercent plus ces professions par rapport aux hommes (12,5%). Les personnes âgées qui exercent les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat représentent 7,4% de l'effectif des personnes âgées occupées. Les hommes sont plus nombreux dans ces professions que les femmes. Les autres professions sont très peu exercées par les personnes âgées.

Tableau 4.04 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par catégories d'âge et sexe selon les grands groupes de professions

Grands groupes de professions	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	0,8	0,4	0,7	0,4	0,3	0,4	0,8	0,4	0,7
Profession intellectuelle et scientifique	2,5	0,9	2,0	2,0	0,8	1,6	2,4	0,9	2,0
Profession intermédiaire	2,2	1,0	1,8	0,8	1,2	0,9	2,1	1,0	1,8
Employés de type administratif	1,1	0,6	0,9	0,2	0,4	0,3	1,0	0,6	0,9
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	12,9	22,5	15,8	7,4	26,2	12,7	12,5	22,7	15,6
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	69,0	71,6	69,8	80,8	67,0	76,8	69,9	71,2	70,3
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	9,7	2,2	7,4	7,6	3,5	6,4	9,5	2,3	7,4
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	0,3	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2
Professions élémentaires	0,9	0,8	0,9	0,4	0,7	0,5	0,9	0,8	0,8
Professions militaires, policières et douanières	0,7	0,1	0,5	0,3	0,0	0,2	0,6	0,1	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	188 461	80 486	268 947	15 008	6 013	21 021	203 469	86 499	289 968

Du point de vue catégorie d'âge, les données montrent que les travailleurs de toutes les catégories professionnelles sont plus nombreux parmi les personnes du 3^{ème} âge par rapport à celles du 4^{ème} âge à l'exception des travailleurs de l'agriculture, la sylviculture et la pêche qui se retrouvent plus parmi les personnes du 4^{ème} âge (76,8% contre 69,8% pour les personnes du 3^{ème} âge). En tenant compte du sexe, parmi les personnes du 3^{ème} âge, les femmes travaillent plus que les hommes dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche (71,6% contre 69% respectivement). C'est le phénomène contraire que l'on observe au niveau des personnes du 4^{ème} âge (80,8% pour les hommes contre 67% pour les femmes).

Au niveau du personnel des services aux particuliers, commerçants et vendeurs, on compte 15,8 parmi les personnes du 3^{ème} âge contre 12,7% parmi celles du 4^{ème} âge. Aussi, quel que soit la catégorie d'âge, les femmes exercent plus que les hommes ces activités. S'agissant des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat, les personnes du 3^{ème} âge sont légèrement plus représentées (7,4% contre 6,4% pour les personnes du 4^{ème} âge). Mais ces professions sont plus accessibles aux hommes qu'aux femmes quel que soit l'âge. Les autres catégories professionnelles sont très peu exercées par les personnes âgées. Toutefois, elles sont un peu plus accessibles aux personnes du 3^{ème} âge.

En tenant compte de la répartition des personnes âgées occupées par profession exercée selon le milieu de résidence et le sexe (tableau 4.05), on constate que comme la répartition par branche d'activités, il y a une démarcation entre les milieux urbain et rural. En effet, la grande majorité des personnes âgées (85,8%) qui résident en milieu rural exercent des professions de l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Ce constat est valable pour les personnes âgées des deux sexes. En milieu urbain, malgré la prédominance des travailleurs des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs (45,2%), il existe une diversité professionnelle. En effet, 17,2% des personnes âgées occupées exercent des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat et 13,8% sont des agriculteurs ou des ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture ou de la pêche. On constate également que les autres professions sont exercées par les personnes âgées dans des proportions relativement

élevées par rapport au milieu rural notamment les professions intellectuelles et scientifiques (6,7%) et les professions intermédiaires (5,9%).

Tableau 4.05 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par milieu de résidence et sexe selon les grands groupes de professions

Grands groupes de professions	Urbain			Rural			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	2,8	1,3	2,4	0,2	0,2	0,2	0,8	0,4	0,7
Profession intellectuelle et scientifique	7,7	3,9	6,7	0,9	0,2	0,7	2,4	0,9	2,0
Profession intermédiaire	6,4	4,3	5,9	0,8	0,2	0,6	2,1	1,0	1,8
Employés de type administratif	3,7	2,6	3,4	0,2	0,1	0,2	1,0	0,6	0,9
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	36,8	69,0	45,2	5,4	12,1	7,5	12,5	22,7	15,6
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	15,1	10,2	13,8	86,0	85,2	85,8	69,9	71,2	70,3
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	21,2	5,8	17,2	6,1	1,5	4,7	9,5	2,3	7,4
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	1,0	0,0	0,7	0,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2
Professions élémentaires	2,9	2,6	2,8	0,3	0,3	0,3	0,9	0,8	0,8
Professions militaires, policières et douanières	2,4	0,3	1,9	0,1	0,0	0,1	0,6	0,1	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	47 034	16 234	63 268	156 435	70 265	226 700	203 469	86 499	289 968

Du point de vue sexe, on constate aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain que les hommes sont proportionnellement plus nombreux parmi les personnes âgées qui exercent les professions d'agriculteurs et les ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. En milieu rural, l'écart entre les sexes est très faible (86% pour les hommes contre 85,2% pour les femmes). Au niveau des autres professions, le ratio hommes/femmes est favorable aux hommes quel que soit le milieu de résidence exception faite des professions qui concernent le personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs où les femmes dominent. La domination des femmes est très nette en milieu urbain car, on relève 69% de femmes âgées de 60 ans et plus qui exercent ces professions contre 36,8% des hommes du même âge.

La répartition des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par profession selon la région de résidence (tableau 4.06) permet d'observer la prépondérance des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, la sylviculture et de la pêche dans toutes les régions sauf à Conakry. En effet, hormis Conakry, la proportion de personnes âgées qui exercent ces professions est supérieure à 70%. Elle atteint 82% dans les régions de Labé et Mamou. La deuxième catégorie de groupe professionnel que les personnes âgées exercent plus ou moins dans les régions de l'intérieur du pays concerne les services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs. Les proportions les plus élevées sont dans les régions de N'Zérékoré (15,7%) et Boké (15,3%). Les régions de Mamou (9,7%) et Labé (8,7%) enregistrent les plus faibles proportions des personnes âgées qui travaillent comme personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs.

Tableau 4.06: Répartition des personnes âgées occupées par les régions de résidence selon les grands groupes de professions

Grands groupes de professions	Région de résidence								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	
Directeurs, cadres de direction et gérant, membre de l'Exécutif et des corps législatifs	0,6	3,6	0,5	0,4	0,5	0,2	0,2	0,3	0,7
Professions intellectuelles et scientifiques	2,7	9,6	1,2	1,1	1,9	0,9	0,5	0,8	2,0
Professions intermédiaires	1,7	7,3	1,1	1,1	1,8	0,8	0,7	1,5	1,8
Employés de type administratif	0,4	4,9	0,5	0,5	0,8	0,2	0,3	0,7	0,9
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	15,3	44,9	13,7	12,7	14,2	8,7	9,7	15,7	15,6
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	71,5	3,8	76,8	74,6	72,5	82,9	82,5	74,8	70,3
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	6,8	18,8	5,2	8,9	6,4	5,8	5,5	5,3	7,4
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	0,3	0,7	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2
Professions élémentaires	0,6	4,1	0,6	0,3	0,9	0,4	0,5	0,5	0,8
Professions militaires, policières et douanières	0,2	2,3	0,4	0,2	0,7	0,1	0,1	0,3	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	30 086	25 460	28 655	40 868	44 821	41 406	35 317	43 355	289 968

Conakry se distingue par des proportions les plus élevées de personnes âgées qui travaillent comme personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs (44,9%) et qui exercent les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (18,8%). En outre, Conakry détient les proportions les plus élevées de personnes âgées qui exercent les autres catégories professionnelles à l'exception des agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

4.3. Situation dans l'activité des personnes âgées occupées

Huit situations dans l'activité ont été retenues pour catégoriser les personnes âgées occupées en : indépendant, employeur, salarié du secteur public, salarié du secteur privé, travailleur à la tâche, apprenti et membre de coopérative ou de groupement. Les résultats du recensement qui sont consignés dans le tableau 4.07 ci-dessous indiquent que la grande majorité des personnes âgées (87,7%) travaillent pour elles-mêmes (indépendants). Toutefois on relève parmi elles 4,7% d'aides familiaux et 4% de travailleurs du secteur public. Les proportions des autres situations dans l'activité sont inférieures à 2%.

Du point de vue sexe, on relève des écarts plus ou moins importants entre les hommes et les femmes au niveau de toutes les situations dans l'activité. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux parmi les indépendants, les travailleurs des secteurs public et privé et les employeurs. On observe le phénomène contraire au niveau des travailleurs à la tâche, des apprentis, des membres de coopérative ou de groupement et surtout au niveau des aides familiaux où on enregistre 10,2% de femmes contre 2,4% d'hommes.

La distinction des catégories d'âge permet de constater que les indépendants sont les plus nombreux parmi les personnes du 4^{ème} âge (90,5% contre 87,4% pour les personnes du 3^{ème} âge). À l'opposé, les proportions des personnes du 4^{ème} âge travaillant dans les secteurs public et privé sont faibles par

rapport à celles des personnes du 3^{ème} âge. Cette situation est compréhensive surtout au niveau du secteur public où une limite d'âge de travail est fixée suivant la hiérarchie.

Comme pour l'ensemble, quel que soit la catégorie d'âge, les hommes sont nombreux parmi les indépendants et les salariés des secteurs public et privé. Par contre, on compte plus de femmes parmi les aides familiaux, les membres de coopératives ou de groupement, les travailleurs à la tâche et les apprentis.

Tableau 4.07: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par catégorie d'âge et sexe selon la situation dans l'activité

Profession	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Indépendant	88,5	84,9	87,4	93,0	84,3	90,5	88,9	84,9	87,7
Employeur	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4
Salarié public	5,2	1,9	4,2	1,0	0,9	0,9	4,9	1,9	4,0
Salarié privé	2,1	0,7	1,7	0,8	0,7	0,7	2,0	0,7	1,6
Travailleur à la tâche	1,0	1,1	1,0	0,9	1,3	1,0	1,0	1,1	1,0
Apprenti	0,2	0,3	0,2	0,5	0,8	0,6	0,2	0,3	0,3
Aide familial	2,3	10,2	4,7	3,2	10,6	5,3	2,4	10,2	4,7
Membre de coopérative/ groupement	0,2	0,6	0,3	0,4	1,1	0,6	0,2	0,6	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	188 461	80 486	268 947	15 008	6 013	21 021	203 469	86 499	289 968

En portant le regard sur le milieu de résidence à travers les données du tableau 4.08, on observe que les personnes âgées occupées qui ont le statut d'indépendants dans leurs activités économiques sont proportionnellement plus nombreuses en milieu rural (91,7%) qu'en milieu urbain (73,3%). En milieu rural, on compte plus d'indépendants parmi les hommes (94,4% contre 85,5% de femmes). C'est le contraire qu'on observe en milieu urbain (82,1% de femmes contre 70,3% d'hommes).

Les salariés (secteurs public et privé) et les travailleurs à la tâche dans une moindre mesure résident principalement en milieu urbain. Quel que soit le milieu de résidence, les hommes ont plus ces deux statuts que les femmes.

Tableau 4.08: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la situation dans la profession

Situation dans l'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Indépendant	70,3	82,1	73,3	94,4	85,5	91,7	88,9	84,9	87,7
Employeur	1,1	0,5	1,0	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	0,4
Salarié public	17,9	9,3	15,7	1,0	0,1	0,7	4,9	1,9	4,0
Salarié privé	7,1	2,9	6,0	0,5	0,2	0,4	2,0	0,7	1,6
Travailleur à la tâche	1,8	1,5	1,7	0,7	1,0	0,8	1,0	1,1	1,0
Apprenti	0,7	0,9	0,7	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3
Aide familial	0,8	2,0	1,2	2,8	12,1	5,7	2,4	10,2	4,7
Membre de coopérative/ groupement	0,3	0,7	0,4	0,2	0,6	0,3	0,2	0,6	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	47 034	16 234	63 268	156 435	70 265	226 700	203 469	86 499	289 968

Les aides familiaux sont plus nombreux parmi les personnes âgées occupées résidant en milieu rural (5,7% contre 1,2% parmi les personnes du milieu urbain). Les femmes sont plus concernées par ce statut que les hommes aussi en milieu rural qu'en milieu urbain.

En ce qui concerne la répartition régionale (tableau 4.09), elle montre que les indépendants constituent la couche dominante des travailleurs âgés de 60 ans et plus dans toutes les régions. Cependant il existe quelques écarts entre elles. En effet, les proportions les plus élevées de travailleurs indépendants sont observées dans les régions de Mamou (93,1%), Labé (92,4%) et Faranah (90,3%). Conakry a la plus faible proportion des travailleurs indépendants (64,7%). Dans les autres régions, la proportion varie entre 86,9% à Kankan et 89,3% à N'Zérékoré. Conakry se démarque aussi des autres régions parce qu'il enregistre les proportions les plus élevées d'employeurs, de travailleurs à la tâche et de salariés notamment les salariés du secteur public (21,3%). Les personnes âgées qui travaillent en qualité d'aide familial se trouvent plus à Kankan (7,8%). À l'opposé, Conakry a la proportion la plus faible (2%).

Tableau 4.09: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par région de résidence selon la situation dans l'activité

Région de résidence	Situation dans l'activité							Total	Effectif
	Indépendant	Employeur	Salarié public	Salarié privé	Travailleur à la tâche	Aide familial	Membre coopérative/ groupe		
Boké	89,5	0,2	2,2	2,2	1,0	4,6	0,3	100,0	30 086
Conakry	64,7	1,3	21,3	8,4	1,8	2,0	0,5	100,0	25 460
Faranah	90,3	0,3	2,5	0,7	0,7	5,1	0,4	100,0	28 655
Kankan	86,9	0,6	2,0	0,8	1,3	7,8	0,5	100,0	40 868
Kindia	88,3	0,3	3,8	1,3	0,7	5,4	0,3	100,0	44 821
Labé	92,4	0,2	1,5	0,5	1,3	3,9	0,3	100,0	41 406
Mamou	93,1	0,2	1,4	0,5	0,6	4,1	0,2	100,0	35 317
N'Zérékoré	89,3	0,2	2,7	1,1	0,8	5,6	0,2	100,0	43 355
Total	87,7	0,4	4,0	1,6	1,0	5,0	0,3	100,0	289 968

4.4. Branches d'activités des personnes âgées occupées

L'objectif visé est de connaître les branches dans lesquelles les personnes âgées sont plus actives. Pour ce faire, les personnes âgées occupées ont été classées en branches d'activité comme indiqué dans le tableau 4.10 ci-dessous. Les données montrent que comme l'ensemble de la population active occupée, l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche (secteur primaire) constituent les principaux domaines d'activités des personnes âgées. En effet, près de sept personnes âgées occupées sur dix (69,6%) travaillent dans ces domaines. Les femmes y travaillent un peu plus que les hommes (70,9% contre 69% respectivement). Le commerce est la deuxième principale branche d'activité économique des personnes âgées. Il absorbe 13,5% des actifs âgés de 60 ans et plus occupés et emploie plus de femmes que d'hommes. Outre les activités de fabrication (4,4%), l'administration publique (2,5%), transport (2,1%), les proportions de personnes âgées qui travaillent dans les autres branches d'activité sont très faibles.

Tableau 4.10: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par catégorie d'âge et sexe selon la branche d'activité

Branche d'activité	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	68,1	71,2	69,0	80,5	66,4	76,5	69,0	70,9	69,6
Activités extractives	1,2	0,7	1,1	0,6	0,5	0,6	1,2	0,7	1,0
Activités de fabrication	5,6	1,4	4,4	5,1	2,6	4,4	5,6	1,5	4,4
Production et distribution d'électricité, de gaz et eau	0,3	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,3	0,0	0,2
Construction des bâtiments et génie civil	1,8	0,1	1,3	1,5	0,3	1,1	1,8	0,1	1,3
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	10,1	21,7	13,6	6,1	25,1	11,5	9,8	22,0	13,5
Activités d'hébergement et de restauration	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3	0,1	0,1	0,2	0,1
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport et entreposage	3,1	0,2	2,2	1,6	0,3	1,2	3,0	0,2	2,1
Activités de poste et de télécommunication	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Activités financières et assurances	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0,6	0,2	0,5	0,2	0,1	0,2	0,6	0,2	0,5
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	3,3	0,9	2,6	1,0	0,4	0,8	3,1	0,9	2,5
Education	2,5	0,8	2,0	0,6	0,5	0,6	2,4	0,8	1,9
Santé et action sociale	1,0	1,2	1,1	0,6	1,1	0,8	1,0	1,1	1,0
Arts, spectacles et loisirs	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	1,7	1,0	1,5	2,0	2,0	2,0	1,7	1,0	1,5
Autres branches d'activités non classées ailleurs	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	188 461	80 486	268 947	15 008	6 013	21 021	203 469	86 499	289 968

En tenant compte de la catégorie d'âge, les personnes qui travaillent dans l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche sont proportionnellement plus nombreuses parmi les personnes du 4^{ème} âge (76,6% contre 69% de personnes du 3^{ème} âge). Au niveau des personnes du 3^{ème} âge, les femmes travaillent plus dans l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche que les hommes (71,2% contre 68,1% respectivement). On observe le contraire au niveau des personnes du 4^{ème} âge (80,5% d'hommes contre 66,4% de femmes).

En ce qui concerne les activités de commerce, elles sont exercées plus par les personnes du 3^{ème} âge (13,6%) par rapport à celles du 4^{ème} âge (11,5%). Les femmes sont prépondérantes dans ces activités quel que soit la catégorie d'âge.

La répartition des personnes âgées occupées par branche d'activité selon le milieu de résidence (tableau 4.11) montre une nette démarcation entre le milieu rural et le milieu urbain du point de vue occupation des personnes âgées. En effet, le milieu rural est caractérisé par la prédominance des activités agricoles, d'élevage, de la sylviculture et de la pêche qui constituent la principale branche d'activité des personnes âgées. Ce constat est valable tant pour les femmes (85,6% d'hommes et 85% de femmes exercent ces activités). En milieu urbain, les activités commerciales prédominent avec 38,1% de personnes âgées occupées. Mais les femmes exercent les activités commerciales plus que les hommes (67% contre 28,2% respectivement).

Tableau 4.11: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus occupées par milieu de résidence et sexe selon la branche d'activités

Branche d'activités	Urbain			Rural			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	13,7	9,5	12,7	85,6	85,0	85,4	69,0	70,9	69,6
Activités extractives	1,9	0,6	1,6	0,9	0,7	0,9	1,2	0,7	1,0
Activités de fabrication	10,4	4,3	8,8	4,1	0,9	3,1	5,6	1,5	4,4
Production et distribution d'électricité, de gaz et eau	0,9	0,1	0,7	0,1	0,0	0,0	0,3	0,0	0,2
Construction des bâtiments et génie civil	4,9	0,4	3,7	0,9	0,1	0,6	1,8	0,1	1,3
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	28,2	67,0	38,1	4,3	11,6	6,6	9,8	22,0	13,5
Activités d'hébergement et de restauration	0,3	0,5	0,4	0,0	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport et entreposage	9,6	0,7	7,3	1,0	0,1	0,7	3,0	0,2	2,1
Activités de poste et de télécommunication	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Activités financières et assurances	0,4	0,3	0,4	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	2,4	0,9	2,0	0,1	0,0	0,1	0,6	0,2	0,5
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	11,8	4,5	10,0	0,5	0,1	0,4	3,1	0,9	2,5
Education	6,9	3,7	6,0	1,0	0,1	0,7	2,4	0,8	1,9
Santé et action sociale	2,8	4,4	3,3	0,5	0,4	0,4	1,0	1,1	1,0
Arts, spectacles et loisirs	0,6	0,5	0,6	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	4,4	2,1	3,8	0,9	0,8	0,9	1,7	1,0	1,5
Autres branches d'activités non classées ailleurs	0,3	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	47 034	16 234	63 268	156 435	70 265	226 700	203 469	86 499	289 968

Les activités agricoles, d'élevage, de sylviculture et de pêche occupent 12,2% des personnes âgées. En ce qui concerne les autres branches d'activités, elles sont presque toutes plus développées en milieu urbain qu'en milieu rural. Les branches d'activité au niveau desquelles les écarts sont remarquables sont : l'administration publique, la défense et la sécurité sociale (10% d'occupés en milieu urbain contre 3,1% en milieu rural), les activités de fabrication (8,8% d'occupés en milieu urbain contre 0,4% en milieu rural), le transport et l'entreposage (7,3% d'occupés en milieu urbain contre 0,7% en milieu rural) et l'éducation (6% d'occupés contre 0,7% en milieu rural).

En examinant la répartition régionale des personnes âgées occupées selon la branche d'activité (tableau 4.12), on constate que l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche constituent la principale branche d'activité des personnes âgées dans toutes les régions à l'exception de Conakry. Les régions de Labé (82,6%) et Mamou (81,9%) enregistrent les plus fortes proportions de personnes âgées travaillant dans l'agriculture, l'élevage, la sylviculture ou la pêche. Le commerce constitue la deuxième principale branche d'activité des personnes âgées occupées dans toutes les régions hormis Conakry où il est la principale branche d'activité avec 37,1% d'occupés dans la branche. Conakry, se distingue également des autres régions par le fait que de par sa position de capitale, les activités qui relèvent des

autres branches d'activité sont presque toutes concentrées à Conakry exception faite des activités extractives qui sont exercées par les personnes âgées plus dans la région de Kankan (4%).

Tableau 4.12 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus occupée par branche d'activités selon la région de résidence

Branches d'activités	Région de résidence								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	71,0	3,4	76,1	74,0	72,0	82,6	81,9	73,8	69,6
Activités extractives	1,7	0,5	0,7	4,0	0,4	0,1	0,1	0,6	1,0
Activités de fabrication	3,8	8,6	3,5	3,8	4,1	4,4	4,4	3,6	4,4
Production et distribution électricité, de gaz et eau	0,1	1,1	0,1	0,1	0,3	0,1	0,0	0,1	0,2
Construction des bâtiments et génie civil	1,1	4,9	0,7	0,7	1,5	0,9	0,9	0,8	1,3
Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules	14,0	37,1	12,1	11,2	12,5	7,3	8,0	13,5	13,5
Activités d'hébergement et de restauration	0,0	0,5	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,1
Activités d'information, d'édition et d'imprimerie	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport et entreposage	1,2	8,4	1,2	1,4	2,3	1,3	1,6	1,6	2,1
Activités de poste et de télécommunication	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Activités financières et assurances	0,0	0,5	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0,2	3,5	0,2	0,1	0,4	0,1	0,1	0,2	0,5
Activités immobilières et services administratifs et d'appui	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Administration publique, défense et sécurité sociale obligatoire	1,2	15,1	1,2	1,0	2,5	0,6	0,7	1,4	2,5
Education	1,6	6,1	1,6	1,3	2,0	1,3	1,0	1,7	1,9
Santé et action sociale	0,9	3,8	0,9	0,9	0,9	0,3	0,4	1,2	1,0
Arts, spectacles et loisirs	0,2	0,8	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2
Activités des organisations et organismes extra territoriaux	2,6	4,5	1,4	1,2	0,9	0,9	0,8	1,1	1,5
Autres branches d'activités non classées ailleurs	0,1	0,4	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	30 086	25 460	28 655	40 868	44 821	41 406	35 317	43 355	289 968

4.5. Vue d'ensemble

En dépit de leur âge avancé, près d'une personne âgée sur deux (49,3%) est économiquement active. Mais les hommes âgés sont plus actifs que les femmes âgées. Les inactifs sont constitués principalement des invalides et des vieillards (35,5%). Les femmes au foyer représentent (10,5%). On compte très peu de retraités (4%) et de rentiers (0,7%) parmi les personnes âgées. Les inactifs sont plus nombreux parmi les personnes du 4^{ème} âge et leur grande majorité est constituée d'invalides et de vieillards (68%). Les personnes âgées sont plus actives en milieu rural (51,2%) qu'en milieu urbain (43,6%). La région de Conakry a la plus faible proportion de personnes âgées actives mais la proportion la plus élevée de retraités (14,7%) et les rentiers (1,5%).

Les personnes âgées travaillent principalement dans l'agriculture, la sylviculture, la pêche... (70,3%). Les femmes (71,2%) sont légèrement plus actives que les hommes (69,9%) dans ce secteur. De même les personnes du 4^{ème} âge (76,8%) y travaillent plus que les personnes du 3^{ème} âge (69,8%). En milieu

urbain, il existe une diversité professionnelle, mais les personnes qui travaillent dans les services et le commerce sont dominantes (45,2%).

La prépondérance des personnes âgées travaillant dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche est remarquable dans toutes les régions sauf à Conakry où les services rendus aux particuliers et les activités commerciales sont prépondérants.

Du point de vue statut dans l'activité, la grande majorité des personnes âgées occupées (87,7%) sont des indépendants. Les hommes sont le plus souvent des indépendants ou des salariés des secteurs public et privé ou des employeurs tandis que les femmes exercent des activités non rémunérées (travail à la tâche, apprentis, membres de coopérative ou de groupement et surtout aides familiales). Les indépendants sont plus nombreux parmi les personnes du 4^{ème} âge. Chez les personnes du 3^{ème} ce sont les travailleurs dans les secteurs public et privé qui dominent. Les personnes âgées qui travaillent en qualité d'indépendants sont nettement plus nombreuses dans toutes les régions.

Environ sept personnes âgées occupées sur dix travaillent dans le secteur primaire. Il n'y a presque pas de discrimination dans l'emploi des hommes et des femmes dans ce secteur. Les personnes du 4^{ème} âge travaillent plus dans le secteur primaire que les personnes du 3^{ème} âge. Le commerce est la deuxième principale branche d'activité économique des personnes âgées. Il emploie plus de femmes que d'hommes et plus de personnes du 3^{ème} âge que du 4^{ème} âge.

Il y a une nette démarcation entre le milieu rural et le milieu urbain dans l'activité économique exercée. Le milieu rural est dominé par les activités agricoles, d'élevage, de pêche et de sylviculture tandis qu'en milieu urbain, c'est le commerce et les services rendus aux particuliers qui sont les activités les plus prospères. La domination des activités agricoles, d'élevage, de pêche est remarquable dans toutes les régions à l'exception de Conakry où le commerce et les services sont les activités les plus pratiquées par les personnes âgées.

CHAPITRE 5 : MENAGES, ENVIRONNEMENT FAMILIAL ET CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES AGEES

Dans ce chapitre nous examinons successivement le statut de dépendance des personnes âgées vis à vis de leurs chefs de ménages, le lien de parenté avec le chef de ménages, la taille des ménages dirigés par les personnes âgées, la descendance survivante des femmes âgées, les caractéristiques du logement des personnes âgées et la catégorisation de leurs ménages en fonction du niveau de vie.

5.1. Statut de dépendance vis-à-vis du chef de ménage

Le statut de dépendance des personnes âgées est défini par rapport à leur lien de parenté avec leurs chefs de ménage. Deux statuts sont retenus : - **les Chefs de ménages** (personnes âgées de 60 ans et plus qui sont chefs de leurs ménages et ; - **les dépendants** (personnes âgées de 60 ans et plus qui sont membres des ménages dans lesquels elles résident quelque soit leur lien de parenté avec leurs chefs de ménage). Conformément à cette définition, les personnes âgées dénombrées lors du troisième recensement général de la population et de l'habitation ont été réparties selon les catégories d'âge, le sexe et le milieu de résidence (tableau 5.01).

Les données du tableau indiquent que 57,4% des personnes âgées sont chefs de leurs ménages. Ces chefs de ménages se retrouvent plus parmi les hommes (89% contre seulement 24,3% de femmes) et parmi les personnes du 3^{ème} âge (58,9% contre 49,1% de personnes du 4^{ème} âge). Les dépendants représentent 42,6% de l'effectif des personnes âgées. Ils sont plus nombreux parmi les femmes (75,7% contre 11% d'hommes) et les personnes du 4^{ème} âge (50,9% contre 41,1% de personnes du 3^{ème} âge).

Tableau 5.01: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge, sexe et le milieu de résidence selon le statut de dépendance

Statut de dépendance	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Urbain									
CM	90,8	29,8	62,9	78,7	21,8	45,4	89,6	28,5	60,7
Dépendant	9,2	70,2	37,1	21,3	78,2	54,6	10,4	71,5	39,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 526	61 087	133 613	8 192	11 507	19 699	80 718	72 594	153 312
Rural									
CM	90,7	23,7	57,5	79,6	19,4	50,0	88,8	23,0	56,3
Dépendant	9,3	76,3	42,5	20,4	80,6	50,0	11,2	77,0	43,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	189 376	185 896	375 272	38 237	36 885	75 122	227 613	222 781	450 394
Total									
CM	90,7	25,2	58,9	79,4	20,0	49,1	89,0	24,3	57,4
Dépendant	9,3	74,8	41,1	20,6	80,0	50,9	11,0	75,7	42,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

En tenant compte du milieu de résidence, c'est parmi les personnes âgées vivant en milieu urbain que l'on compte plus de chefs de ménage (60,7% contre 56,3% en milieu rural). Dans les deux milieux, les chefs de ménages sont plus nombreux parmi les hommes et parmi les personnes du 3^{ème} âge.

Au niveau régional, on constate à travers les données du tableau 5.02 que dans toutes les régions plus de la moitié des personnes âgées sont des chefs de ménage à l'exception de la région de Kankan qui a la plus faible proportion de personnes âgées chefs de ménage (48,9%). Les proportions les plus élevées de personnes âgées qui sont chefs de leurs ménages sont enregistrées dans les régions de

Mamou (66,1%), Conakry (63,1%) et Labé (61,9%). À l'opposé, les régions de Kankan (51,1%), N'Zérékoré (47,3%), Faranah (46,2%), Boké (44%) et Kindia (42,2%) détiennent les proportions les plus élevées de personnes âgées dépendantes. La plus faible proportion est enregistrée à Mamou (33,9%).

Tableau 5.02: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par régions de résidence selon le statut de dépendance

Région de résidence	Statut de dépendance			
	CM	Dépendant	Total	Effectif
Boké	56,0	44,0	100,0	60 697
Conakry	63,1	36,9	100,0	60 281
Faranah	53,8	46,2	100,0	56 743
Kankan	48,9	51,1	100,0	88 870
Kindia	57,8	42,2	100,0	87 373
Labé	61,9	38,1	100,0	88 993
Mamou	66,1	33,9	100,0	74 694
N'Zérékoré	52,7	47,3	100,0	86 055
Total	57,4	42,6	100,0	603 706

5.2. Lien de parenté avec le chef de ménage des personnes âgées dépendantes

Le lien de parenté des personnes âgées avec leurs chefs de ménage peut être un facteur de sécurité voire de protection pour elles. C'est pour cette raison que cette section est consacrée à l'analyse des liens de parenté avec les chefs de ménage des personnes âgées qui sont membres de ménages.

Les données du recensement contenues dans le tableau 5.03 montrent que les personnes âgées qui sont des membres de ménages sont constituées principalement des épouses/coépouses des chefs de ménages (29,1%), des pères/mères des chefs de ménages (30,3%) et des autres parents des chefs de ménages (26,3%). Il est évident que ces trois catégories de personnes âgées ne bénéficient pas de la même attention de leurs chefs de ménages. Les personnes âgées qui ont d'autres liens de parenté avec leurs chefs de ménages sont faiblement représentées. Les personnes âgées qui vivent dans les ménages de leurs petits fils ou leurs petites filles sont particulièrement rares.

Du point de vue sexe, on relève une différence dans la répartition des femmes âgées et des hommes âgés par lien de parenté avec les chefs de ménages. En effet, comme l'ensemble des personnes âgées non chefs de ménages, les épouses/coépouses (33,5%), les mères (29,1%) et les autres parents (26,5%) des chefs de ménages représentent la grande majorité des femmes âgées non chefs de ménages. Au niveau des hommes, les membres de ménages les plus remarquables du point de vue importance numérique sont les frères (21,6), les pères (38,7%) et les autres parents (24,5%) des chefs de ménages.

Tableau 5.03: Répartition (%) des personnes âgées non chefs de ménage par catégories d'âge et sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Lien de parenté avec le chef de ménage	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Sans lien de parenté	2,8	0,4	0,7	1,2	0,5	0,6	2,3	0,4	0,7
Epouse ou coépouse	0,0	38,5	34,0	0,0	9,7	7,8	0,0	33,5	29,1
Fils ou fille du chef de ménage	2,5	0,4	0,6	0,0	0,0	0,0	1,8	0,3	0,5
Frère ou sœur du chef de ménage	26,8	4,1	6,7	8,6	3,3	4,4	21,6	4,0	6,3
Petit-fils ou petite-fille du chef de ménage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Neveu ou nièce du chef de ménage	2,2	0,5	0,7	1,2	0,5	0,6	1,9	0,5	0,7
Père ou mère du chef de ménage	29,9	26,4	26,8	61,1	42,0	45,8	38,7	29,1	30,3
Grand-père ou grand-mère du chef de ménage	1,3	0,9	1,0	4,3	4,3	4,3	2,2	1,5	1,6
Oncle ou tante du chef de ménage	5,6	2,0	2,4	3,8	2,7	2,9	5,1	2,1	2,5
Belle-fille ou beau-fils du chef de ménage	1,7	1,8	1,8	1,0	2,2	2,0	1,5	1,9	1,8
Fils ou fille du conjoint du chef de ménage	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
Autre parent du chef de ménage	26,8	24,9	25,1	18,5	34,5	31,3	24,5	26,5	26,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	24 289	184 793	209 082	9 557	38 728	48 285	33 846	223 521	257 367

En tenant compte des catégories d'âge (tableau 5.03), les personnes du 3^{ème} âge membres des ménages sont constituées principalement des épouses/coépouses, des pères/mères et autres parents. La proportion d'épouses/coépouses (34%) est plus élevée que celle de l'ensemble des personnes âgées membres des ménages. Les hommes (29,9%) sont proportionnellement plus nombreux que les femmes (26,8%) parmi les personnes âgées du 3^{ème} âge qui sont les pères ou mères des chefs de ménages. Au niveau des personnes du 4^{ème} âge, les pères/mères sont les deux liens de parenté avec les chefs de ménage les plus fréquents. Ils représentent plus des 2/3 des personnes âgées non chefs de ménages de cette catégorie d'âge. On relève une proportion de pères/mères très élevée (45,8%). Cependant, les pères des chefs de ménages (61,1%) sont proportionnellement plus nombreux que les mères (42%). À l'inverse, ce sont les femmes qui ont plus les relations d'autres parents des chefs de ménages (31,3% contre 18,5% pour les hommes).

5.3. Taille des ménages dirigés par des personnes âgées

La taille d'un ménage indique le nombre de personnes qui vivent habituellement dans ce ménage. Elle représente un bon indicateur pour estimer la charge du ménage. Dans le cadre de cette étude, nous avons calculé et interprété cet indicateur pour mesurer la charge des personnes âgées qui assument la fonction de chefs de ménage. La taille moyenne des ménages est aussi calculée et interprétée.

L'examen de la répartition des ménages des personnes âgées par taille selon les catégories d'âge et le sexe (tableau 5.03) permet d'observer que la proportion de ménages dirigés par les personnes âgées varie en fonction de la taille du ménage. Dans l'ensemble et pour les deux sexes confondus, la proportion de ménages dirigés par les personnes âgées augmente de 5,4% de ménages d'une personne à 9,4% de ménages qui ont une taille égale à 5 personnes. A partir de ce seuil, la proportion des ménages diminue encore progressivement jusqu'à 6,2% de ménages de 9 personnes. Il est remarquable qu'un ménage sur cinq (29,7%) a une taille égale ou supérieure à 10 personnes. Ces ménages sont suivis de ceux de taille 4, 5 et 6 personnes qui représentent (9%) ou plus chacun.

Du point de vue sexe, la proportion des ménages dirigés par les hommes âgés varie globalement en fonction de la taille comme l'ensemble des deux sexes. Les ménages d'une personne sont faiblement représentés au profit des ménages de grandes tailles (5, 6, 7 et 8 personnes). La proportion de ménages de 10 personnes et plus est de 34%. A l'opposé, chez les femmes, la proportion des ménages diminue régulièrement en fonction de leur taille. Ainsi, ce sont les ménages de petites tailles (1 à 4 personnes voire 5 personnes) qui sont dominants. Les proportions cumulées de ces ménages représentent 65,7% des ménages dirigés par les femmes âgées. La proportion de ménages de 10 personnes et plus est relativement faible (13,2%).

Par ailleurs, on observe des écarts plus ou moins importants dans la répartition des ménages dirigés par les personnes âgées entre le milieu urbain et le milieu rural. Les ménages de petites tailles (1 à 4 personnes) sont proportionnellement plus nombreux en milieu rural par rapport au milieu urbain. Ils représentent 34,1% de l'effectif total des ménages dirigés par les personnes âgées en milieu rural contre 17,4% en milieu urbain. A l'opposé, les ménages de grandes tailles se trouvent plus en milieu urbain. La prépondérance des ménages de grandes tailles est surtout remarquable au niveau des ménages de 10 personnes et plus dont la proportion est égale à 41,2% contre 25,5% en milieu rural).

La répartition par sexe révèle les mêmes observations que celle par milieu de résidence. En effet, les ménages de petites tailles sont généralement dirigés par les femmes alors que ceux de grandes tailles sont dirigés plus par les hommes. Mais c'est en milieu rural surtout que l'écart entre la proportion des femmes âgées chefs de ménages de petites tailles et celle des hommes est plus important (67,2% contre 27% d'hommes). Ce constat s'observe aisément au niveau des ménages de 10 personnes et plus dont la proportion est plus élevée pour les hommes par rapport aux femmes quelque soit le milieu de résidence.

L'interprétation de la taille moyenne des ménages aboutit aux mêmes conclusions. Les ménages dirigés par les personnes âgées sont généralement de grande taille. Ils sont constitués de 8,1 personnes en moyenne par ménage. La taille des ménages est plus grande en milieu urbain (9,6 personnes par ménage contre 7,5 personnes en milieu rural). La taille des ménages dirigés par les hommes âgés est supérieure à celle des ménages dirigés par les femmes âgées dans les deux milieux de résidence.

Tableau 5.04: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon la taille du ménage

Taille du ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
1 personne	1,9	4,1	2,4	2,6	22,1	6,5	2,4	16,9	5,4
2 personnes	2,5	6,5	3,4	6,4	19,5	9,0	5,4	15,8	7,5
3 personnes	3,9	8,9	5,0	8,4	14,3	9,6	7,2	12,8	8,4
4 personnes	5,7	9,8	6,6	9,6	11,3	10,0	8,6	10,9	9,1
5 personnes	7,6	10,1	8,1	10,0	8,9	9,8	9,4	9,3	9,4
6 personnes	8,8	9,4	8,9	9,7	6,6	9,1	9,5	7,4	9,0
7 personnes	8,8	8,2	8,7	8,8	4,7	7,9	8,8	5,7	8,1
8 personnes	8,5	7,5	8,3	7,7	3,4	6,8	7,9	4,5	7,2
9 personnes	7,7	6,0	7,4	6,5	2,6	5,7	6,9	3,6	6,2
10 personnes et +	44,5	29,6	41,2	30,3	6,6	25,5	34,0	13,2	29,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif des ménages	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339
Taille moyenne	10,1	7,9	9,6	8,4	4,0	7,5	8,9	5,1	8,1

5.4. Descendance survivante des femmes âgées

L'objectif poursuivi dans cette section est l'analyse du nombre d'enfants en vie au moment du recensement des femmes âgées. Il ressort des données du tableau 5.4 que les femmes âgées avaient

en moyenne 3,7 enfants survivants par femme. Ce nombre moyen d'enfants survivants par femme âgée est plus élevé en milieu urbain (4,1 enfants par femme âgée contre 3,5 enfants survivants en milieu rural). Dans l'ensemble, la proportion des femmes augmente en fonction du nombre d'enfants survivants de 8,2% de femmes âgées ayant un enfant survivant à 13,5% de personnes qui ont 4 enfants. A partir de 5 enfants survivants, la proportion de femmes âgées ayant des enfants survivants diminue progressivement de 13,1% jusqu'à 1,5% de femmes âgées ayant 10 enfants survivants et plus. Les plus fortes proportions de femmes âgées (10% et plus) ont un nombre d'enfants variant entre 3 et 6 enfants. Ces observations sont globalement valables pour les deux milieux de résidence.

Une importante proportion de femmes âgées n'ont pas d'enfant survivant (19,4%). Ces femmes ont été dénombrées plus parmi les femmes du milieu rural (20,3%) que parmi celles vivant en milieu urbain (16,9%).

Tableau 5.05: Proportion des femmes âgées par milieu de résidence selon le nombre d'enfants survivants

Enfants survivants	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
0 enfant	16,9	20,3	19,4
1 enfant	7,6	8,4	8,2
2 enfants	8,9	9,7	9,5
3 enfants	10,9	12,3	11,9
4 enfants	12,9	13,7	13,5
5 enfants	13,3	13,1	13,1
6 enfants	11,4	10,1	10,4
7 enfants	8,3	6,4	6,8
8 enfants	5,1	3,4	3,8
9 enfants	2,3	1,4	1,6
10 enfants et plus	2,3	1,3	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 594	222 781	295 375
Nombre moyen d'enfants survivants	4,1	3,5	3,7

La répartition des femmes âgées par nombre d'enfants survivants selon la région de résidence (tableau 5.06) laisse voir de légères variations entre les régions. Mais globalement les tendances dans la répartition des femmes âgées par nombre d'enfants survivants est sensiblement identique à celles observées dans la répartition selon le milieu de résidence. Concernant le nombre moyen d'enfants survivants par femme âgée, seul Conakry se distingue en ayant le nombre moyen d'enfants survivants par femme âgée le plus élevé (4,1 enfants survivants par femme). Dans les régions, le nombre moyen d'enfants survivants par femme âgée varie de 3,8 enfants par femmes âgées à Boké et Kankan à 3,5 enfants à Faranah et Labé qui ont le plus faible nombre d'enfants survivants par femme âgée au niveau régional.

Quant aux femmes âgées qui n'ont pas d'enfants survivant, les régions de Labé (16,8%) et Mamou (17,7%) ont les faibles proportions. Les proportions les plus élevées sont enregistrées dans les régions de Kankan (22,9%), Faranah (22,2%) et Kindia (20%).

Tableau 5.06: Proportion des femmes âgées par région de résidence selon le nombre d'enfants survivants

Enfants survivants	Région administrative								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	
0 enfant	19,6	17,1	22,2	22,9	20,0	16,8	17,7	19,4	19,4
1 enfant	8,4	7,6	9,3	7,0	8,5	9,2	8,2	7,8	8,2
2 enfants	8,9	9,3	10,3	8,0	9,1	10,9	9,5	10,0	9,5
3 enfants	10,6	10,8	11,7	10,7	11,5	13,6	12,7	12,9	11,9
4 enfants	12,7	13,0	12,8	12,2	12,5	15,3	14,7	14,1	13,5
5 enfants	12,5	13,1	11,4	12,6	12,7	14,1	14,1	13,6	13,1
6 enfants	10,7	11,0	9,4	10,5	10,8	10,0	10,7	10,2	10,4
7 enfants	8,0	8,2	6,2	7,3	7,2	5,6	6,7	6,2	6,8
8 enfants	4,8	5,3	3,9	4,5	4,4	2,5	3,3	3,1	3,8
9 enfants	2,0	2,2	1,5	2,2	1,8	1,2	1,4	1,3	1,6
10 enfants et plus	1,8	2,3	1,4	2,3	1,5	0,8	1,1	1,4	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	29 334	27 086	26 515	42 750	41 674	47 049	38 300	42 667	295 375
Nombre moyen d'enfants survivants	3,8	4,1	3,5	3,8	3,7	3,5	3,6	3,6	3,7

5.5. Caractéristiques du logement des personnes âgées

Cette section examine les conditions de logement des ménages dirigés par les personnes âgées. Pour ce faire, elle analyse les caractéristiques suivantes: type de l'habitation, statut d'occupation du logement, nature des murs, mode d'éclairage, source d'énergie pour la cuisson, mode d'approvisionnement en eau de boisson, type de lieu d'aisance et modes d'évacuation des ordures ménagères et des eaux usées.

5.5.1. Type d'habitation

Le troisième recensement général de la population et de l'habitation a distingué huit types d'habitation à savoir : sans abri, case, maison individuelle, maisons à plusieurs logements, immeuble individuel, immeuble à plusieurs logements, baraque/conteneur et tente.

Les données du tableau 5.07 ci-dessous indiquent que dans l'ensemble, les ménages dirigés par des personnes âgées habitent principalement des maisons individuelles (38,1%), des maisons à plusieurs logements (30,4%) et des cases (30,4%). Ce constat est valable quel que soit le sexe ou le milieu de résidence du chef de ménage. Du point de vue sexe, ce sont les ménages dirigés par les hommes âgés qui habitent plus les cases (31,7% contre 25,7% pour les femmes âgées) et les maisons à plusieurs logements (31% contre 29,2% pour les femmes âgées). Au niveau des maisons individuelles, c'est le contraire qu'on observe. Celles-ci abritent 44,4% des ménages dirigés par les femmes contre 36,5% de ceux dirigés par des hommes.

Tableau 5.07 : Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le type d'habitation principale

Type d'habitation	Urbain			Rural			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Sans abri	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Case	4,5	4,5	4,5	41,4	34,3	40,0	31,7	25,7	30,4
Maison individuelle	47,9	49,3	48,2	32,4	42,4	34,5	36,5	44,4	38,1
Maison à plusieurs logements	45,6	44,7	45,4	25,8	22,9	25,2	31,0	29,2	30,6
Immeuble individuel	1,0	0,7	0,9	0,1	0,1	0,1	0,4	0,3	0,3
Immeuble à plusieurs logements	0,8	0,6	0,7	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,3
Baraque/Conteneur	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2
Tente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

En tenant compte du milieu de résidence, on observe une disparité entre le milieu urbain et le milieu rural. En milieu rural, la case est le type d'habitation dominant des ménages dirigés par les personnes âgées. Elle abrite 40% des ménages des personnes âgées. Les maisons individuelles et les maisons à plusieurs logements abritent respectivement 34,5% et 25,2% des ménages des personnes âgées. En milieu urbain, les maisons individuelles (48,2%) et les maisons à plusieurs logements (45,4%) sont les deux principaux types d'habitation des ménages dirigés par des personnes âgées. Seulement 4,5% des ménages habitent des cases.

Au niveau régional (Tableau 5.08), malgré que la case, la maison individuelle et la maison à plusieurs logements soient les types d'habitation dominants des ménages dirigés par les personnes âgées, il y a des disparités entre les régions. Conakry se démarque par des proportions élevées de ménages qui logent dans des maisons individuelles (48,1%) et des maisons à plusieurs logements (48%) et par la plus faible proportion de ménages qui habitent des cases (0,4%). N'Zérékoré est la région où les ménages dirigés par les personnes âgées habitent plus dans des maisons à plusieurs logements. A l'opposé, les régions de Kankan (55,4%) et Faranah (55,2%) détiennent les plus fortes proportions de ménages qui logent dans des cases à cause certainement du climat très chaud.

Tableau 5.08: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées par région de résidence selon le type d'habitation

Type d'habitation	Région de résidence								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	
Sans abri	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Case	28,9	0,4	55,2	55,4	19,6	37,6	33,6	16,0	30,4
Maison individuelle	41,3	48,1	22,9	15,3	44,5	46,1	46,7	33,6	38,1
Maison à plusieurs logements	28,4	48,0	21,7	29,0	35,3	16,0	19,4	50,1	30,6
Immeuble individuel	0,2	1,7	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,3
Immeuble à plusieurs logements	0,3	1,4	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,3
Baraque/Conteneur	0,8	0,4	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,2
Tente	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	33 981	38 022	30 522	43 454	50 509	55 108	49 380	45 363	346 339

5.5.2. Statut d'occupation du logement

En fonction du statut d'occupation du logement, les ménages dirigés par des personnes âgées sont classés en huit catégories comme suit : - propriétaire avec titre foncier; - propriétaire sans titre foncier; - copropriété familiale; - location simple; - location-vente; - logé gratuitement; - logement de fonction et - logé par l'employeur.

Il ressort des données du recensement (tableau 5.09) que les ménages dirigés par les personnes âgées sont généralement propriétaires de leurs logements (88,4%). Par rapport au RGPH de 1996 qui a dénombré 92,9% de propriétaires, la proportion de ménages propriétaires de leurs logements a légèrement baissé. Cette baisse s'observe en milieu urbain (70,7% contre 73,% en 1996) et en milieu rural (94,9% contre 97,1% en 1996). La grande majorité des ménages propriétaires ne possèdent pas de titre foncier (62%). Ces ménages résident plus en milieu rural (75% contre 26,8% en milieu urbain). Il n'y a pas d'écart significatif par rapport au sexe du chef de ménage. Seulement 13,4% des ménages propriétaires de leurs logements possèdent un titre foncier. Évidemment ces ménages se trouvent essentiellement en milieu urbain (32,8% contre 6,2% en milieu rural). Globalement, l'écart entre les ménages propriétaires dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes est faible.

Tableau 5.09: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le statut d'occupation du logement

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	H	F	T	H	F	T	H	F	Total
Propriétaire avec titre foncier	32,9	32,5	32,8	6,5	5,1	6,2	13,5	13,0	13,4
Propriétaire sans titre foncier	27,0	25,9	26,8	74,9	75,3	75,0	62,3	61,1	62,0
Copropriété familiale	8,9	18,9	11,1	13,3	15,2	13,7	12,1	16,3	13,0
Location simple	24,3	17,6	22,8	2,7	2,0	2,6	8,4	6,5	8,0
Location-vente	1,0	0,8	1,0	0,2	0,1	0,2	0,4	0,3	0,4
Logé gratuitement	3,2	2,9	3,2	2,1	2,1	2,1	2,4	2,3	2,4
Logement de fonction	1,8	1,1	1,7	0,2	0,1	0,2	0,7	0,4	0,6
Logé par l'employeur	0,8	0,4	0,7	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Les ménages qui sont copropriétaires de leurs logements font 13% de l'effectif des ménages des personnes âgées. Leur proportion est légèrement plus élevée en milieu rural (13,7% contre 11,1% en milieu urbain) et parmi les ménages dirigés par les femmes quel que soit le milieu de résidence. Une faible proportion de ménages dirigés par les personnes âgées sont en location (8% dans l'ensemble). Comme on peut s'attendre, ces ménages résident plus en milieu urbain (22,8% contre seulement 2,6% en milieu rural). Ce sont les ménages dirigés par les hommes qui sont le plus souvent en location. Les autres statuts d'occupation du logement (location-vente, logé gratuitement, logement de fonction et logé par l'employeur) concernent très peu les personnes âgées. Leurs proportions sont très faibles tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

D'après les données du tableau 5.10, dans toutes les régions, la majorité des ménages dirigés par les personnes âgées sont propriétaires sans titre foncier de leurs logements exception faite à Conakry où on a dénombré les proportions les plus élevées de propriétaires détenant le titre foncier de leurs logements (36,4%) et de locataires (30,8%). Les ménages propriétaires de leurs logements qui n'ont pas de titre foncier sont plus nombreux dans les régions de Labé (80,1%) et Mamou (79,8%). Quant aux ménages copropriétaires de leurs logements, on les rencontre plus dans la région de Kankan (23,4%). Les autres statuts d'occupation du logement sont rares dans les régions.

Tableau 5.10 : Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon le statut d'occupation du logement

Statut d'occupation	Région de résidence								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	
Propriétaire avec titre foncier	18,4	36,4	8,2	10,9	13,2	6,2	4,8	14,5	13,4
Propriétaire sans titre foncier	59,2	15,5	71,3	56,1	61,8	80,1	79,8	61,6	62,0
Copropriétaire familiale	11,3	10,5	12,8	23,4	13,5	9,9	10,5	12,2	13,0
Location simple	6,3	30,8	4,9	5,8	7,8	2,1	2,7	7,6	8,0
Location-vente	0,2	1,2	0,3	0,5	0,5	0,1	0,2	0,4	0,4
Logé gratuitement	2,6	3,1	2,1	2,8	2,7	1,3	1,7	3,1	2,4
Logement de fonction	0,8	2,2	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,6	0,6
Logé par l'employeur	1,1	0,4	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	33 981	38 022	30 522	43 454	50 509	55 108	49 380	45 363	346 339

5.5.3. Nature des murs du bâtiment

Il est de plus en plus admis que les caractéristiques physiques du bâtiment (nature du mur, du sol et du toit) peuvent être des indicateurs du niveau de vie du ménage qui occupe ce bâtiment. Le dénombrement de la population et des habitations réalisé en 2014 (tableau 5.11) a permis de constater qu'un ménage dirigé par les personnes âgées sur deux (50,1%) occupe des bâtiments fragiles (murs en briques non cuites ou en terre battue). Ces ménages résident essentiellement en milieu rural (63,6% contre 13,6% en milieu urbain). Le sexe du chef de ménage a très peu d'influence sur l'occupation de ce type de bâtiment. A l'opposé, une frange importante des ménages dirigés par les personnes âgées (48,1%) habitent des bâtiments dont les murs peuvent être considérés comme « en dur ». Dans l'ensemble, ces bâtiments se répartissent en fonction de la nature de leurs murs comme suit : murs en terre cuite (23,4%); murs en briques en ciment (19,1%) et murs en briques de terre stabilisées (5,6%). Les proportions des ménages qui occupent des bâtiments dont les murs sont en briques de terre cuite et ceux qui sont dans des bâtiments dont les murs sont en briques de terre stabilisée sont sensiblement identiques en milieu urbain et en milieu rural. Par contre, les ménages qui logent dans des bâtiments dont les murs sont en ciment sont rares en milieu rural (4,8% seulement contre 58,2% en milieu urbain). Les ménages dirigés par des personnes âgées qui habitent des logements précaires (bâtiments avec murs en bois/bambou/planche/paille ou en tôle, ou en bâche/plastique/toile) sont rares. Il en est de même des bâtiments dont les murs sont en pierre.

Tableau 5.11: Répartition (%) des ménages dirigés des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe du chef de ménage selon la nature des murs du bâtiment

Nature murs	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Brique en ciment	59,2	54,6	58,2	4,8	5,0	4,8	19,1	19,3	19,1
Brique en terre cuite	23,3	26,7	24,1	21,3	30,7	23,2	21,8	29,6	23,4
Brique en terre stabilisée	3,4	3,3	3,4	6,6	6,1	6,5	5,7	5,3	5,6
Brique non cuite /Terre battue	13,3	14,4	13,6	65,4	56,6	63,6	51,7	44,4	50,1
Bois/Bambou/Planche/Paille	0,3	0,4	0,3	1,8	1,4	1,7	1,4	1,1	1,3
Pierre	0,2	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Tôle	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Bâche/Plastique/Toile	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Presque dans toutes les régions, hormis Conakry (tableau 5.12), la brique en terre non cuite et la terre battue sont les principaux matériaux constitutifs des murs des bâtiments habités par les ménages dirigés par les personnes âgées. Ce genre de bâtiments est plus fréquent à N'Zérékoré (80,5%), Faranah (67,4%) et Kankan (65,5%). À l'opposé, les ménages qui occupent des bâtiments en briques de terre cuite sont plus répandus dans les régions de Mamou (47,4%) et Labé (43,9%). À Conakry, la quasi-totalité des ménages des personnes âgées habitent des bâtiments dont les murs sont en ciment contre 24,9% à Kindia, 14,4% à Boké et moins de 10% dans les autres régions. Dans toutes les régions, la proportion de ménages des personnes âgées qui habitent des maisons dont les murs sont en briques stabilisées est inférieure à 10%.

Tableau 5.12: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon la nature des murs du bâtiment

Nature des murs du bâtiment	Région de résidence								
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	Total
Brique en ciment	14,4	94,8	5,9	7,3	24,9	3,3	5,0	7,7	19,1
Brique en terre cuite	21,5	2,6	17,9	19,1	19,5	43,9	47,4	3,5	23,4
Brique en terre stabilisée	7,2	0,7	6,1	6,7	6,5	5,9	5,3	6,4	5,6
Brique non cuite/Terre battue	54,1	0,9	67,4	65,5	47,9	45,7	40,5	80,5	50,1
Bois/Bambou/Planche/Paille	2,2	0,3	2,5	1,3	0,9	1,0	1,4	1,6	1,3
Pierre	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1
Tôle	0,4	0,5	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Bâche/Plastique/Toile	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	33 981	38 022	30 522	43 454	50 509	55 108	49 380	45 363	346 339

5.5.4. Mode d'éclairage

Étant donné qu'un ménage peut utiliser une ou plusieurs sources d'énergie pour éclairer son logement, le 3^{ème} recensement a collecté les informations sur le principal mode d'éclairage des ménages. Le tableau 5.13 donne la répartition des ménages des personnes âgées de 60 ans et plus par le principal mode d'éclairage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage. Dans l'ensemble, la torche et la lampe à piles sont les principales sources d'éclairage des ménages des personnes âgées. Les ménages qui s'éclairent à partir de l'électricité représentent 18,8% du total des ménages (15,7% utilisent

l'électricité publique et 3,1% disposent de groupes électrogènes). Les autres sources d'énergie pour l'éclairage sont très faiblement utilisées. Par ailleurs, l'écart entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes dans l'utilisation des différents modes d'éclairage est très faible. On relève par contre une démarcation nette entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, le milieu rural est caractérisé par la prédominance de la torche et la lampe à piles comme principal mode d'éclairage des ménages dirigés par des personnes âgées (91,4%). En milieu urbain, la majorité des ménages des personnes âgées (60,1%) utilisent l'électricité pour s'éclairer. Toutefois, une proportion non négligeable de ménages urbains (35,8%) ont recours à la torche et la lampe à piles pour éclairer leurs domiciles.

Tableau 5.13: Répartition (%) des ménages des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le principal mode d'éclairage

Mode d'éclairage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Electricité EDG	52,3	55,7	53,0	2,0	2,2	2,1	15,3	17,6	15,7
Groupe électrogène	7,6	5,2	7,1	1,8	1,0	1,6	3,3	2,2	3,1
Torche/Lampe à piles	36,0	35,4	35,8	91,6	91,0	91,4	76,9	75,0	76,5
Bougie	2,1	1,8	2,1	0,5	0,6	0,5	0,9	0,9	0,9
Lampe à pétrole	1,2	1,2	1,2	1,7	2,1	1,7	1,5	1,8	1,6
Lampe à gaz	0,4	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4
Energie solaire	0,5	0,3	0,4	1,1	1,6	1,2	0,9	1,2	1,0
Feu de bois	0,0	0,1	0,0	0,9	1,2	1,0	0,7	0,8	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

La distribution régionale (tableau 5.14) laisse entrevoir que la torche et la lampe à piles ont nettement pris le dessus sur la lampe à pétrole dans l'éclairage des ménages des personnes âgées dans toutes les régions à l'exception de Conakry. En effet, la proportion de ménages des personnes âgées qui s'éclairent avec la torche ou la lampe à piles varie de 91,4% à Faranah à 73,1% à Kindia. Elle n'est que de 15% à Conakry. Cette situation s'explique par la faiblesse de la production de l'énergie électrique qui ne profite qu'aux ménages de Conakry (77,8%) et, dans une moindre mesure, ceux de Kindia (19,9%). L'utilisation des autres modes d'éclairage par les ménages dirigés par les personnes âgées est très faible dans toutes les régions y compris Conakry.

Tableau 5.14: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon le principal mode d'éclairage

Mode d'éclairage	Région de résidence								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	
Electricité EDG	9,7	77,8	4,1	5,0	19,9	5,0	8,7	2,5	15,7
Groupe électrogène	8,3	3,6	1,7	6,2	2,6	1,0	0,8	2,1	3,1
Torche/Lampe à piles	78,1	15,0	91,4	85,0	73,1	88,0	85,0	89,5	76,5
Bougie	0,8	2,8	0,3	0,2	1,5	0,8	0,6	0,5	0,9
Lampe à pétrole	1,1	0,4	1,3	1,2	1,3	1,4	2,3	3,3	1,6
Lampe à gaz	0,5	0,1	0,3	0,5	0,5	0,5	0,4	0,3	0,4
Energie solaire	0,7	0,2	0,4	1,3	0,6	2,3	1,3	0,6	1,0
Feu de bois	0,8	0,0	0,6	0,6	0,6	1,0	0,9	1,2	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	33 981	38 022	30 522	43 454	50 509	55 108	49 380	45 363	346 339

5.5.5. Source d'énergie pour la cuisson

La protection de l'environnement constitue actuellement une préoccupation pour tous les pays. La déforestation est un aspect important de cette problématique en Guinée. C'est pourquoi, le recensement de 2014 a collecté des informations sur les sources d'énergie utilisées pour la cuisson afin de connaître leur impact sur l'environnement.

Le bois est la principale source d'énergie pour la cuisson des ménages en Guinée. En effet, les données du tableau 5.15 indiquent que la grande majorité des ménages des personnes âgées (77,6%) utilisent le bois de chauffe pour la cuisson de leurs repas. Ceux qui utilisent le charbon de bois représentent 19,2% des ménages. La forte utilisation du bois pour la cuisson par les ménages dirigés par des personnes âgées est remarquable aussi bien en milieu rural (94,4% des ménages) qu'en milieu urbain (30,0% des ménages). Le contraste entre les deux milieux se situe au niveau du charbon de bois que les ménages du milieu urbain utilisent plus (64,7% contre 2,5% en milieu rural). Quel que soit le milieu de résidence, il n'y a pas de différence significative entre les ménages dirigés par les femmes et ceux dirigés par les hommes dans l'utilisation du bois comme source d'énergie pour la cuisson.

Tableau 5.15: Répartition (%) des ménages des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe du chef de ménage selon la principale source d'énergie pour la cuisson

Source d'énergie pour la cuisson	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Bois de chauffe	32,3	31,3	32,0	94,2	95,0	94,4	77,9	76,6	77,6
Charbon de bois	64,3	66,2	64,7	2,6	2,1	2,5	18,8	20,6	19,2
Pétrole	0,8	0,7	0,8	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4
Electricité	0,8	0,4	0,7	0,5	0,3	0,5	0,6	0,4	0,5
Gaz	0,6	0,4	0,6	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7
Sciures de bois/ Résidus végétaux	1,1	1,0	1,1	0,9	0,6	0,8	1,0	0,7	0,9
Energie solaire	0,0	0,0	0,0	0,8	0,8	0,8	0,6	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Au niveau régional (tableau 5.16), à l'exception de Conakry, la grande majorité des ménages dirigés par les personnes âgées des autres régions utilisent le bois de chauffe comme principale source d'énergie pour la cuisson de leurs repas. Les ménages des régions de Labé (92,1%) et Mamou (91,9%) sont les plus grands utilisateurs du bois de chauffe pour la cuisson. La proportion la plus faible est enregistrée à Conakry (6,5%). À l'opposé, 90,6% des ménages de Conakry font leur cuisine avec le charbon de bois contre 20% à Kindia, 15% à Boké et 11,3% à N'Zérékoré et moins de 10% dans les autres régions. Les autres sources d'énergie pour la cuisson sont très faiblement utilisées dans toutes régions.

Tableau 5.16: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées par région de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson

Source d'énergie pour la cuisson	Région de résidence								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	
Bois de chauffe	81,1	6,5	89,8	87,8	75,8	92,1	91,9	85,5	77,6
Charbon de bois	15,0	90,6	8,2	8,9	20,0	5,1	5,0	11,3	19,2
Pétrole	0,3	0,7	0,2	0,4	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4
Electricité	0,8	0,4	0,3	0,6	0,7	0,4	0,4	0,6	0,5
Gaz	0,9	0,6	0,7	0,7	1,1	0,6	0,6	0,8	0,7
Sciures de bois/ résidus végétaux	1,2	1,2	0,5	1,4	0,9	0,7	0,7	0,7	0,9
Energie solaire	0,7	0,0	0,2	0,2	0,8	0,8	0,9	0,7	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	33 981	38 022	30 522	43 454	50 509	55 108	49 380	45 363	346 339

5.5.6. Source d’approvisionnement en eau de boisson

Le premier indicateur de la qualité de l’eau est sa source. Le troisième recensement général de la population et de l’habitation a recueilli des informations sur les sources de l’eau que les ménages utilisent pour boire. Ces sources peuvent être classées en deux catégories : - les sources d’eau potable (robinet dans la concession, robinet ailleurs, borne fontaine, fontaine publique, eau minérale et forage/puits/source aménagés) et ; - les sources d’eau non potable (puits ordinaire et eau de surface).

Les données du tableau 5.17 permettent de constater que des progrès notables ont été réalisés dans l’approvisionnement des ménages en eau potable. En effet, 58,9% des ménages dirigés par des personnes âgées s’approvisionnent en eau de boisson à partir d’une source d’eau potable. Cette proportion n’était que de 29,2% en 1996. Le progrès accompli est remarquable surtout au niveau des forages/puits/sources aménagés dont la proportion est passée de 22,6% en 1996 à 35,7% en 2014 et de l’eau de robinet dont l’accès est passé de 6,6% à 22,7% au cours de la même période. La consommation de l’eau minérale par les ménages dirigés par des personnes âgées est très faible (0,5%).

Malgré ces progrès, une proportion importante de ménages dirigés par des personnes âgées (41,3%) consomme encore l’eau insalubre provenant des puits ordinaires (23,2%) et des rivières/marigots/fleuves (18,1%).

Tableau 5.17: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon la source principale d’approvisionnement en eau de boisson

Mode d’approvisionnement en eau	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Robinet dans la concession	33,0	34,2	33,3	1,9	2,2	2,0	10,1	11,4	10,4
Robinet ailleurs	27,6	28,9	27,9	2,2	2,0	2,1	8,9	9,8	9,1
Fontaine publique	2,4	2,5	2,5	3,5	2,9	3,4	3,2	2,8	3,2
Eau minérale	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5
Forage/Puits/Source aménagée	15,6	15,1	15,5	42,8	44,2	43,1	35,6	35,8	35,7
Puits ordinaire	20,1	18,1	19,7	24,5	24,7	24,5	23,3	22,8	23,2
Eau de surface	0,7	0,7	0,7	24,6	23,7	24,4	18,3	17,0	18,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

En tenant compte du milieu de résidence, ce sont les ménages qui résident en milieu urbain qui ont plus accès aux sources d’eau potable (79,7% contre 51,1%). Le robinet est la source d’eau dominante (61,2%) parmi les sources d’eau potable utilisées en milieu urbain. Par contre, les forages, les puits et sources aménagés (43,1%) constituent les principales sources d’eau potable en milieu rural. Le déficit de sources d’eau potable en milieu rural est compensé par le recours aux puits ordinaires (24,5%) et aux rivières, marigots et fleuves (24,4%) pour approvisionner les ménages des personnes âgées en eau de boisson.

Le sexe du chef de ménage n’a presque pas d’influence sur l’accès des ménages dirigés par des personnes âgées aux sources d’approvisionnement en eau de boisson.

À travers les données du tableau 5.18, on constate que les sources d’approvisionnement en eau de boisson des ménages dirigés par les personnes âgées varient d’une région à l’autre. En effet, à Conakry, la grande majorité des ménages (86%) s’approvisionnent en eau de boisson à partir du robinet. À l’intérieur du pays, le Forage, le Puits et la Source aménagée sont les principales sources d’approvisionnement en eau potable des ménages. Malheureusement, ces infrastructures sont mal réparties. Les régions de Faranah (55,3%), N’Zérékoré (54,7%), Kankan (47%) et Labé (40,4%) sont plus dotées de ces infrastructures que Mamou, Kindia et Boké qui ont un taux d’accès inférieur à 30%. Cette faible disponibilité des sources d’eau potable pour la boisson dans les régions expose les

populations des régions à consommer l'eau impropre provenant soit des puits ordinaires ou des marigots, rivière, fleuve etc. La proportion des ménages qui utilisent l'eau de puits ordinaires varie entre 29,8% à Labé et 19,3% à Faranah. Les régions de Labé, Mamou, Boké et Kankan ont les proportions les plus élevées de ménages qui consomment l'eau de puits. L'eau de surface est consommée plus par les ménages de Mamou (32,4%) et Kindia (30,6%).

Tableau 5.18: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées par région de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson

Mode d'approvisionnement en eau de boisson	Région de résidence								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	
Robinet dans la concession	8,7	51,5	4,5	5,8	8,7	4,0	4,0	2,2	10,4
Robinet ailleurs	11,0	32,8	5,4	8,8	10,0	2,5	4,1	2,7	9,1
Fontaine publique	4,1	1,7	2,5	5,9	3,4	2,5	2,2	3,1	3,2
Eau minérale	0,4	0,8	0,3	0,5	0,6	0,4	0,2	0,3	0,5
Forage/Puits/Source aménagée	26,0	5,9	55,3	47,0	27,4	40,4	29,0	54,7	35,7
Puits ordinaire	28,2	6,9	21,1	27,1	19,3	29,8	28,1	22,0	23,2
Eau de surface	21,7	0,3	10,9	5,0	30,6	20,5	32,4	14,9	18,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	33 981	38 022	30 522	43 454	50 509	55 108	49 380	45 363	346 339

5.5.7. Type de lieu d'aisance

Dans la perspective de l'évaluation des conditions de vie des ménages et leur impact sur l'environnement, le troisième recensement général de la population et de l'habitation s'est intéressé au type de lieu d'aisance des ménages. Le tableau 5.18 donne la répartition des ménages des personnes âgées par le type de lieu d'aisance selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.

Il résulte de l'examen des données du tableau 5.19 que les latrines non couvertes et non ventilées (23,4%) et la nature (23,6% y compris bord de la mer) sont les principaux types de lieu d'aisance utilisés par les ménages dirigés par des personnes âgées. En comparant ces résultats à ceux du recensement de 1996, on constate que la proportion des ménages qui rejettent leurs déchets fécaux dans la nature a diminué de plus de la moitié entre 1996 et 2014 en passant de 51,5% à 23,6%. Cette situation est probablement à la base de la diminution des maladies diarrhéiques notamment le choléra au cours des dernières années en Guinée. Elle traduit aussi les efforts fournis dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'environnement par les déchets fécaux par la construction des latrines dont la proportion est fortement améliorée. Celle-ci a plus que doublé en passant de 28,4% en 1996 à 49,6% en 2014.

Tableau 5.19 : Répartition (%) des ménages des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le type et le lieu d'aisance

Type de lieu d'aisance	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
WC avec chasse eau	13,0	11,8	12,7	2,4	2,0	2,3	5,2	4,8	5,1
Latrine couverte ventilée	23,9	22,6	23,6	4,2	5,4	4,4	9,4	10,3	9,6
Latrine couverte non ventilée	23,1	25,4	23,6	13,7	15,3	14,0	16,2	18,2	16,6
Latrine non couverte non ventilée	21,6	21,8	21,7	24,7	21,5	24,0	23,9	21,6	23,4
Fosse sommaire	3,9	4,2	4,0	20,5	16,0	19,6	16,2	12,6	15,4
Toilettes publiques	13,0	12,6	12,9	3,1	2,0	2,9	5,7	5,1	5,6
Nature	0,8	0,9	0,8	30,5	36,7	31,7	22,6	26,4	23,4
Bord de la mer	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2
Autres	0,5	0,4	0,5	0,8	1,0	0,8	0,7	0,9	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Malgré des efforts fournis dans la construction des latrines, près d'un ménage dirigé par une personne âgée sur trois (31,8%) utilisent encore la nature (y compris bord de la mère) comme lieu d'aisance. Cette proportion n'est plus que de 1% en milieu urbain alors qu'elle était de 4,8% en 1996. De même, c'est en milieu rural qu'on enregistre la proportion la plus élevée de ménages qui utilisent les fosses sommaires (19,6% contre 4% en milieu urbain). Le WC avec chasse eau et la latrine couverte ventilé qui peuvent être considérés comme des types de lieu d'aisance modernes sont proportionnellement plus nombreux en milieu urbain. Le WC est utilisé par 12,7% des ménages en milieu urbain contre 2,3% de ceux du milieu rural. Quant à la latrine couverte ventilé, 23,6% des ménages du milieu urbain l'utilisent contre 4,4% des ménages du milieu rural. La latrine couverte non ventilé est aussi plus utilisée en milieu urbain (23,6% contre 14% en milieu rural).

Au niveau des régions (tableau 5.20), la situation est variable. L'utilisation du WC avec chasse eau (21,9%), de la latrine couverte ventilée (28,8%) et des toilettes publiques (21,4%) par les ménages dirigés par les personnes âgées est plus répandue à Conakry. A l'intérieur du pays, les types de lieu d'aisance dominants sont la latrine non couverte non ventilé, la fosse sommaire et la nature. Les régions de Kankan (37,9%) et Faranah (36,9%) ont les proportions les plus élevées de ménages qui utilisent la latrine non couverte non ventilée. Les plus fortes proportions de ménages qui ont pour lieu d'aisance la fosse sommaire sont enregistrées à Boké (24,4%), Kindia (24%) et Faranah (21,9%). À l'opposé, ce sont les ménages des régions de Labé (41,7%), N'Zérékoré (38,9%) et Mamou (32,2%) qui ont plus recours à la nature pour se débarrasser des déchets fécaux.

Tableau 5.20 : Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans et plus par le type de lieu d'aisance selon la région de résidence.

Type de lieu d'aisance	Région de résidence								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoré	
WC avec chasse eau	4,8	21,9	2,1	3,7	4,9	1,8	1,9	2,5	5,1
Latrine couverte ventilée	10,4	28,8	4,6	4,4	12,1	6,2	7,9	4,2	9,6
Latrine couverte non ventilée	10,9	20,3	12,8	20,4	13,8	18,0	19,6	15,1	16,6
Latrine non couverte non ventilée	17,9	5,4	36,9	37,9	21,9	19,5	22,2	27,3	23,4
Fosse sommaire	24,4	1,4	21,9	19,0	24,0	10,7	14,5	10,0	15,4
Toilettes publiques	6,3	21,4	4,1	6,0	7,4	1,0	0,7	1,1	5,6
Nature	24,0	0,4	16,9	8,1	14,9	41,7	32,2	38,9	23,4
Bord de la mer	0,6	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2
Autres	0,7	0,1	0,7	0,4	0,8	1,0	0,8	0,9	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	33 981	38 022	30 522	43 454	50 509	55 108	49 380	45 363	346 339

5.5.8. Mode d'évacuation des ordures ménagères

La gestion des ordures ménagères est une réelle préoccupation en Guinée. En effet, comme le montrent les données du tableau 5.21, plus de 80% des ménages dirigés par des personnes âgées jettent les ordures qu'ils produisent dans la nature (caniveau, rue, cours d'eau et mer y compris). Cette pratique qui constitue un réel danger pour l'environnement est presque l'unique mode d'évacuation des ordures ménagères en milieu rural. Mais en milieu urbain aussi, plus de la moitié des ménages des personnes âgées (53,1%) se débarrassent de leurs ordures par la même pratique. Le ramassage public ou privé des ordures et l'utilisation de poubelle collective sont relativement peu utilisés même en milieu urbain. Il en est de même de l'enfouissement et de l'incinération des ordures ménagères que les ménages du milieu urbain utilisent plus que ceux du milieu rural. Ces deux modes d'évacuation des ordures ménagères qui n'engendrent aucun coût financier doivent être encouragés surtout en milieu rural où

l'espace est disponible. Cela pourrait réduire la pollution de l'environnement qu'occasionne l'utilisation de la nature comme un dépotoir des ordures ménagères.

Tableau 5.21: Répartition (%) des ménages des personnes âgées par milieu de résidence et sexe du chef de ménage selon le mode d'évacuation des ordures ménagères

Mode d'évacuation des ordures ménagères	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Ramassage public	6,3	6,8	6,4	0,5	0,3	0,4	2,0	2,2	2,0
Ramassage privé	18,4	19,2	18,6	2,4	1,5	2,2	6,6	6,6	6,6
Poubelle collective	8,1	8,0	8,1	1,1	0,8	1,0	2,9	2,9	2,9
Caniveau/Rue	5,1	4,7	5,0	1,7	1,3	1,6	2,6	2,3	2,5
Nature	42,4	42,8	42,5	91,5	92,5	91,7	78,5	78,2	78,5
Cours d'eau	2,0	2,3	2,1	0,2	0,1	0,2	0,7	0,8	0,7
Mer	3,5	3,5	3,5	0,3	0,3	0,3	1,2	1,2	1,2
Enfouissement/Incinération	14,2	12,7	13,9	2,3	3,1	2,5	5,5	5,8	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Dans toutes les régions, à l'exception de Conakry, la nature est le principal lieu où les ménages jettent leurs ordures. En effet, plus de 80% des ménages dirigés par les personnes âgées font cette pratique (tableau 5.22). Elle est plus répandue dans la région de Mamou où 94,4% des ménages des personnes âgées jettent les ordures dans la nature (y compris les ménages qui jettent les ordures dans les caniveaux/rues, les cours d'eau et la mer). À Conakry, plus de 2/3 des ménages ont recours aux services de ramassage privé (32,8%) ou public (12,3%) ou à la poubelle collective (10,4%) ou à l'enfouissement/incinération (10,22%) pour se débarrasser de leurs ordures. Malgré ce dispositif, plus d'un ménage sur trois de Conakry (34,3%) jettent leurs ordures dans la nature (y compris les caniveaux/rues, les cours d'eau et la mer).

Tableau 5.22: Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées par région de résidence selon le mode d'évacuation des ordures ménagères

Mode d'évacuation des ordures ménagères	Région de résidence								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	
Ramassage public	1,5	12,3	0,4	1,5	1,4	0,3	0,2	0,3	2,0
Ramassage privé	2,9	32,8	7,1	6,7	2,7	0,8	1,3	4,1	6,6
Poubelle collective	3,1	10,4	1,7	3,5	1,8	0,5	0,3	3,7	2,9
Caniveau/Rue	2,1	6,3	1,8	2,9	2,4	1,3	1,4	2,8	2,5
Nature	82,5	19,4	82,8	79,4	84,1	89,4	92,4	86,5	78,5
Cours d'eau	0,4	2,4	0,8	0,4	0,9	0,3	0,2	0,6	0,7
Mer	2,4	6,2	0,1	0,1	0,6	0,4	0,4	0,4	1,2
Enfouissement/Incinération	5,0	10,2	5,3	5,4	6,0	7,2	3,8	1,6	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	33 981	38 022	30 522	43 454	50 509	55 108	49 380	45 363	346 339

5.5.9. Mode d'évacuation des eaux usées

Les eaux usées que produisent les ménages peuvent être aussi source de pollution de l'environnement ou de maladies si elles ne sont pas gérées convenablement. D'après les données du tableau 5.23, la nature (caniveau, rue, mer et cour d'eau y compris) est le principal lieu où les ménages dirigés par les personnes âgées jettent les eaux usées. En effet, dans l'ensemble, 92,6% des ménages ont déclaré qu'ils jettent les eaux usées dans la nature. Ce comportement est généralisé aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain où il est pratiqué par 97,2% de ménages et 79,9% de ménages respectivement.

L'utilisation par les ménages des personnes âgées des égouts, du puisard, de la fosse septique ou du puits pour évacuer les eaux usées est faible même en milieu urbain.

Quel que soit le sexe du chef de ménage, il n'y a pas de différence significative dans le comportement des ménages dirigés par les personnes âgées dans la gestion des eaux usées.

Tableau 5.23: Répartition (%) des ménages des personnes âgées par milieu de résidence et le sexe du chef de ménage selon le mode d'évacuation des eaux usées

Mode d'évacuation des eaux usées	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Réseau d'égout	3,0	3,0	3,0	0,2	0,1	0,2	0,9	0,9	0,9
Puisard/Fosse septique/ Puits perdu	8,2	7,4	8,0	1,3	0,9	1,2	3,1	2,7	3,0
Cour/Trou	9,2	8,8	9,1	1,5	1,0	1,4	3,5	3,2	3,5
Nature	64,5	64,5	64,5	95,2	96,5	95,5	87,1	87,3	87,2
Caniveau/Rue	12,9	14,2	13,2	1,4	1,2	1,3	4,4	4,9	4,5
Mer	1,1	1,2	1,2	0,1	0,1	0,1	0,4	0,4	0,4
Cours d'eau	1,0	0,9	1,0	0,3	0,2	0,3	0,5	0,4	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Au niveau régional (tableau 5.24), la problématique de la gestion des eaux usées produites dans les ménages dirigés par les personnes âgées est une réalité aussi bien dans les régions de l'intérieur du pays qu'à Conakry. En effet, si la presque totalité des ménages de régions (plus de 90%) jettent les eaux usées dans la nature (caniveau, rue, mer, cours d'eau y compris), à Conakry, plus de deux ménage sur trois (67,8%) ont le même comportement. Cette situation qui est préoccupante sur le plan de l'hygiène et la protection de l'environnement explique la faiblesse des infrastructures adéquates pour la gestion des eaux usées (égout, puisard, fosse septique et puits perdu) en Guinée même dans la capitale.

Tableau 5.24: Répartition des ménages dirigés des personnes âgées par par région de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées

Mode d'évacuation des eaux usées	Région de résidence								
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zérékoro	Total
Réseau d'égout	1,9	4,7	0,2	0,5	0,4	0,2	0,1	0,3	0,9
Puisard/Fosse septique/ Puits perdu	1,9	15,0	1,8	2,6	1,9	0,8	1,0	1,3	3,0
Cour/Trou	2,2	12,4	2,6	5,7	2,1	1,9	0,8	1,5	3,5
Nature	90,6	42,0	93,2	86,4	92,6	95,9	96,5	92,3	87,2
Caniveau/Rue	2,6	22,6	1,7	4,2	2,2	1,0	1,1	3,6	4,5
Mer	0,8	2,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,4
Cours d'eau	0,1	1,1	0,4	0,4	0,4	0,1	0,4	0,9	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	33 981	38 022	30 522	43 454	50 509	55 108	49 380	45 363	346 339

5.6. Niveau de vie des ménages dirigés par les personnes âgées

L'un des objectifs spécifiques assignés au 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitation est de fournir des informations sur le niveau de vie des ménages. Il s'agit d'une évaluation non monétaire du niveau de vie des ménages. Elle est basée essentiellement sur les caractéristiques des logements, les biens et équipements possédés par les ménages. Cette section vise à faire une classification des ménages dirigés par les personnes âgées selon le niveau de vie. La méthodologie utilisée pour évaluer le niveau de vie des ménages (voir le rapport thématique sur le niveau de vie des ménages) permet de

classer les ménages en fonction de leur niveau de vie en cinq catégories comme suit : - ménages très pauvres ; - ménages pauvres ; - ménages à niveau de vie intermédiaire ou moyen ; - ménages riches et ; - ménages très riches. Le niveau de vie des ménages des personnes est analysé par le milieu de résidence, par catégories d'âge et par région de résidence.

La répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le niveau de vie (tableau 5.25) indique que plus de quatre ménages dirigés par les personnes âgées sur dix (43,2%) sont pauvres. Un peu plus de la moitié de ces ménages (22,1%) sont très pauvres. Environ un ménage sur quatre (24,7%) a un niveau de vie moyen. Les ménages dits riches représentent 42,2% avec 14,2% de ménages très riches.

En tenant compte du sexe, les ménages pauvres sont proportionnellement plus nombreux parmi les ménages dirigés par les hommes âgés (44,6% contre 37,7% de ménages dirigés par les femmes âgées). A l'opposé, on compte plus de ménages riches parmi les ménages dirigés par les femmes âgées (33,9% contre 31,7% de ménages dirigés par les hommes âgés).

Tableau 5.25: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et par sexe du chef de ménage selon le niveau de vie.

Niveau de vie	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Très pauvre	0,8	0,8	0,8	30,6	26,9	29,9	22,8	19,4	22,1
Pauvre	2,2	2,3	2,2	28,8	24,8	28,0	21,8	18,3	21,1
Moyen	7,4	8,3	7,6	29,6	36,6	31,0	23,7	28,5	24,7
Riche	37,6	38,6	37,8	10,5	11,3	10,7	17,7	19,2	18,0
Très riche	52,0	50,1	51,6	0,4	0,4	0,4	14,0	14,7	14,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Les données du tableau montrent par ailleurs que la pauvreté est un phénomène rural. En effet, plus de la moitié des ménages dirigés par les personnes âgées en milieu rural sont pauvres (57,9% contre seulement 3% de ménages pauvres en milieu urbain). Il en est de même pour les ménages à niveau de vie moyen. Ils sont plus nombreux en milieu rural (31%) qu'en milieu urbain (7,6%). Ces constats sont valables quelque soit le sexe.

Quant à la répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et par sexe du chef de ménage selon le niveau de vie (tableau 5.26), elle révèle que les ménages dirigés par les personnes du 4^{ème} âge sont légèrement plus pauvres (47,3% dont 23,4% de ménages très pauvres) que ceux dirigés par les personnes du 3^{ème} âge (42,6% dont 21,9% de ménages très pauvres). S'agissant des ménages qui ont un niveau de vie moyen, leur proportion est plus élevée chez les personnes du 4^{ème} âge (27,4% contre 24,3% chez les personnes du 3^{ème} âge).

Tableau 5.26: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et par sexe du chef de ménage selon le niveau de vie.

Niveau de vie	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Très pauvre	22,6	19,2	21,9	24,1	20,4	23,4	22,8	19,4	22,1
Pauvre	21,3	18,3	20,7	25,3	18,4	23,9	21,8	18,3	21,1
Moyen	23,2	28,4	24,3	27,0	29,0	27,4	23,7	28,5	24,7
Riche	18,0	19,1	18,2	15,7	20,0	16,6	17,7	19,2	18,0
Très riche	15,0	15,1	15,0	7,9	12,3	8,8	14,0	14,7	14,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	237 613	62 190	299 803	36 872	9 664	46 536	274 485	71 854	346 339

En tenant compte du sexe, on constate que la proportion de ménages pauvres est toujours plus élevée chez les hommes quelque soit la catégorie d'âge. A l'opposé, la proportion de ménages qui ont un niveau de vie moyen est supérieure pour les femmes quelque soit la catégorie d'âge.

En ce qui concerne la répartition régionale (tableau 5.27), l'analyse des données permet de constater que la proportion de ménages dirigés par les personnes âgées qui sont pauvres est supérieure à 40% dans toutes les régions à l'exception de Conakry où on enregistre moins de 1% de ménages pauvres. Les régions de Faranah (61,9%), Kankan (53,2%), N'zérékoré (49,7%), Boké (49,5%) et Labé (48,9%) ont les plus fortes proportions de ménages dirigés par des personnes âgées qui sont pauvres. Mais la région de Faranah a la proportion la plus élevée de ménages très pauvres (39,3%). Par ailleurs, les régions de Mamou (40%) et Labé (34,2%) se distinguent en ayant les proportions les plus élevées de ménages qui ont un niveau de vie moyen. A Conakry, plus de 99% des ménages dirigés par les personnes âgées sont considérés comme riches.

Tableau 5.27: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon le niveau de vie du ménage.

Région de résidence	Quintile de niveau de vie					Ensemble
	Très pauvre	Pauvre	Moyen	Riche	Très riche	
Boké	23,4	26,1	20,9	18,5	11,1	100,0
Conakry	0,0	0,1	0,2	11,5	88,3	100,0
Faranah	39,3	22,6	18,8	17,6	1,8	100,0
Kankan	30,3	22,9	22,0	20,6	4,2	100,0
Kindia	15,7	24,9	22,3	25,7	11,4	100,0
Labé	29,9	19,0	34,2	14,2	2,8	100,0
Mamou	26,6	15,2	40,0	16,4	1,9	100,0
N'Zérékoré	12,7	37,0	29,4	18,6	2,4	100,0
Ensemble	22,1	21,1	24,7	18,0	14,2	100,0
Effectif	76 410	73 031	85 634	62 237	49 027	346 339

5.7. Vue d'ensemble

Plus de la moitié des personnes âgées sont des chefs de ménage. Les chefs de ménages sont généralement des hommes et ils sont plus nombreux parmi les personnes du 3^{ème} âge. A l'opposé, les dépendants sont plus nombreux parmi les femmes et les personnes du 4^{ème} âge. A l'exception de Kankan, plus de la moitié des personnes âgées sont des chefs de ménage dans toutes les régions. À l'opposé, les plus fortes proportions de personnes âgées qui ont le statut de dépendants sont enregistrées dans les régions de Kankan, N'Zérékoré, Faranah, Boké et Kindia.

Les dépendants sont constitués principalement des parents biologiques (30,3%), des épouses et coépouses (29,1%) et des autres parents (26,3%) des chefs de ménages. Les autres liens de parenté avec leurs chefs de ménages sont faiblement représentés. Les épouses et coépouses (33,5%), mères (29,1%) et autres parents (26,5%) des chefs de ménages constituent la grande majorité des femmes âgées qui sont des dépendants. Au niveau des hommes âgés, les indépendants sont constitués principalement des frères (21,6), pères (38,7%) et autres parents (24,5%) des chefs de ménages. Au niveau des personnes du 3^{ème} âge, les dépendants sont constituées beaucoup plus des épouses/coépouses, des pères/mères et autres parents. Au niveau des personnes du 4^{ème} âge, des 2/3 des dépendants sont les parents biologiques de leurs chefs de ménage.

Les ménages dirigés par les personnes âgées sont généralement de grande taille. Ils sont constitués en moyenne de 8,1 personnes par ménage. Les ménages du milieu urbain ont une taille (9,6 personnes par ménage) supérieure à celle des ménages du milieu rural (7,5 personnes). La taille des ménages dirigés par les hommes âgés est plus grande que celle des ménages dirigés par les femmes âgées quelque soit le milieu de résidence.

La descendance survivante moyenne des femmes âgées est de 3,7 enfants survivants par femme. Ce nombre est plus élevé pour les femmes du milieu urbain (4,1 enfants contre 3,5 enfants pour celle du milieu rural). La proportion des femmes âgées qui ont des enfants survivants varie en fonction du nombre d'enfants. Elle est de 8,2% pour les femmes ayant un enfant survivant. La proportion la plus élevée (13,5%) concerne les femmes qui ont 4 enfants. La proportion diminue progressivement jusqu'à 1,5% de femmes ayant 10 enfants survivants et plus. Une proportion non négligeable de femmes âgées (19,4%) n'ont pas d'enfant survivant. Ces femmes sont plus nombreuses en milieu rural (20,3%). Au niveau régional, C'est Conakry qui a le nombre moyen d'enfants survivants par femme âgée le plus élevé (4,1 enfants).

Les ménages dirigés par des personnes âgées habitent principalement des maisons individuelles (38,1%), des maisons à plusieurs logements (30,4%) et des cases (30,4%). La case est le type d'habitation dominant des ménages dirigés par les personnes âgées en milieu rural. Les ménages du milieu urbain logent principalement dans les maisons individuelles et les maisons à plusieurs logements. Les ménages qui habitent les cases sont nombreux dans les régions de Kankan (55,4%) et Faranah (55,2%).

Les ménages dirigés par les personnes âgées sont généralement propriétaires de leurs logements (88,4%). Mais seulement 13,4% d'entre eux possèdent un titre foncier. Les locataires sont plus nombreux en milieu urbain et à Conakry.

La moitié des ménages dirigés par les personnes âgées habitent des bâtiments dont les murs sont en briques non cuites ou en terre battue. Ces ménages résident principalement en milieu rural (63,6% contre 13,6% en milieu urbain) et dans les régions de N'Zérékoré (80,5%), Faranah (67,4%) et Kankan (65,5%). A Conakry, la quasi-totalité des ménages des personnes âgées habitent des bâtiments en dur.

La torche et la lampe à piles sont les principales sources d'éclairage de ménages dirigés par les personnes âgées. Seulement 15,7% des ménages s'éclairent avec l'électricité de EDG et ces ménages résident principalement à Conakry.

Le bois est la principale source d'énergie pour la cuisine dans les ménages dirigés par les personnes âgées. Cette pratique qui est généralisée dans le pays constitue une réelle menace pour l'environnement.

Plus de la moitié des ménages dirigés par des personnes âgées s'approvisionnent en eau de boisson à partir d'une source d'eau potable (58,9%). Cette proportion était de 29,2% en 1996. Toute fois, un peu plus de quatre ménages sur dix boivent encore l'eau insalubre provenant des puits ordinaires et des rivières/marigots/fleuves. Les ménages du milieu rural et des régions de Mamou, Kindia et Boké sont plus confrontés à cette situation.

Moins d'un ménage dirigés par les personnes âgées sur deux utilisent les latrines non couvertes et non ventilés et la nature comme type de lieu d'aisance. Ce sont les ménages des régions de Labé (41,7%), N'Zérékoré (38,9%) et Mamou (32,2%) qui ont plus recours à la nature comme lieu d'aisance.

Plus de huit ménages dirigés par des personnes âgées sur dix jettent les ordures dans la nature. Cette pratique est courante en milieu rural et dans toutes les régions exception faite à Conakry.

Quasiment les ménages dirigés par des personnes âgées jettent les eaux usées dans la nature (92,6%). Ce comportement est généralisé en milieu rural qu'en milieu urbain et dans toutes les régions sauf à Conakry.

Plus de quatre ménages dirigés par les personnes âgées sur dix ménages sont pauvres. Les ménages pauvres sont nombreux parmi les ménages dirigés par les hommes. La proportion de ménages pauvres parmi les ménages dirigés par les personnes du 4^{ème} âge (47,3%) est légèrement plus élevée que celle des ménages dirigés par les personnes du 3^{ème} âge (42,6%). Les régions de Faranah (61,9%), Kankan (53,2%), N'Zérékoré (49,7%), Boké (49,5%) et Labé (48,9%) ont les plus fortes proportions de ménages dirigés par des personnes âgées qui sont pauvres.

CHAPITRE 6 : SITUATION DES PERSONNES ÂGÉES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Ce chapitre est consacré à l'analyse de la situation des personnes âgées vivant avec un handicap. Quatre principaux points y sont abordés à savoir : le volume et le poids démographique des personnes âgées handicapées; la répartition des personnes âgées handicapées selon la région de résidence et selon le type de handicap et enfin la situation et l'environnement familial des personnes âgées handicapées.

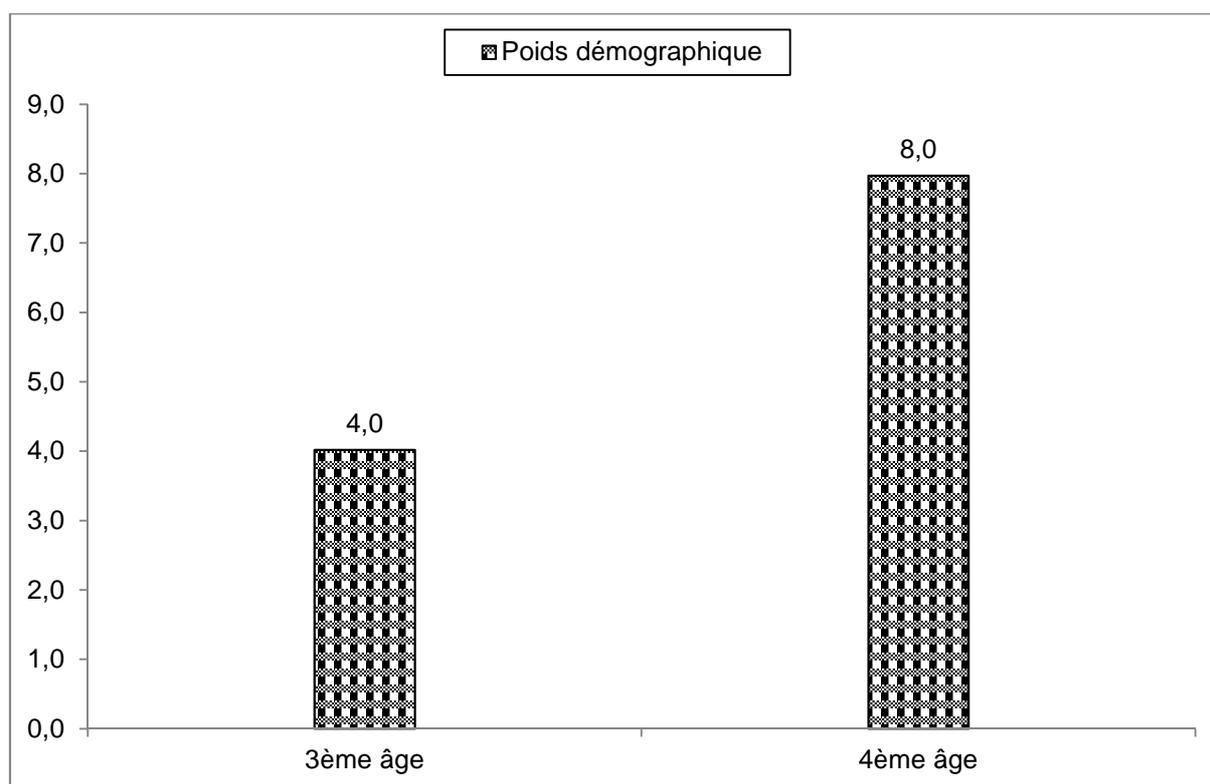
6.1. Volume et poids démographique des personnes âgées vivant avec un handicap

Dans cette partie, nous examinons successivement le volume et le poids démographique des personnes âgées handicapées suivant les catégories d'âge et le sexe ; le milieu de résidence par catégories d'âge et le sexe ; la région de résidence par catégories d'âge et le sexe et la région naturelle par catégories d'âge et le sexe.

Le tableau 6.01 ci-dessous présente le volume et le poids des personnes âgées de 60 ans et plus vivant avec un handicap par catégories d'âge et sexe. Il ressort des données que le 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitation a dénombré 28 018 personnes âgées de 60 ans et plus vivant avec un handicap. Cet effectif correspond à un poids démographique de 4,6% par rapport à la population totale des personnes âgées de 60 ans et plus. Dans l'ensemble, on compte un peu plus d'hommes (5%) que de femmes (4,3%) parmi ces personnes. Du point de vue catégories d'âge, le volume des personnes du 3^{ème} âge handicapées (20 458 individus) est nettement supérieur à celui des personnes du 4^{ème} âge souffrant d'handicap (7 560 individus). Par contre, au niveau du poids démographique, les personnes du 4^{ème} âge ont le double du poids des personnes du 3^{ème} âge (8% contre 4% respectivement) voir graphique 6.01. En tenant compte du sexe, on observe que le volume et le poids des hommes sont supérieurs à ceux des femmes pour les deux catégories d'âge. Les volumes des hommes et des femmes du 3^{ème} âge sont plus élevés que ceux du 4^{ème} âge. Mais on observe le contraire au niveau des poids.

Tableau 6.01: Volume et poids démographique (%) des personnes âgées vivant avec un handicap par catégories d'âge et sexe

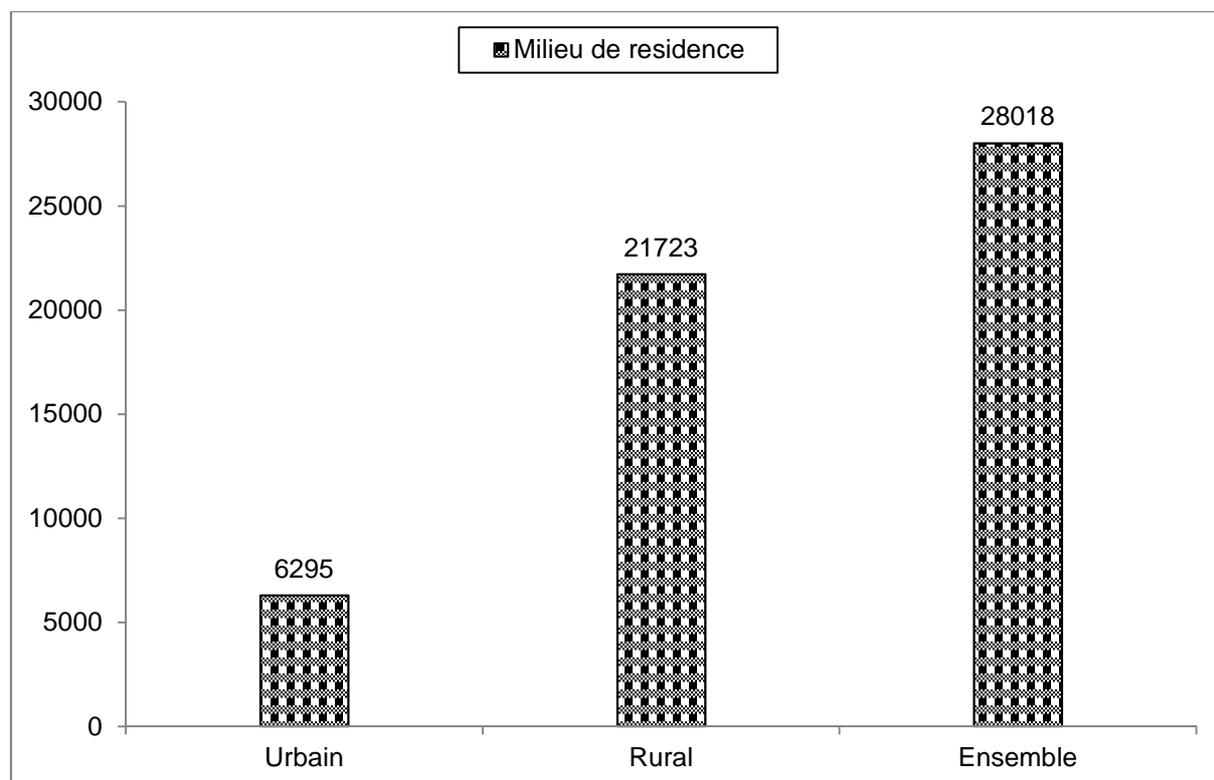
Volume et poids démographique	Catégories d'âge et sexe								
	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Volume	11 319	9 139	20 458	4 028	3 532	7 560	15 347	12 671	28 018
Poids	4,3	3,7	4,0	8,7	7,3	8,0	5,0	4,3	4,6

Graphique 6.01: Poids démographique (%) des personnes âgées vivant avec un handicap par catégories d'âge

L'examen du volume et du poids des personnes âgées vivant avec un handicap par catégorie d'âge et sexe selon le milieu de résidence à travers les données du tableau 6.02 révèle que 21 723 personnes âgées vivant avec un handicap résident en milieu rural contre 6295 personnes seulement en milieu urbain (Graphique 6.02). Ces effectifs correspondent à des poids démographiques de 4,8% en milieu rural et 4,1% en milieu urbain. Du point de vue répartition par sexe, le volume des hommes âgés handicapés est supérieur à celui des femmes âgées handicapées dans les deux milieux de résidence (11898 hommes contre 9825 femmes en milieu rural et 3449 hommes contre 2846 femmes en milieu urbain). Le même constat est observé au niveau du poids démographique. En effet, le poids démographique des hommes est supérieur à celui des femmes dans les deux milieux de résidence. Par ailleurs, si la supériorité du volume et du poids démographique des hommes par rapport aux femmes parmi les personnes âgées vivant avec un handicap est vérifiée au niveau des personnes du 3^{ème} âge handicapées en milieu urbain et en milieu rural, il n'en est pas de même au niveau des personnes du 4^{ème} âge handicapées. En effet, en milieu urbain, le volume des femmes du 4^{ème} âge handicapées est supérieur à celui des hommes ayant le même statut (767 femmes contre 626 hommes). Mais le poids des hommes (7,6%) est supérieur à celui des femmes (6,7%).

Tableau 6.02: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence/Volume et poids démographique des 60 ans plus	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble			
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Urbain	Volume	2 823	2 079	4 902	626	767	1 393	3 449	2 846	6 295
	Poids	3,9	3,4	3,7	7,6	6,7	7,1	4,3	3,9	4,1
Rural	Volume	8 496	7 060	15 556	3 402	2 765	6 167	11 898	9 825	21 723
	Poids	4,5	3,8	4,1	8,9	7,5	8,2	5,2	4,4	4,8
Ensemble	Volume	11 319	9 139	20 458	4 028	3 532	7 560	15 347	12 671	28 018
	Poids	4,3	3,7	4,0	8,7	7,3	8,0	5,0	4,3	4,6

Graphique 6.02: Volume des personnes âgées vivant avec un handicap par milieu de résidence


La répartition du volume et du poids démographique des personnes âgées par catégories d'âge et par sexe selon la région de résidence (tableau 6.03) montre que les régions de Kankan, Labé et N'Zérékoré ont les plus grands volumes des personnes âgées handicapées. Elles enregistrent chacune plus de 4 000 personnes âgées vivant avec un handicap. Ces régions sont suivies par celles de Kindia et Mamou où on a recensé respectivement 3 924 et 3 684 personnes âgées handicapées. Conakry (2 285 individus), Faranah (2 919 individus) et Boké (2 940 individus) abritent les plus faibles volumes de personnes âgées handicapées. En ce qui concerne le poids démographique des personnes âgées handicapées, il varie très peu d'une région à une autre. La région de Faranah a le poids le plus élevé (5,1%). Parmi les autres régions, seulement Conakry (3,8%) et Kindia (4,5%) ont un poids démographique de personnes âgées handicapées inférieur à la moyenne nationale (4,6%) (Graphique 6.03).

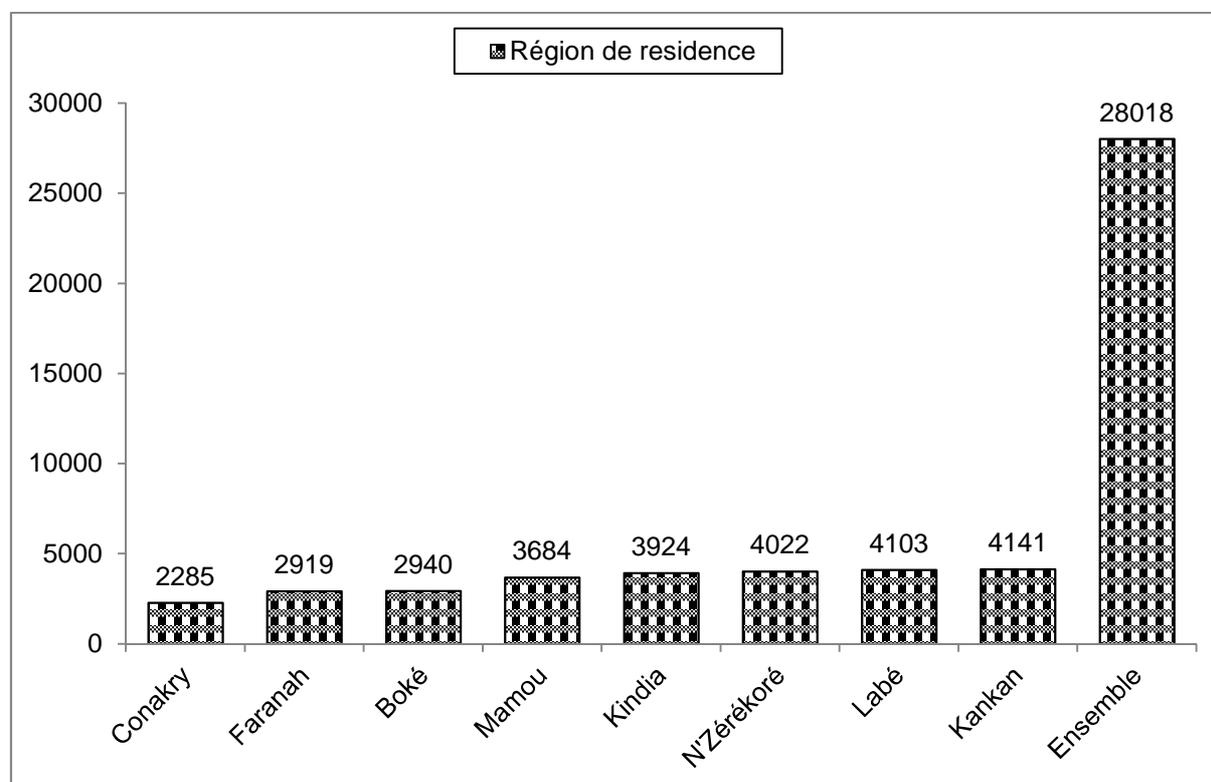
En tenant compte du sexe, dans toutes les régions, le volume et le poids démographique des hommes âgés handicapés sont supérieurs à ceux des femmes âgées handicapées. Au niveau des catégories d'âge, le volume des personnes du 3^{ème} âge handicapées est supérieur à celui des personnes du 4^{ème}

âge handicapées quelque soit le sexe et dans toutes les régions. Pour le poids démographique, le constat est totalement opposé à celui du volume dans toutes les régions et pour les deux sexes.

Tableau 6.03: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon la région de résidence

	Volume et poids démographique des 60 ans et plus	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Boké	Volume	1 164	956	2 120	436	384	820	1 600	1 340	2 940
	Poids	4,4	3,9	4,2	9,0	7,5	8,2	5,1	4,6	4,8
Conakry	Volume	1 091	742	1 833	201	251	452	1 292	993	2 285
	Poids	3,6	3,2	3,4	7,5	6,5	6,9	3,9	3,7	3,8
Faranah	Volume	1 257	931	2 188	432	299	731	1 689	1 230	2 919
	Poids	4,9	4,1	4,5	9,5	7,8	8,7	5,6	4,6	5,1
Kankan	Volume	1 754	1 280	3 034	627	480	1 107	2 381	1 760	4 141
	Poids	4,5	3,6	4,1	8,8	6,9	7,8	5,2	4,1	4,7
Kindia	Volume	1 578	1 228	2 806	588	530	1 118	2 166	1 758	3 924
	Poids	4,1	3,6	3,9	8,0	7,1	7,5	4,7	4,2	4,5
Labé	Volume	1 532	1 430	2 962	581	560	1 141	2 113	1 990	4 103
	Poids	4,3	3,6	3,9	9,0	7,6	8,3	5,0	4,2	4,6
Mamou	Volume	1 359	1 262	2 621	615	448	1 063	1 974	1 710	3 684
	Poids	4,5	3,9	4,2	9,9	7,6	8,8	5,4	4,5	4,9
N'Zérékoré	Volume	1 584	1 310	2 894	548	580	1 128	2 132	1 890	4 022
	Poids	4,4	3,8	4,1	7,7	7,4	7,6	4,9	4,4	4,7
Ensemble	Volume	11 319	9 139	20 458	4 028	3 532	7 560	15 347	12 671	28 018
	Poids	4,3	3,7	4,0	8,7	7,3	8,0	5,0	4,3	4,6

Graphique 6.03: Volume des personnes âgées vivant avec un handicap par région de résidence

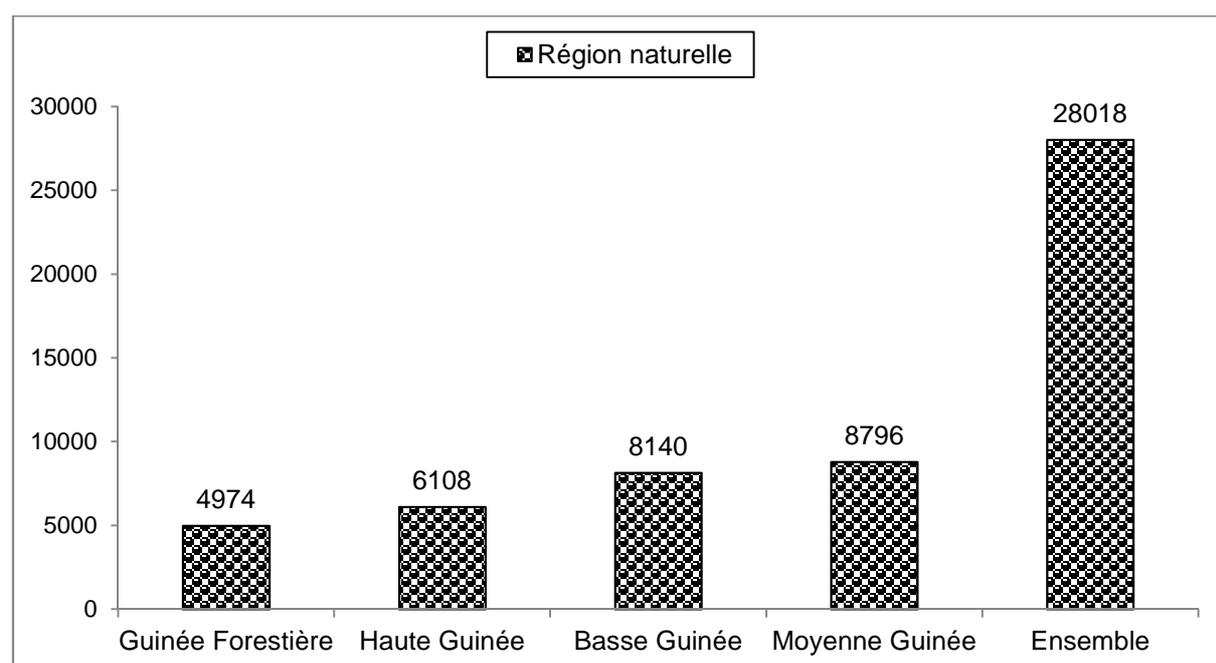


L'analyse du volume et poids démographique des personnes âgées vivant avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon la région naturelle (tableau 6.04) permet de constater que les volumes les plus importants de personnes âgées vivant avec un handicap se trouvent en Moyenne Guinée (8 796 personnes) et en Basse Guinée (8 140 personnes). La Haute Guinée et la Guinée Forestière abritent respectivement 6 108 et 4 974 personnes âgées handicapées (Graphique 6.04). S'agissant du poids démographique de personnes âgées handicapées, on note très peu de variation. Les régions de la Moyenne Guinée, de la Haute Guinée et de la Guinée Forestière ont les mêmes poids démographiques de personnes âgées handicapées (4,8%). La Basse Guinée a un poids relativement plus faible (4,3%). Du point de vue répartition par sexe, à l'image des régions administratives, dans l'ensemble, le volume et le poids démographique des hommes âgés vivant avec un handicap sont supérieurs à ceux des femmes âgées handicapées dans toutes les régions naturelles. De même, quelque soit le sexe, le volume des personnes du 3^{ème} âge est plus élevé que celui des personnes du 4^{ème} âge. Le poids démographique évolue en sens inverse. Il est plus élevé pour les personnes du 3^{ème} âge quelque soit le sexe.

Tableau 6.04: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon la région naturelle

Volume et poids démographique des 60 ans et plus		3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Basse Guinée	Volume	3 435	2 587	6 022	1 087	1 031	2 118	4 522	3 618	8 140
	Poids	4,0	3,5	3,8	8,0	6,8	7,4	4,5	4,1	4,3
Moyenne Guinée	Volume	3 289	3 031	6 320	1 334	1 142	2 476	4 623	4 173	8 796
	Poids	4,4	3,8	4,1	9,5	7,8	8,6	5,2	4,4	4,8
Haute Guinée	Volume	2 603	1 903	4 506	917	685	1 602	3 520	2 588	6 108
	Poids	4,6	3,7	4,2	8,9	7,1	8,0	5,2	4,2	4,8
Guinée Forestière	Volume	1 992	1 618	3 610	690	674	1 364	2 682	2 292	4 974
	Poids	4,5	3,9	4,2	8,1	7,5	7,8	5,1	4,5	4,8
Ensemble	Volume	11 319	9 139	20 458	4 028	3 532	7 560	15 347	12 671	28 018
	Poids	4,3	3,7	4,0	8,7	7,3	8,0	5,0	4,3	4,6

Graphique 6.04: Volume des personnes âgées vivant avec un handicap par région naturelle



6.2. Répartition des personnes âgées handicapées par catégories d'âges et par sexe selon la région de résidence

Il ressort des données du tableau 6.05 ci-dessous que les personnes âgées handicapées sont inégalement réparties entre les régions administratives. Les proportions les plus élevées sont localisées dans les régions de Kankan (14,8%), Labé (14,6%), N'Zérékoré (14,4%) et Kindia (14,0%). Dans les autres régions, les proportions des personnes âgées handicapées varient entre 13,1% à Mamou à 8,2% à Conakry (Graphique 6.05) Les mêmes tendances s'observent dans la répartition par sexe avec quelques légères variations. Au niveau des hommes, c'est la région de Kankan qui a la plus forte proportion d'hommes âgés handicapés (15,5%) tandis qu'au niveau des femmes, la proportion la plus élevée de femmes âgées handicapées (15,7%) se trouve à Labé. Conakry a les plus faibles proportions d'hommes âgés (8,4%) et femmes âgées (7,8%) vivant avec un handicap.

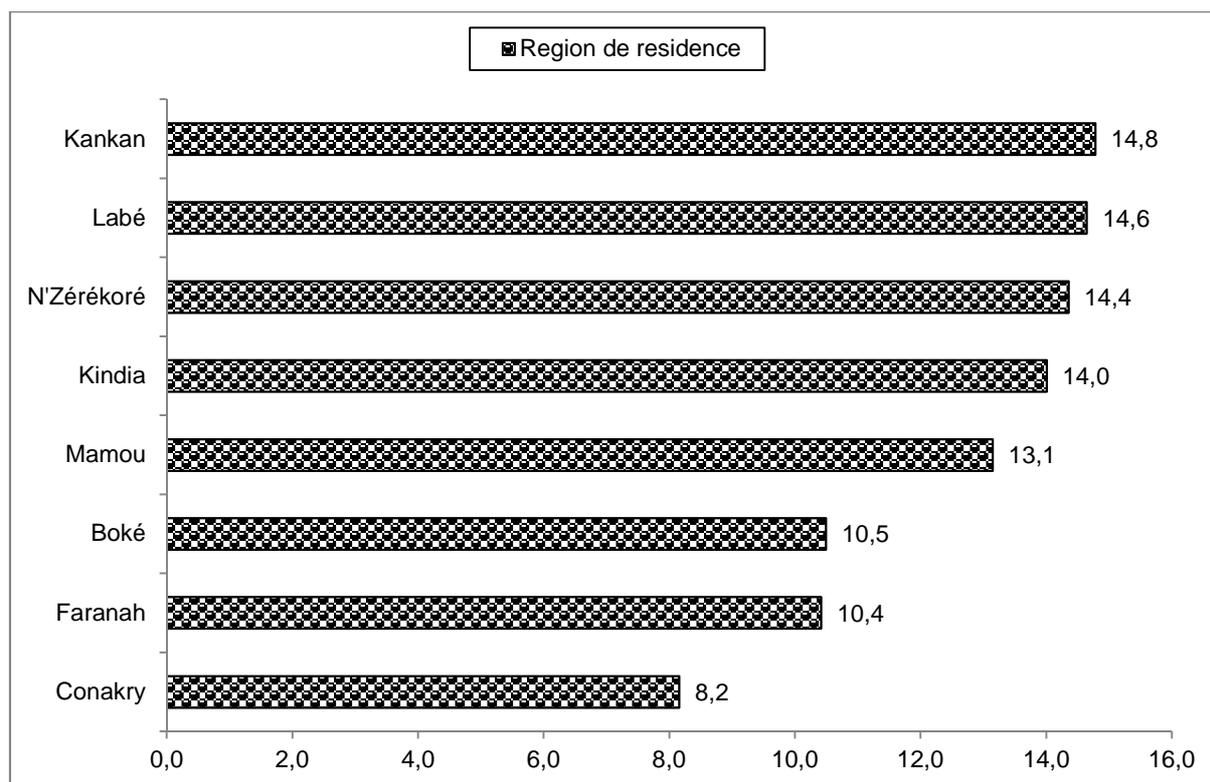
En examinant suivant les catégories d'âge, les plus fortes proportions des personnes du 3^{ème} âge handicapées sont dans les régions de Kankan (14,8%), Labé (14,5%) et N'Zérékoré (14,1%). La plus faible proportion se trouve à Conakry (9,0%). Au niveau des personnes du 4^{ème} âge, Labé, N'Zérékoré, Kindia et Kankan se distinguent avec des proportions de personnes âgées handicapées supérieures à 14%. Conakry détient la proportion la plus faible (6,0%). En tenant compte du sexe, les régions de Kankan (15,5%) et N'Zérékoré (4%) ont les proportions les plus élevées d'hommes du 3^{ème} âge handicapés. A l'opposé, les plus fortes proportions de femmes du 3^{ème} âge sont situées Labé (15,6%), N'Zérékoré (14,3%) et Kankan (14%). Au niveau du 4^{ème} âge, ce sont les régions de Kankan (15,6%), Mamou (15,3%), Kindia (14,6%) et Labé (14,4%) qui abritent les proportions les plus élevées d'hommes âgés handicapés. Chez les femmes, les plus fortes proportions des femmes âgées handicapées se situent dans les régions de N'Zérékoré (16,4%), Labé (15,9%) et Kindia (15%).

La plus faible proportion de personnes âgées vivant avec un handicap est enregistrée à Conakry quelque soit la catégorie et le sexe.

Tableau 6.05: Répartition (%) des personnes âgées handicapées par catégories d'âge et par sexe selon la région de résidence.

Région de résidence	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Boké	10,3	10,5	10,4	10,8	10,9	10,8	10,4	10,6	10,5
Conakry	9,6	8,1	9,0	5,0	7,1	6,0	8,4	7,8	8,2
Faranah	11,1	10,2	10,7	10,7	8,5	9,7	11,0	9,7	10,4
Kankan	15,5	14,0	14,8	15,6	13,6	14,6	15,5	13,9	14,8
Kindia	13,9	13,4	13,7	14,6	15,0	14,8	14,1	13,9	14,0
Labé	13,5	15,6	14,5	14,4	15,9	15,1	13,8	15,7	14,6
Mamou	12,0	13,8	12,8	15,3	12,7	14,1	12,9	13,5	13,1
N'Zérékoré	14,0	14,3	14,1	13,6	16,4	14,9	13,9	14,9	14,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	11 319	9 139	20 458	4 028	3 532	7 560	15 347	12 671	28 018

Graphique 6.05: Proportion (%) des personnes âgées vivant avec un handicap par région administrative de résidence



6.3. Répartition des personnes âgées handicapées par catégories d'âges et par sexe selon le type d'handicap

Le tableau 6.06 présente la répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par type de handicap selon les catégories d'âge et sexe. Il ressort des données que les personnes âgées vivant avec un handicap sont évalué à 28 018 individus. Cet effectif représente 4,6% de la population des personnes âgées. Dans l'ensemble, les proportions d'hommes âgés handicapés et de femmes âgées handicapées sont sensiblement identiques (5% pour chaque sexe).

Du point de vue type de handicap, les personnes souffrant d'une infirmité des membres inférieurs (1,4%) et les aveugles (1,4%) sont proportionnellement les plus nombreuses parmi les personnes âgées. Ces deux types d'handicap affectent un peu plus les hommes que les femmes. En ce qui concerne les autres types d'handicap, ils sont faiblement observés chez les personnes âgées (moins de 1% pour chaque type).

En tenant compte des catégories d'âge, on constate que les personnes du 4^{ème} âge (7,3%) souffrent plus d'un handicap que les personnes du 3^{ème} âge (4%). Ce constat est valable pour tous les types d'handicap exception faite des muets, des sourds-muets et des albinos au niveau desquels on enregistre des proportions identiques. Concernant les aveugles, leur proportion atteint 3,1% parmi les personnes du 4^{ème} âge contre 1% chez les personnes du 3^{ème} âge.

Tableau 6.06: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et sexe selon le type d'handicap

Type d'handicap	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans handicap majeur	95,7	96,3	96,0	91,3	92,7	92,0	95,0	95,7	95,4
Infirmes de membre(s) inférieur(s)	1,4	1,2	1,3	1,9	1,8	1,9	1,5	1,3	1,4
Infirmes de membre(s) supérieur(s)	0,8	0,7	0,8	1,3	1,2	1,2	0,9	0,8	0,9
Aveugle	1,2	0,9	1,0	3,6	2,6	3,1	1,6	1,2	1,4
Muet	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Sourd	0,3	0,4	0,3	0,9	0,9	0,9	0,4	0,5	0,4
Sourd-muet	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Déficient mental	0,3	0,3	0,3	0,5	0,5	0,5	0,3	0,4	0,3
Bossu	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Albinos	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

Les données du tableau 6.07 indiquent que le milieu de résidence des personnes âgées a très peu d'influence sur leur statut d'handicap. En effet, on constate dans l'ensemble que la proportion des personnes âgées handicapées vivant en milieu rural (4,9%) est légèrement supérieure à celle des personnes du milieu urbain (4,3%). Les aveugles et les infirmes des membres inférieurs qui sont les deux types d'handicap les plus courants chez les personnes âgées se retrouvent plus en milieu urbain qu'en milieu rural. Les hommes sont plus victimes de ces deux handicaps que les femmes dans les deux milieux.

Tableau 6.07 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type d'handicap

Type d'handicap	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans handicap majeur	95,7	96,1	95,9	94,8	95,6	95,2	95,0	95,7	95,4
Infirmes de membre(s) inférieur(s)	1,7	1,5	1,6	1,5	1,2	1,3	1,5	1,3	1,4
Infirmes de membre(s) supérieur(s)	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8	0,9	0,8	0,9
Aveugle	1,0	0,7	0,9	1,8	1,3	1,5	1,6	1,2	1,4
Muet	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Sourd	0,3	0,4	0,3	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4
Sourd-muet	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Déficient mental	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,3
Bossu	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Albinos	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

6.4. Situation et environnement familial des personnes âgées vivant avec un handicap

6.4.1. Etat matrimonial des personnes âgées vivant avec un handicap

L'état matrimonial des personnes âgées vivant avec un handicap peut-être un indicateur pour apprécier leurs conditions de vie. Les données du tableau 6.08 indiquent que les personnes âgées vivant avec un handicap sont dans leur grande majorité mariées quel que soit leur sexe, leur catégorie d'âge et leur milieu de résidence. En effet, dans l'ensemble, 73,1% des personnes âgées sont mariées. Cette proportion est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des personnes âgées (79,1%). Elle est sensiblement identique en milieu rural et en milieu urbain (73,4% et 71,9% respectivement). Les mariés sont proportionnellement plus nombreux parmi les personnes du 3^{ème} âge (75,2% contre 67,4% pour les personnes du 4^{ème} âge). Cette observation est valable en milieu urbain et en milieu rural. Comme pour l'ensemble des personnes âgées, le veuvage est le deuxième statut matrimonial des personnes âgées handicapées. Ce statut varie très peu en fonction du milieu de résidence. Mais la répartition par sexe montre que les femmes sont plus soumises à ce phénomène que les hommes tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Les autres statuts matrimoniaux sont faiblement représentés quel que soit le milieu de résidence et sexe.

Tableau 6.08: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus handicapées par catégorie d'âge et sexe selon le statut matrimonial

État matrimonial et milieu de résidence	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Urbain									
Célibataire	5,1	4,8	5,0	4,2	7,7	6,1	4,9	5,6	5,2
Marié	89,8	54,4	74,8	89,3	39,6	62,0	89,7	50,4	72,0
Veuf/Veuve	3,6	38,9	18,6	5,8	51,0	30,7	4,0	42,2	21,3
Divorcé(e)/ Séparé(e)	1,4	1,7	1,6	0,8	1,0	0,9	1,3	1,5	1,4
Union libre/Concubinage	0,0	0,2	0,1	0,0	0,7	0,4	0,0	0,3	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 823	2 079	4 902	626	767	1 393	3 449	2 846	6 295
Rural									
Célibataire	6,0	7,8	6,8	4,4	8,0	6,0	5,6	7,8	6,6
Marié	88,9	59,1	75,4	87,8	45,2	68,7	88,6	55,2	73,5
Veuf/Veuve	3,8	31,7	16,5	7,1	45,6	24,4	4,7	35,6	18,7
Divorcé(e)/ Séparé(e)	1,1	1,1	1,1	0,5	0,6	0,6	0,9	1,0	0,9
Union libre/Concubinage	0,2	0,4	0,3	0,1	0,6	0,3	0,2	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	8 496	7 060	15 556	3 402	2 765	6 167	11 898	9 825	21 723
Ensemble									
Célibataire	5,8	7,1	6,4	4,4	7,9	6,0	5,4	7,3	6,3
Marié	89,2	58,0	75,2	88,0	44,0	67,4	88,9	54,1	73,1
Veuf/Veuve	3,8	33,3	17,0	6,9	46,8	25,6	4,6	37,1	19,3
Divorcé(e)/ Séparé(e)	1,1	1,2	1,2	0,6	0,7	0,6	1,0	1,1	1,0
Union libre/Concubinage	0,1	0,3	0,2	0,1	0,6	0,3	0,1	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	11 319	9 139	20 458	4 028	3 532	7 560	15 347	12 671	28 018

6.4.2. Lien de parenté des personnes âgées vivant avec un handicap avec leurs chefs de ménages

Le tableau 6.09 décrit la répartition des personnes âgées de 60 ans et plus vivant avec un handicap par le lien de parenté avec le chef de ménage selon les catégories d'âge et sexe.

Les données montrent que la quasi-totalité des personnes âgées handicapées (99,6%) sont soit des chefs de ménages ou ont des liens de parenté plus ou moins proches avec les chefs des ménages qui hébergent. Les chefs de ménage représentent la proportion la plus élevée parmi les personnes âgées vivant avec un handicap (53,2%). Ils sont suivis par les pères et mères des chefs de ménages (16,5%) qui constituent la deuxième composante des membres des ménages du point de vue importance numérique. On relève, par ailleurs une proportion non négligeable de personnes âgées vivant avec un handicap (12,8%) qui sont « autres parents » des chefs de ménages. Les proportions des épouses ou coépouses et des frères et sœurs des chefs de ménages sont respectivement de (7,16%) et (5,1%). Les autres modalités de liens de parenté sont faiblement représentées (moins de 2% pour chaque modalité).

Du point de vue sexe, comme on pouvait s'y attendre, les hommes sont nettement plus nombreux parmi les chefs de ménages âgés handicapés (79,7% contre 21% de femmes). A l'opposé, les femmes sont plus nombreuses parmi les parents biologiques des chefs de ménages (26,5% de mères contre 8,3% de pères). Il en est de même au niveau des autres parents. On a dénombré plus de femmes (23,3%) que d'hommes (4%). Pour les autres statuts de lien de parenté, les écarts entre sexe ne sont très élevés.

Par rapport à la catégorie d'âge, on relève au niveau de certaines modalités de lien de parenté des écarts plus ou moins importants entre les proportions des personnes du 3^{ème} âge et celles des personnes du 4^{ème} âge. L'écart le plus élevé est observé au niveau des personnes âgées handicapées vivant dans les ménages de leurs enfants biologiques (26% pour les personnes du 4^{ème} contre 13% pour celles du 3^{ème} âge). Des écarts moins élevés sont également constatés au niveau des personnes âgées handicapées qui sont chefs de ménage (55,6% pour les personnes du 3^{ème} âge contre 46,7% pour celles du 4^{ème} âge), des femmes âgées handicapées qui habitent dans les ménages de leurs maris ou de leurs coépouses (8,8% pour les personnes du 3^{ème} contre 2,7% pour celles du 4^{ème} âge), et des personnes âgées handicapées qui sont les « autres parents » de leurs chefs de ménage. Les écarts au niveau des autres modalités sont faibles.

Tableau 6.09: Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus vivant avec un handicap par catégorie d'âge et sexe selon le lien de parenté avec le chef de ménage

Lien de parenté avec le chef de ménage	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans lien de parenté	0,4	0,5	0,5	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,4
Chef de ménage	82,2	22,6	55,6	72,8	16,9	46,7	79,7	21,0	53,2
Epouse ou coépouse	-	19,7	8,8	-	5,7	2,7	-	15,8	7,2
Fils ou fille du chef de ménage	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,2
Frère ou sœur du chef de ménage	5,7	6,1	5,9	2,7	3,2	2,9	4,9	5,3	5,1
Neveu ou nièce du chef de ménage	0,2	0,5	0,3	0,1	0,5	0,3	0,2	0,5	0,3
Père ou mère du chef de ménage	5,1	22,8	13,0	17,3	35,9	26,0	8,3	26,5	16,5
Grand-père ou grand-mère du chef de ménage	0,2	1,3	0,7	1,3	4,2	2,7	0,5	2,1	1,2
Oncle ou tante du chef de ménage	1,5	2,5	2,0	1,1	2,9	2,0	1,4	2,6	2,0
Belle-fille ou beau-fils du chef de ménage	0,3	1,8	1,0	0,3	2,1	1,2	0,3	1,9	1,0
Fils ou fille du conjoint du chef de ménage	0,1	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,2	0,1
Autre parent du chef de ménage	4,1	21,6	11,9	3,9	27,8	15,1	4,0	23,3	12,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	11 319	9 139	20 458	4 028	3 532	7 560	15 347	12 671	28 018

6.4.3. Nombre d'enfants survivants des femmes handicapées âgées

Les enfants biologiques sont généralement le premier recours des personnes âgées lorsqu'elles sont en difficulté. C'est pourquoi, lors du recensement nous nous sommes intéressés à connaître le nombre d'enfants en vie des femmes âgées handicapées. Les données du tableau 6.10 indiquent que plus de 3/4 des femmes âgées vivant avec un handicap (76,9%) avait au moins un enfant en vie au moment du recensement. La proportion des femmes âgées handicapées ayant des enfants survivants augmente avec le nombre d'enfants. Elle passe de 10,5% de femmes ayant un enfant survivant à 13,3% de celles qui ont quatre enfants en vie. A partir de quatre enfants, la proportion des femmes ayant des enfants survivants diminue au fur et à mesure que le nombre d'enfants survivants augmente. Ainsi, de 11,4% de femmes ayant cinq enfants survivant, la proportion des femmes âgées handicapées diminue progressivement jusqu'à 1,1% de celles qui ont 10 enfants et plus. Cette répartition des femmes âgées handicapées en fonction du nombre d'enfants survivants est sensiblement la même en milieu urbain et en milieu rural. Les variations observées sont très légères.

On relève par ailleurs que près du 1/4 des femmes âgées vivant avec un handicap (23,1%) n'ont aucun enfant en vie. Ces femmes qui ne peuvent pas bénéficier du soutien de leurs enfants sont proportionnellement plus nombreuses en milieu rural (24,2% contre 19,4% en milieu urbain).

Tableaux 6.10: Répartition des femmes âgées handicapées par milieu de résidence selon le nombre d'enfants survivants

Enfants survivants	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
0 enfant	19,4	24,2	23,1
1 enfant	10,2	10,6	10,5
2 enfants	10,9	11,3	11,3
3 enfants	11,9	12,7	12,5
4 enfants	12,3	13,5	13,3
5 enfants	12,1	11,1	11,4
6 enfants	9,7	7,7	8,2
7 enfants	6,2	4,5	4,9
8 enfants	3,7	2,5	2,8
9 enfants	1,8	1,0	1,1
10 enfants et plus	1,8	0,9	1,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	2 846	9 825	12 671

6.5. Vue d'ensemble

L'effectif des personnes âgées vivant avec un handicap est de 28 018 personnes, soit 4,6% de la population des personnes âgées. Cet effectif est constitué de plus d'hommes (5%) que de femmes (4,3%) et les personnes du 3^{ème} âge y sont nettement dominantes. Dans leur grande majorité, elles résident en milieu rural. Les régions de Kankan, Labé et N'Zérékoré abritent les plus grands volumes de personnes âgées handicapées. S'agissant du point de vue poids démographique, seuls Conakry (3,8%) et Kindia ont des poids démographiques de personnes âgées handicapées inférieurs à la moyenne nationale (4,6%).

Du point de vue répartition par région naturelle, la Moyenne Guinée (8 796 personnes) et en Basse Guinée (8 140 personnes) abritent les volumes plus élevés de personnes âgées vivant avec un handicap. Quant au poids démographique, il varie très peu. La Moyenne Guinée, la Haute Guinée et de la Guinée Forestière ont les mêmes poids démographiques de personnes âgées handicapées (4,8%). La Basse Guinée a un poids légèrement plus faible (4,3%). Le volume et le poids démographique des hommes âgés vivant avec un handicap sont supérieurs à ceux des femmes âgées handicapées dans

toutes les régions naturelles. Quelque soit le sexe, le volume des personnes du 3^{ème} âge est plus élevé que celui des personnes du 4^{ème} âge. Le poids démographique évolue dans le sens inverse. Il est plus élevé pour les personnes du 3^{ème} âge pour les deux sexes.

La répartition des personnes âgées handicapées par les régions administratives est relativement plus homogène. Les régions de Kankan (14,8%), Labé (14,6%), N'Zérékoré (14,4%) et Kindia (14,0%) ont les proportions les plus élevées. La région de Kankan a la plus forte proportion d'hommes âgés handicapés (15,5%) et Labé la proportion la plus élevée de femmes âgées handicapées (15,7%). Conakry a les plus faibles proportions d'hommes (8,4%) et de femmes âgées (7,8%) vivant avec un handicap.

Du point de vue catégories d'âge, les proportions de personnes du 3^{ème} âge handicapées les plus élevées se trouvent dans les régions de Kankan (14,8%), Labé (14,5%) et N'Zérékoré (14,1%). Au niveau des personnes du 4^{ème} âge, c'est Labé, N'Zérékoré, Kindia et Kankan qui se distinguent avec des proportions de personnes âgées handicapées supérieures à 14%.

L'infirmité des membres inférieurs et la cécité sont les types de handicap les plus répandus chez les personnes âgées. A l'exception des muets, des sourds-muets et des albinos, les autres types de handicap affectent plus les personnes du 4^{ème} âge. Les aveugles et les infirmes des membres inférieurs sont nombreux parmi les personnes âgées vivant en milieu urbain. Les hommes sont plus victimes de ces deux types d'handicap que les femmes dans les deux milieux de résidence.

La grande majorité des personnes âgées handicapées sont mariées (73,1%). La proportion de mariés en milieu rural (73,4%) est légèrement supérieure à celle en milieu urbain (71,9%). Les mariés sont plus nombreux parmi les personnes du 3^{ème} âge quelque soit le milieu de résidence. Les femmes sont plus frappées le veuvage à cause de la polygame. Les autres statuts matrimoniaux sont faiblement représentés.

Plus de la moitié des personnes âgées handicapées sont des chefs de ménages. Les dépendants comprennent 16,5% de pères et mères, 12,8% d'autres parents et 7,2% d'épouses des chefs de ménages. Moins de 1% des personnes âgées handicapées n'ont pas de lien de parenté avec leurs chefs de ménages. Les hommes sont le plus souvent des chefs de ménages tandis que les femmes ont fréquemment le statut de mère du chef de ménage.

Dans leur grande majorité les femmes âgées vivant avec un handicap ont au moins un enfant survivant. La proportion des femmes âgées qui ont des enfants survivants varie en fonction du nombre d'enfants survivants. Près du 1/4 des femmes âgées vivant avec un handicap n'ont pas d'enfants survivants. Ces femmes sont plus nombreuses en milieu rural.

CHAPITRE 7: SITUATION DES PERSONNES AGEES VIVANT SEULES

Les personnes âgées vivant seules sont une couche particulièrement vulnérable parmi les personnes âgées. Une grande attention doit leur être prêtée car, l'isolement constitue un facteur aggravant de la vulnérabilité des personnes âgées. Dans ce chapitre nous étudions le volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules, le volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules et avec handicap, quelques caractéristiques des personnes âgées vivant seules et leur situation familiale.

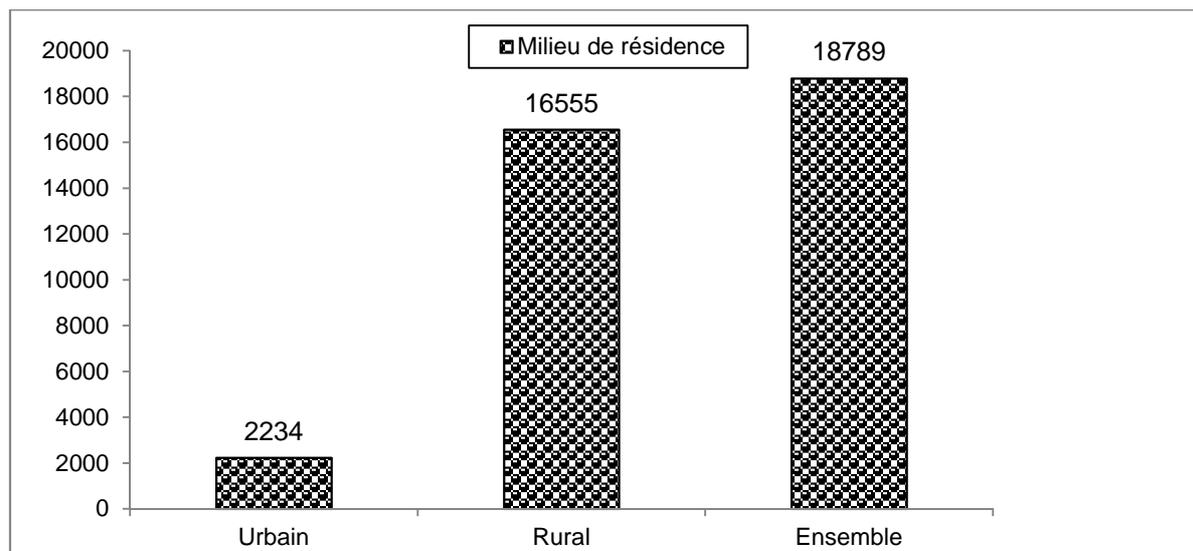
7.1. Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules

Dans cette section nous analysons le volume et le poids démographique des personnes âgées vivant seules par milieux et régions de résidence par catégories d'âge et sexe.

Le tableau 7.01 ci-dessous donne la répartition des personnes âgées vivant seules par catégorie d'âge et sexe selon le milieu de résidence. Les données indiquent que le troisième recensement général de la population et de l'habitation a dénombré 18 789 personnes âgées vivant seules. Cet effectif représente 3,1% de l'effectif total des personnes âgées. Dans l'ensemble, le volume des femmes âgées vivant seules (12 153 femmes) est nettement supérieur à celui des hommes âgés vivant seuls (6 636 hommes). Aussi, les personnes âgées vivant seules résident plus en milieu rural (16 555 personnes) qu'en milieu urbain (2 234 personnes) (Graphique 7.01). Par ailleurs, le volume et le poids démographique des hommes vivant seule en milieu urbain, en milieu rural on constate le contraire. En tenant compte des catégories d'âge, la grande majorité des personnes âgées vivant seules sont du 3^{ème} âge (15 436 personnes contre 3 353 personnes du 4^{ème} âge). Selon le milieu de résidence, la prépondérance des femmes parmi les personnes âgées vivant seules s'observe en milieu rural quelque soit la catégorie d'âge. Par contre, en milieu urbain, elle se vérifie seulement au niveau des personnes du 4^{ème} âge. Chez les personnes 3^{ème} âge, le volume et poids démographique des hommes sont supérieurs à ceux des femmes.

Tableau 7.01: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules par catégories d'âge et par sexe selon le milieu de résidence

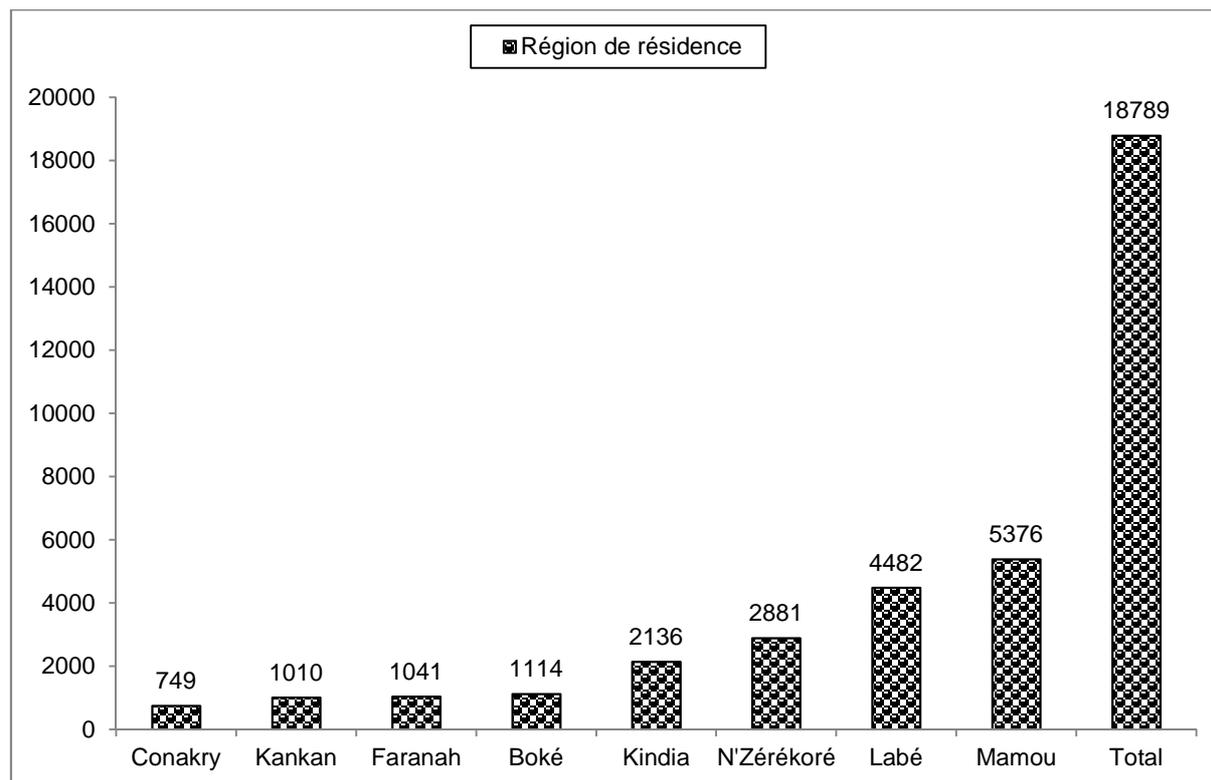
Milieu de résidence/ Volume et poids démographique des personnes de 60 ans et +		3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Urbain	Volume	1 259	699	1 958	123	153	276	1 382	852	2 234
	Poids	1,7	1,1	1,5	1,5	1,3	1,4	1,7	1,2	1,5
Rural	Volume	4 176	9 302	13 478	1 078	1 999	3 077	5 254	11 301	16 555
	Poids	2,2	5,0	3,6	2,8	5,4	4,1	2,3	5,1	3,7
Ensemble	Volume	5 435	10 001	15 436	1 201	2 152	3 353	6 636	12 153	18 789

Graphique 7.01: Volume des personnes âgées vivant seules par milieu de résidence


D'après les données du tableau 7.02, les personnes âgées vivant seules sont réparties inégalement entre les régions de résidence. Les régions de Mamou et Labé ont les volumes et les poids démographiques des personnes âgées vivant seules les plus élevés. Les régions de N'Zérékoré et Kindia viennent aux deuxième et troisième rangs. Conakry a le plus faible volume de personnes âgées vivant seules (749 personnes) et Kankan le plus faible poids démographique (1,1%) (Graphique 7.02). Dans les régions de Boké, Faranah, Kindia, Labé et Mamou le volume et le poids démographique des femmes parmi les personnes âgées vivant seules sont supérieurs à ceux des hommes. On observe le phénomène contraire à Conakry, Kankan et N'Zérékoré. Ce constat est valable pour les personnes âgées du 3^{ème} et du 4^{ème} âge vivant seules.

Tableau 7.02: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules par catégories d'âge et par sexe selon la région de résidence

	Volume et poids démographique des personnes de 60 ans et plus	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Boké	Volume	358	561	919	68	127	195	426	688	1 114
	Poids	1,3	2,3	1,8	1,4	2,5	2,0	1,4	2,3	1,8
Conakry	Volume	508	167	675	37	37	74	545	204	749
	Poids	1,7	0,7	1,3	1,4	1,0	1,1	1,6	0,8	1,2
Faranah	Volume	400	470	870	81	90	171	481	560	1 041
	Poids	1,6	2,1	1,8	1,8	2,3	2,0	1,6	2,1	1,8
Kankan	Volume	519	345	864	73	73	146	592	418	1 010
	Poids	1,3	1,0	1,2	1,0	1,0	1,0	1,3	1,0	1,1
Kindia	Volume	629	1 133	1 762	145	229	374	774	1 362	2 136
	Poids	1,6	3,3	2,4	2,0	3,0	2,5	1,7	3,3	2,4
Labé	Volume	746	2 878	3 624	234	624	858	980	3 502	4 482
	Poids	2,1	7,3	4,8	3,6	8,4	6,2	2,3	7,4	5,0
Mamou	Volume	990	3 441	4 431	240	705	945	1 230	4 146	5 376
	Poids	3,3	10,6	7,1	3,9	12,0	7,8	3,4	10,8	7,2
N'Zérékoré	Volume	1 285	1 006	2 291	323	267	590	1 608	1 273	2 881
	Poids	3,5	2,9	3,2	4,5	3,4	3,9	3,7	3,0	3,3
Ensemble	Volume	5 435	10 001	15 436	1 201	2 152	3 353	6 636	12 153	18 789
	Poids	2,1	4,0	3,0	2,6	4,4	3,5	2,2	4,1	3,1

Graphique 7.02: Volume des personnes âgées vivant seules par région de résidence


7.2. Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules et avec un handicap

Les personnes âgées vivant seules et souffrant d'un handicap ont un degré plus élevé d'exposition à la vulnérabilité. C'est pourquoi cette section est consacrée à l'analyse de la répartition par milieu et région de résidence et par religion des personnes âgées qui vivent dans ces conditions.

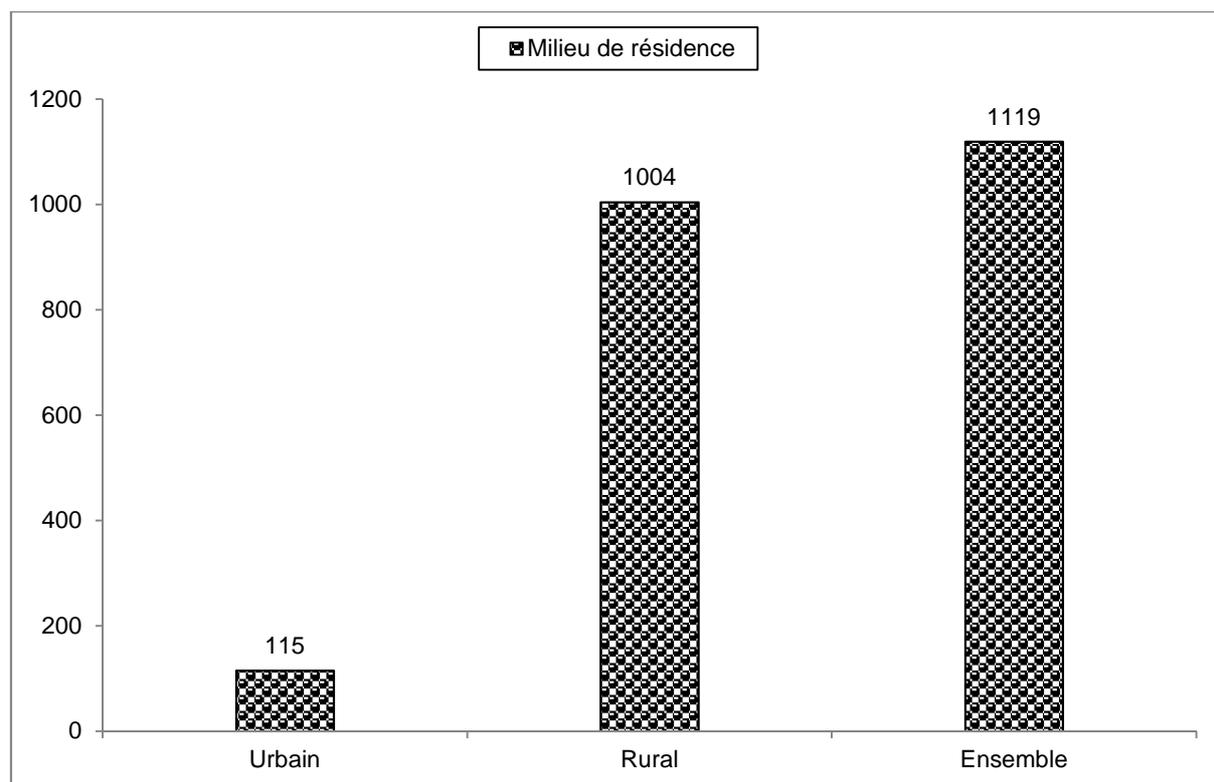
Les données du 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitation consignées dans le tableau 7.03 ci-dessous indiquent que 1 119 personnes âgées vivent seules et souffrent d'un handicap. Ce nombre représente 6% de l'effectif des personnes âgées vivant seules et 0,2% de l'effectif de personnes âgées. Les personnes âgées qui vivent seules et souffrent d'un handicap sont constituées de plus de femmes (653 femmes) que d'hommes (466 hommes). Du point de vue milieu de résidence, elles habitent principalement en milieu rural (1004 personnes contre 115 personnes en milieu urbain) (Graphique 7.03).

En milieu rural, dans l'ensemble le volume des femmes parmi les personnes âgées vivant seules avec un handicap est supérieur à celui des hommes (603 femmes contre 401 hommes). Leur poids démographique évolue dans le sens opposé. Le poids démographique des hommes âgés vivant seuls avec un handicap est plus élevé (7,6%) contre 5,3% pour les femmes). Au niveau du milieu urbain, les deux indicateurs évoluent aussi dans les sens opposés. Le volume des hommes est supérieur à celui des femmes tandis que le poids démographique évolue contrairement.

En tenant compte des catégories d'âge, les personnes du 3^{ème} âge sont plus nombreuses parmi les personnes âgées vivant seules avec un handicap du point de vue volume (812 personnes contre 307 personnes du 4^{ème} âge). A l'opposé, les personnes du 4^{ème} âge ont un poids démographique plus élevé (9,2% contre 5,3% pour les personnes du 3^{ème} âge). Du point de vue sexe, le volume et le poids démographique des personnes âgées vivant seules avec un handicap évoluent en sens inverse en milieu urbain et en milieu rural et au niveau des deux catégories d'âge.

Tableau 7.03: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence/Volume et poids démographique des personnes de 60 ans et plus		3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Urbain	Volume	56	40	96	9	10	19	65	50	115
	Poids	4,4	5,7	4,9	7,3	6,5	6,9	4,7	5,9	5,1
Rural	Volume	283	433	716	118	170	288	401	603	1 004
	Poids	6,8	4,7	5,3	10,9	8,5	9,4	7,6	5,3	6,1
Ensemble	Volume	339	473	812	127	180	307	466	653	1 119
	Poids	6,2	4,7	5,3	10,6	8,4	9,2	7,0	5,4	6,0

Graphique 7.03: Volume des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par milieu de résidence


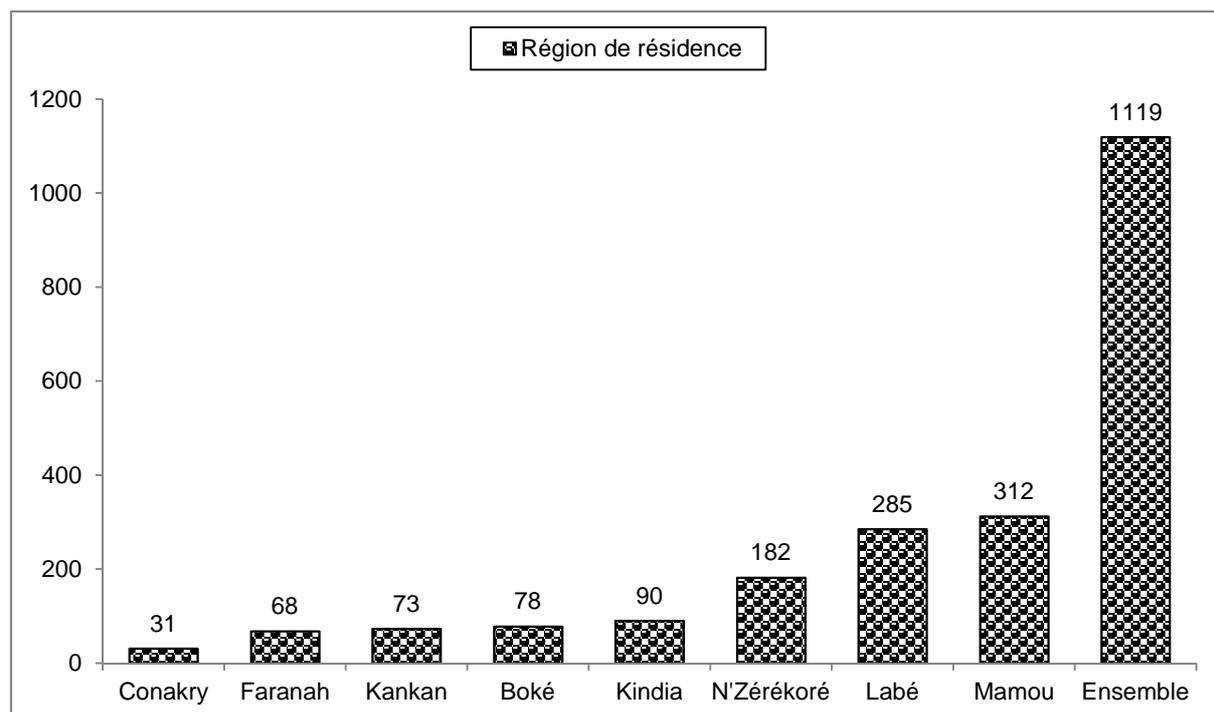
Du point de vue répartition par région de résidence, il ressort des données du tableau 7.04 que ce sont les régions de Mamou (312 personnes) et Labé (285 personnes) qui abritent les volumes les plus importants de personnes âgées vivant seules avec un handicap. Elles sont suivies par la région de N'Zérékoré où on a dénombré 182 personnes âgées vivant seules et avec un handicap. Dans les autres régions le volume des personnes âgées vivant seules avec un handicap est inférieur à 100 personnes (Graphique 7.04). A l'opposé, les poids démographiques des personnes vivant seules avec un handicap les plus élevés sont enregistrés dans les régions de Kankan et Boké (7,2% et 7% respectivement). Dans les autres régions, le poids démographique des personnes âgées vivant seules avec un handicap varie de 6,5% à Faranah à 4,1% à Conakry. En tenant compte du sexe, dans l'ensemble, les régions de N'Zérékoré (115 personnes), Labé (8,1%) et Mamou (8%) se démarquent en ayant respectivement le volume et les poids démographiques les plus élevés des hommes âgés vivant seuls avec un handicap. Au niveau des femmes, les plus grands volumes et poids démographiques des femmes âgées vivant seules avec un handicap sont enregistrés dans les régions de Mamou (214 personnes), Labé (206 personnes) et Kankan (7,2%).

En tenant compte des catégories d'âge, les tendances observées sont sensiblement les mêmes que celles observées au niveau de la répartition de l'ensemble des personnes âgées vivant seules avec un handicap par région et par sexe. Le volume et le poids démographique des personnes âgées vivant seules avec un handicap sont très variables d'une région à une autre. Au niveau de chaque catégorie d'âge, certaines régions se distinguent avec un volume ou un poids élevé ou faible en fonction du sexe et rapport aux autres régions.

Tableau 7.04 : Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon la région de résidence

Volume et poids démographique des personnes de 60 ans et plus	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble			
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Boké	Volume	30	30	60	7	11	18	37	41	78
	Poids	8,4	5,3	6,5	10,3	8,7	9,2	8,7	6,0	7,0
Conakry	Volume	18	11	29	0	2	2	18	13	31
	Poids	3,5	6,6	4,3	0,0	5,4	2,7	3,3	6,4	4,1
Faranah	Volume	27	22	49	9	10	19	36	32	68
	Poids	6,8	4,7	5,6	11,1	11,1	11,1	7,5	5,7	6,5
Kankan	Volume	31	24	55	12	6	18	43	30	73
	Poids	6,0	7,0	6,4	16,4	8,2	12,3	7,3	7,2	7,2
Kindia	Volume	34	35	69	6	15	21	40	50	90
	Poids	5,4	3,1	3,9	4,1	6,6	5,6	5,2	3,7	4,2
Labé	Volume	53	149	202	26	57	83	79	206	285
	Poids	7,1	5,2	5,6	11,1	9,1	9,7	8,1	5,9	6,4
Mamou	Volume	61	156	217	37	58	95	98	214	312
	Poids	6,2	4,5	4,9	15,4	8,2	10,1	8,0	5,2	5,8
N'Zérékoré	Volume	85	46	131	30	21	51	115	67	182
	Poids	6,6	4,6	5,7	9,3	7,9	8,6	7,2	5,3	6,3
Ensemble	Volume	339	473	812	127	180	307	466	653	1 119
	Poids	6,2	4,7	5,3	10,6	8,4	9,2	7,0	5,4	6,0

Graphique 7.04: Volume des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par région de résidence



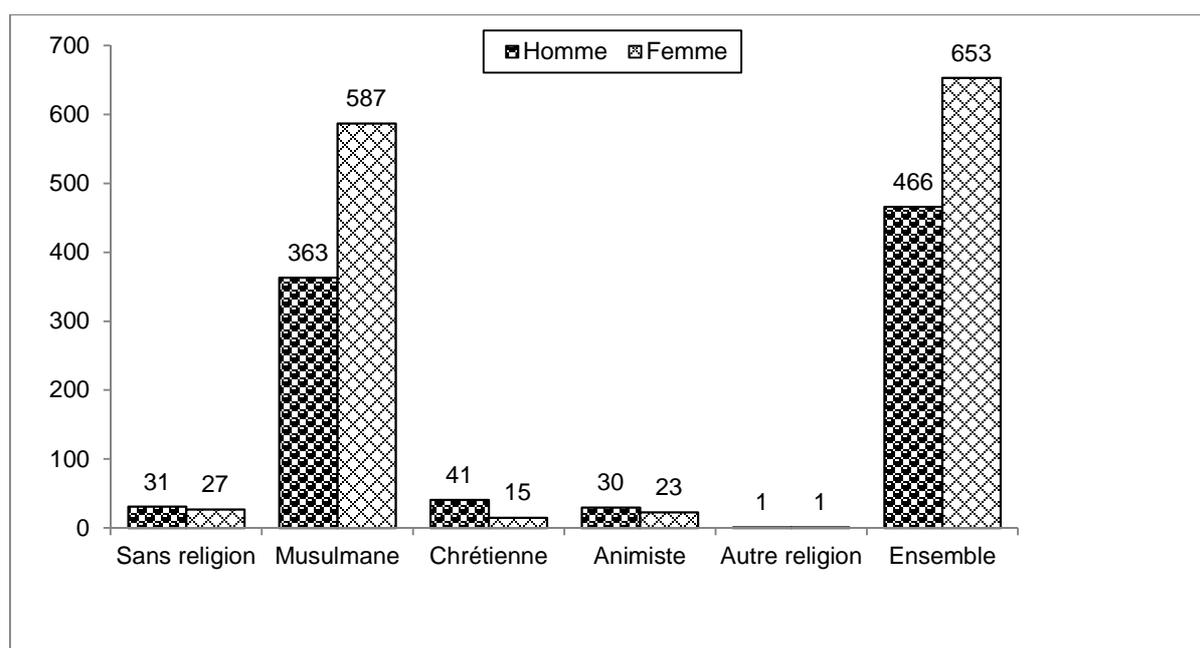
En ce qui concerne la répartition selon la religion, les données du tableau 7.05 montrent que du point de vue volume, les personnes âgées vivant seules avec un handicap sont constituées principalement de musulmans (950 sur un effectif total de 1 119 personnes). Ce constat est valable au niveau des deux sexes et quelque soit la catégorie d'âge. On note un faible écart entre les volumes des chrétiens, des animistes et des sans religions. Très peu de personnes âgées vivant seules avec un handicap pratiquent d'autres religions. Du point de vue poids démographique, dans l'ensemble les sans religion (8,3%) et les animistes (6,9%) ont le poids le plus élevé. Le poids des autres religions varie entre 6,9% pour les sans religion et 5,1% pour les chrétiens.

Du point de vue répartition par sexe, dans l'ensemble, le volume des hommes âgés vivant seuls avec un handicap est plus élevé que celui des femmes parmi les sans religion, les chrétiens et les animistes. C'est le contraire chez les musulmans. Au niveau des autres religions, les deux sexes ont le même volume (Graphique 7.05). Quant au poids démographique, il varie dans le sens inverse du volume. Les mêmes constats sont observés au niveau des personnes du 3^{ème} et du 4^{ème} âge.

Tableau 7.05: Volume et poids démographique des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par catégories d'âge et par sexe selon la religion

Volume et poids démographique des personnes de 60 ans et plus		3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans religion	Volume	24	19	43	7	8	15	31	27	58
	Poids	8,5	8,1	8,3	7,1	9,4	8,2	8,1	8,4	8,3
Musulmane	Volume	262	430	692	101	157	258	363	587	950
	Poids	6,1	4,7	5,2	10,9	8,3	9,2	6,9	5,4	5,9
Chrétienne	Volume	30	10	40	11	5	16	41	15	56
	Poids	5,7	2,6	4,4	12,8	5,4	9,0	6,7	3,1	5,1
Animiste	Volume	23	13	36	7	10	17	30	23	53
	Poids	8,0	4,1	6,0	8,1	11,9	10,0	8,0	5,8	6,9
Autres religions	Volume	0	1	1	1	0	1	1	1	2
	Poids	0,0	9,1	4,0	16,7	0,0	11,1	5,0	7,1	5,9
Ensemble	Volume	339	473	812	127	180	307	466	653	1119
	Poids	6,2	4,7	5,3	10,6	8,4	9,2	7,0	5,4	6,0

Graphique 7.05: Volume des personnes âgées vivant seules et avec un handicap par sexe selon la religion



7.3. Effectif et répartition des personnes âgées vivant seules par sexe selon certaines caractéristiques

Les principales caractéristiques socio-démographiques retenues pour l'analyse de la répartition des personnes âgées vivant seules sont la région de résidence, la religion et le sexe.

La répartition des personnes âgées vivant seules par sexe selon la région de résidence (tableau 7.06) permet de constater que plus de la moitié de l'effectif des personnes âgées vivant seules se trouve dans les régions de Mamou (28,6%) et Labé (23,9%). La région de Kindia occupe le 3^{ème} rang avec 11,4% de l'effectif total. Dans les autres régions, la proportion des personnes âgées vivant seules est inférieure à 6%.

Du point de vue répartition par sexe, c'est la région de N'zérékoré qui a la plus forte proportion d'hommes âgés vivant seuls (24,2%). Elle est suivie dans l'ordre de Mamou (18,5%), Labé (14,8%) et Kindia (11,7%). Cette proportion est inférieure à 10% dans les autres régions. En ce qui concerne les femmes âgées vivant seules, la proportion la plus élevée est à Mamou (34,1%). Après viennent dans l'ordre les régions de Labé (28,8%), Kindia (11,2%) et N'zérékoré (10,5%). Conakry a la plus faible proportion de femmes vivant seules (1,7%).

En comparant l'effectif des hommes à celui des femmes à travers le rapport de masculinité, on constate que l'effectif des hommes parmi les personnes âgées vivant seules est supérieur à celui des femmes dans les régions de N'Zérékoré (126,3%), Kankan (141,6%) et surtout à Conakry où le rapport de masculinité est 297,3 hommes âgés vivant seuls pour 100 femmes âgées vivant seules. C'est dans les régions de Mamou et Labé que le déficit d'hommes est le plus remarquable (moins de 30 hommes âgés vivant seuls pour 100 femmes).

Tableau 7.06: Effectif et répartition (%) par sexe et rapport de masculinité des personnes âgées vivant seules selon la région de résidence

Région de résidence	Homme		Femme		Ensemble		Rapport de masculinité (%)
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Boké	426	6,4	688	5,7	1 114	5,9	61,9
Conakry	545	8,2	204	1,7	749	4,0	267,2
Faranah	481	7,2	560	4,6	1 041	5,5	85,9
Kankan	592	8,9	418	3,4	1 010	5,4	141,6
Kindia	774	11,7	1 362	11,2	2 136	11,4	56,8
Labé	980	14,8	3 502	28,8	4 482	23,9	28,0
Mamou	1 230	18,5	4 146	34,1	5 376	28,6	29,7
N'Zérékoré	1 608	24,2	1 273	10,5	2 881	15,3	126,3
Total	6 636	100,0	12 153	100,0	18 789	100,0	54,6

La répartition des personnes âgées vivant seules par sexe selon la religion (tableau 7.07) laisse entrevoir que les personnes âgées vivant seules sont principalement constituées de musulmans (86,2%). Ce constat est valable tant pour les hommes âgés vivant seuls que pour les femmes ayant le même statut. Avec une proportion de 5,8% de pratiquants, le christianisme est la deuxième religion des personnes âgées vivant seules quelque soit leur sexe. Bien que relativement faible dans l'ensemble, la proportion des chrétiens parmi les hommes âgés vivant seuls est de 9,3% contre 3,9% de femmes. Les animistes et les sans religion sont aussi faiblement représentés parmi les personnes âgées vivant seules. La proportion des personnes qui pratiquent d'autres religion est presque négligeable (0,2%)

Le rapport de masculinité laisse apparaître une surmasculinité de l'effectif des fidèles au niveau de toutes les religions à l'exception des animistes et des musulmans. La supériorité numérique des femmes parmi les personnes âgées vivant seules qui pratiquent la religion musulmane est très importante (48 hommes pour 100 femmes).

Tableau 7.07: Effectif et répartition (%) par sexe et rapport de masculinité des personnes âgées vivant seules selon la religion

Religion	Homme		Femme		Ensemble		Rapport de masculinité (%)
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Sans religion	381	5,7	320	2,6	701	3,7	119,1
Musulmane	5 246	79,1	10 943	90,0	16 189	86,2	47,9
Chrétienne	616	9,3	477	3,9	1 093	5,8	129,1
Animiste	373	5,6	399	3,3	772	4,1	93,5
Autres religions	20	0,3	14	0,1	34	0,2	142,9
Total	6 636	100,0	12 153	100,0	18 789	100,0	54,6

7.4. Situation familiale des personnes âgées vivant seules

Le degré de vulnérabilité des personnes âgées en général et des personnes âgées vivant seules en particulier dépend en grande partie de leur situation matrimoniale et/ou du fait qu'elles ont des enfants en vie ou non. C'est pourquoi nous examinons dans cette section l'état matrimonial des personnes âgées vivant seules et la descendance survivante des femmes âgées vivant seules.

7.4.1. Situation matrimoniale des personnes âgées vivant seules

Il ressort des données des tableaux 7.08 et 7.09 que dans l'ensemble un peu plus de la moitié des personnes âgées vivant seules (50,8%) ont déclaré être dans les liens de mariage au moment du recensement. Cette proportion est plus élevée parmi les personnes du 3^{ème} âge (52,3% contre 44,1% des personnes du 4^{ème} âge) et les résidents en milieu urbain (55,8% contre 50,2% en milieu rural). Quelque soit la catégorie d'âge ou le milieu de résidence, on trouve plus de personnes âgées vivant seules mariées parmi les hommes par rapport aux femmes.

Les veufs constituent le deuxième statut matrimonial des personnes âgées vivant seules du point de vue fréquence. Dans l'ensemble, plus d'une personne âgée vivant seule sur trois (34,1%) est veuf ou veuve. Ces personnes dont les épouses ou les époux sont décédés sont plus nombreuses parmi les personnes du 4^{ème} âge (42,5% contre 32,2% de personnes du 3^{ème} âge) et parmi les personnes résidant en milieu rural (35,8% contre 24,7% de celles qui vivent en milieu urbain). Du point de vue sexe, les femmes sont plus concernées par le veuvage que les hommes quelque soit la catégorie d'âge ou le milieu de résidence considéré. Les personnes âgées vivant seules qui n'ont jamais été mariées représentent un peu plus de 10% de l'effectif total. Cette proportion varie très peu en fonction de la catégorie d'âge et du milieu de résidence. Les hommes se trouvent plus dans cette situation que les femmes. S'agissant des divorcés ou séparés, leur proportion est très faible dans l'ensemble (3,1%). Les proportions les plus élevées sont observées au niveau des hommes du 3^{ème} âge (6,5%) et de ceux du milieu urbain (8,3%).

Tableau 7.08: Répartition des personnes âgées vivant seules par sexe selon les catégories d'âge et statut matrimonial.

Catégories d'âge	Statut matrimonial	Homme	Femme	Total
3 ^{ème} âge	Célibataire	20,1	7,1	11,7
	Marié	55,0	50,8	52,3
	Veuf	18,0	40,0	32,2
	Divorcé/séparé	6,5	1,7	3,4
	Union libre	0,4	0,4	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	5 435	10 001	15 436
4 ^{ème} âge	Célibataire	18,1	7,4	11,2
	Marié	47,5	42,1	44,1
	Veuf	30,5	49,2	42,5
	Divorcé/séparé	3,0	1,0	1,7
	Union libre	0,9	0,3	0,5
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	1 201	2 152	3 353
Ensemble	Célibataire	19,8	7,2	11,6
	Marié	53,7	49,3	50,8
	Veuf	20,2	41,6	34,1
	Divorcé/séparé	5,8	1,6	3,1
	Union libre	0,5	0,4	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	6 636	12 153	18 789

Tableau 7.09 : Répartition (%) des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules par milieu de résidence et statut matrimonial selon le sexe

Milieu de résidence	Statut matrimonial	Homme	Femme	Total
Urbain	Célibataire	16,3	7,4	12,9
	Marié	64,0	42,4	55,8
	Veuf	10,9	47,1	24,7
	Divorcé/séparé	8,3	2,8	6,2
	Union libre	0,5	0,4	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	1 382	852	2 234
Rural	Célibataire	20,7	7,1	11,4
	Marié	51,0	49,8	50,2
	Veuf	22,7	41,2	35,3
	Divorcé/séparé	5,2	1,5	2,7
	Union libre	0,5	0,4	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	5 254	11 301	16 555
Ensemble	Célibataire	19,8	7,2	11,6
	Marié	53,7	49,3	50,8
	Veuf	20,2	41,6	34,1
	Divorcé/séparé	5,8	1,6	3,1
	Union libre	0,5	0,4	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0
	Effectif	6 636	12 153	18 789

7.4.2. Descendance survivante des femmes âgées vivant seules

D'après les données du tableau 7.10 ci-dessous, les femmes âgées vivant seules ont en moyenne 3 enfants survivants. Ce nombre moyen d'enfants survivants par femme âgée vivant seule est le même en milieu urbain et en milieu rural. La proportion des femmes ayant des enfants survivants augmente avec le nombre d'enfants. Dans l'ensemble, elle passe de 11,6% pour les femmes qui ont un enfant survivant à 15,6% de femmes ayant 3 enfants. A partir de 4 enfants survivants, la proportion de femmes diminue progressivement jusqu'à 0,6% de femmes âgées qui ont 9 enfants ou 10 enfants ou plus. Cette répartition des femmes âgées vivant seules qui ont des enfants survivants est globalement identique dans les deux milieux de résidence.

Il est remarquable que près d'un quart (19,3%) des femmes âgées vivant seules n'ont pas d'enfants survivants. Cette proportion est légèrement plus élevée en milieu urbain (22,3% contre 19,1% en milieu rural).

Tableau 7.10: Proportion des femmes âgées vivant seules par enfants survivants selon le milieu de résidence

Enfants survivants	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
0 enfant	22,3	19,1	19,3
1 enfant	14,1	11,4	11,6
2 enfants	12,4	13,1	13,1
3 enfants	15,4	15,6	15,6
4 enfants	10,0	14,8	14,5
5 enfants	10,3	12,0	11,9
6 enfants	6,6	7,6	7,6
7 enfants	5,0	3,6	3,7
8 enfants	2,3	1,5	1,6
9 enfants	0,7	0,5	0,6
10 enfants et plus	0,8	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0
Effectif	852	11 301	12 153
Nombre moyen d'enfants survivants	3,0	3,0	3,0

7.5. Vue d'ensemble

Dans la population des personnes âgées 18 789 personnes sont identifiées comme vivant seules. Ces personnes représentent 3,1% de l'effectif des personnes âgées. Elles sont constituées principalement de femmes (12 153 femmes) et des résidents en milieu rural (16 555 personnes). Dans leur grande majorité, elles sont du 3^{ème} âge (15 436 personnes). La prépondérance des femmes remarquable en milieu rural quelque soit la catégorie d'âge. En milieu urbain, c'est seulement au niveau des personnes du 4^{ème} âge que les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Au niveau régional, Mamou et Labé ont les volumes et les poids démographiques des personnes âgées vivant seules les plus élevés. Conakry a le plus faible volume et Kankan le plus faible poids démographique. Dans les régions de Boké, Faranah, Kindia, Labé et Mamou le volume et le poids démographique des femmes sont supérieurs à ceux des hommes. C'est le contraire à Conakry, Kankan et N'Zérékoré.

6% des personnes âgées vivant seules souffrent d'un handicap. Elles sont majoritairement constituées de femmes et habitent principalement en milieu rural. Les régions de Mamou et Labé abritent les plus grands volumes de personnes âgées vivant seules avec un handicap. A l'opposé, ce sont les régions de Kankan et Boké qui ont les poids démographiques des personnes vivant seules avec un handicap

les plus élevés. Les personnes âgées vivant seules avec un handicap sont constituées principalement de musulmans quelque soit le sexe et la catégorie d'âge.

Un peu plus de la moitié des personnes âgées vivant seules sont mariées. Les mariés sont plus nombreux parmi les personnes du 3^{ème} âge. Quelque soit la catégorie d'âge et le milieu de résidence, les hommes sont plus dans les liens de mariage que les femmes. Un peu plus du 1/3 des personnes âgées vivant seules sont des veufs (34,1%). Ces personnes sont plus du 4^{ème} âge et du milieu rural. Les femmes sont plus concernées par le veuvage que les hommes quelque soit la catégorie d'âge et le milieu de résidence. La proportion des divorcés ou séparés est très faible. Un peu plus d'une personne âgée vivant seule sur dix n'a jamais été mariée.

La descendance moyenne d'enfants survivants des femmes âgées vivant seules est de 3 enfants. Ce nombre est identique en milieu urbain et en milieu rural. Près d'un quart (19,3%) des femmes âgées vivant seules n'ont pas d'enfants survivants. Cette proportion est légèrement plus élevée en milieu urbain (22,3%).

CONCLUSION GENERALE

Le 3^{ème} recensement général de la population et de l'habitation de la Guinée a été réalisé dans un contexte démographique, socioculturel et économique caractérisé par les faits suivants :

- la population des personnes âgées de 60 ans et plus est sans cesse croissante ;
- les personnes âgées sont entrain de perdre progressivement les privilèges que leur conférait la société traditionnelle;
- les ménages sont fragilisés par la pauvreté généralisée de la population, ce qui les met dans l'impossibilité de subvenir aux besoins de leurs membres âgés ;
- l'absence d'une politique nationale de protection sociale et d'un programme cohérent et rationnel d'actions à mener en faveur des personnes âgées.

Ce contexte justifie la situation des personnes âgées qui fait l'objet de la présente étude dont les principales conclusions sont les suivantes :

- ✚ Le 3^{ème} recensement a dénombré 603 706 personnes âgées de 60 ans et plus. Cet effectif représente 5,7% de la population résidente totale. Près des 3/4 de ces personnes résident en milieu rural. Les régions de Labé, Kankan, Kindia et N'Zérékoré abritent les proportions les plus élevées (plus 14% chacune). Les hommes sont plus nombreux que les femmes dans cette population (104%). Plus de huit personnes âgées sur dix sont du 3^{ème} âge. Les hommes sont plus nombreux parmi les personnes du 3^{ème} âge. C'est le contraire pour les personnes du 4^{ème} âge.
- ✚ Au cours de la période 1983 – 2014, l'effectif des personnes âgées a augmenté à un rythme de 2,3% par an. Les personnes âgées sont majoritairement des non migrants (74,5%). Ce sont les hommes qui migrent généralement. Les personnes âgées ont une espérance de vie relativement faible (19,2 ans pour les personnes qui ont 60 ans d'âge). Les femmes et les personnes résidant en milieu urbain vivent plus longtemps que leurs homologues.
- ✚ La grande majorité des personnes âgées sont des musulmans. Le christianisme est la 2^{ème} religion avec 5,5% de pratiquants. Il est plus pratiqué par les résidents de N'Zérékoré.
- ✚ Les personnes âgées sont généralement mariées (79,1% dont 40% sont polygames). A cause de la polygamie, les femmes sont fortement exposées au veuvage.
- ✚ Plus de huit personnes âgées sur dix sont analphabètes. Ce faible niveau d'alphabétisation est justifié par leur faible niveau d'instruction.
- ✚ Malgré leur âge avancé, les personnes âgées sont économiquement très actives (49,3% d'actifs). Les hommes sont plus actifs que les femmes. Les résidents en milieu rural (51,2%) sont actifs que ceux du milieu urbain (43,6%). Les inactifs sont constitués principalement des invalides/vieillards (35,5%) et de femmes au foyer (10,5%). Les retraités (4%) et les rentiers (0,7%) sont très faiblement représentés.
- ✚ L'agriculture, la sylviculture et la pêche sont les principaux domaines d'activité des hommes âgés (69,9%) et les femmes âgées (71,2%). Les services et le commerce (45,2%) sont les activités dominantes des personnes âgées en milieu urbain.
- ✚ La grande majorité des personnes âgées sont des indépendants (87,7%). Les hommes sont le plus souvent des indépendants ou des salariés tandis que les femmes exercent plus des activités non rémunérées.
- ✚ Plus des 2/3 des personnes âgées occupées (70%) travaillent dans le secteur primaire. Le commerce est la deuxième branche d'activité des personnes âgées. La prépondérance des

activités agricoles, d'élevage et de pêche est remarquable dans toutes les régions à l'exception de Conakry où les activités du secteur tertiaire sont dominantes.

- ✚ Plus de la moitié des personnes âgées (57,4%) sont des chefs de ménage. Les hommes âgés sont généralement des chefs de ménage (89,6% contre 28,5% de femmes). Dans toutes les régions, plus de la moitié des personnes âgées sont des chefs de ménage excepté Kankan. Les dépendants sont constitués principalement des parents biologiques (30,3%), des épouses/coépouses (29,1%) et des autres parents (26,3%) des chefs de ménages.
- ✚ La taille moyenne des ménages des personnes âgées (8,1 personnes par ménage) est légèrement supérieure à celle de l'ensemble des ménages (7,1 personnes par ménage). Elle est légèrement plus élevée en milieu urbain (9,6 personnes) et dans les ménages dirigés par les hommes.
- ✚ La grande majorité des femmes âgées (80,6%) ont au moins un enfant survivant qui peut leur venir en aide. Elles ont en moyenne 3,7 enfants survivants par femme.
- ✚ Les chefs de ménages âgés sont généralement propriétaires de leurs logements (88,4%). Mais plus de la moitié d'entre eux habitent des bâtiments fragiles. La torche et la lampe à piles sont les principales sources d'éclairage (76,5%). Malgré les efforts accomplis dans l'approvisionnement en eau potable, un peu plus de quatre ménages sur dix boivent encore l'eau insalubre. Une frange importante des ménages utilisent la nature comme lieu d'aisance et/ou pour jeter les ordures ménagères et les eaux usées.
- ✚ Plus de quatre ménages des personnes âgées sur dix (43,2%) sont pauvres. Ces ménages pauvres sont plus nombreux parmi les ménages dirigés par les hommes (44,6%), les ménages du milieu rural (57,9%), les ménages des personnes du 4ème âge (47,3%) et dans les régions de Kankan (53,2%) et Faranah (61,9%).
- ✚ 28 018 personnes âgées vivent avec un handicap, soit 4,6% de la population des personnes âgées. La grande majorité de ces personnes résident en milieu rural. Le poids des personnes du 4ème âge handicapées est le double de celui des personnes du 3ème âge. Les hommes sont plus victimes de handicap que les femmes dans toutes les régions.
- ✚ La Moyenne Guinée (8 796 personnes) et la Basse Guinée (8 140 personnes) abritent les plus grands nombre de personnes âgées vivant avec un handicap. Du point de vue poids, la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière ont les mêmes poids de personnes âgées.
- ✚ Du point de vue répartition par région administrative, Kankan (14,8%), Labé (14,6%), N'Zérékoré (14,4%) et Kindia (14,0%) ont les proportions les plus élevées de personnes âgées handicapées.
- ✚ Les infirmes des membres inférieurs et les aveugles sont les types de handicap les plus nombreux parmi les personnes âgées. Les hommes sont plus victimes que les femmes. La proportion de femmes âgées handicapées qui n'ont pas d'enfant survivant est un peu plus élevée (23,1% contre 19,4% pour l'ensemble des femmes âgées).
- ✚ 18 789 personnes âgées vivent seules, soit 3,1% de l'effectif des personnes âgées. Les femmes, les résidants en milieu rural et les personnes du 3ème âge sont les plus nombreux parmi ces personnes. La prépondérance des femmes est remarquable en milieu rural et parmi les personnes du 4ème âge en milieu urbain. Les régions de Mamou et Labé ont les volumes et les poids les plus élevés de personnes âgées vivant seules.
- ✚ 6% des personnes âgées vivant seules souffrent d'un handicap. Elles sont majoritairement des femmes et habitent principalement en milieu rural et dans les régions de Mamou et Labé. A

l'opposé, les régions de Kankan et Boké ont les poids démographiques des personnes vivant seules avec un handicap les plus élevés.

- ✚ Les personnes âgées vivant seules avec un handicap sont majoritairement des musulmans. Un peu plus de la moitié sont mariées. Les femmes ont une descendance survivante moyenne de 3 enfants par femme. Ce nombre est identique en milieu urbain et en milieu rural. Près d'un quart des femmes (19,3%) n'ont pas d'enfants survivants. Ces femmes sont un peu plus nombreuses en milieu urbain (22,3%).

RECOMMANDATIONS

Au regard de l'évolution rapide de la population des personnes âgées et des conditions de fragilité qui caractérisent leur vie, un plan d'actions prioritaires doit être mis en place par le Gouvernement avec l'appui de tous les partenaires au développement pour améliorer la situation des personnes âgées en Guinée. Ce plan d'actions peut-être articulé autour des actions suivantes:

1. l'élaboration d'une politique nationale de promotion et de protection sociale et des textes législatifs et réglementaires sur le vieillissement en Guinée ;
2. la mise en place d'un mécanisme de solidarité en faveur des personnes âgées en situation difficile par la création d'un fonds d'assistance aux familles des personnes âgées vivant seules, handicapées, sinistrées, déplacées en milieu urbain et en milieu rural;
3. le renforcement des mécanismes familiaux traditionnels de prise en charge des personnes âgées par la mise en place d'un fonds d'appui à la création des coopératives artisanaux pour les personnes âgées en milieu rural ;
4. la promotion de la création des mutuelles de santé pour les personnes âgées ;
5. la promotion de la construction par le secteur privé des logements sociaux destinés aux travailleurs et assurés sociaux (location-vente) ;
6. l'instauration par les banques primaires d'un système prêt pour la construction des habitations ;
7. la valorisation des résultats de cette étude par leur prise en compte dans l'élaboration des politiques, programmes et projets en faveur des personnes âgées ;
8. la réalisation des études spécifiques pour mieux appréhender la problématique du vieillissement de la population guinéenne dans ses multiples dimensions (démographique, économique, socioculturel, sanitaire, environnementale,...).

Le vieillissement de la population étant une question essentielle du développement durable, les préoccupations exprimées dans ce plan d'actions prioritaires pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées doivent être traduites en objectifs spécifiques concernant les couches vulnérables de la population dans le document gouvernemental « GUINEE VISION 2040 ». L'élaboration et la mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016 – 2020) constituent aussi une grande opportunité pour la prise en compte des questions liées au vieillissement de la population guinéenne.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Guinée, 1983, *Premier Recensement General de la population et de l'habitat de Février 1983, volume 1, résultats définitifs*, BUREAU NATIONAL DU RECENSEMENT (BNR), Conakry, 170 pages.
- Guinée, 1996, *Deuxième Recensement General de la population et de l'habitation de décembre 1996: Situation démographique et socioéconomique des personnes âgées*, BUREAU NATIONAL DU RECENSEMENT (BNR), Conakry, 45 pages.
- Burkina Faso, 2006, *Quatrième Recensement General de la population et de l'habitation de 2006 (RGPH-2006), situation socioéconomique des personnes âgées*, BUREAU CENTRAL DU RECENSEMENT (BCR), Ouagadougou, 156 pages.
- Ministère du plan et de la Coopération Internationale, 1996, *Déclaration de politique de population, version révisée, septembre 1996*, Conakry 23 pages.
- Ministère du plan et de la Coopération Internationale, 2002, *Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté (EIBEP 2002-2003)*, Direction nationale de la statistique, Conakry, 316 pages.
- Ministère du plan et de la Coopération Internationale, 1994, *Pauvreté et inégalité en Guinée de 1994 à 2012, Analyse à partir des ménages*, Institut National de la Statistique (INS), juillet 2012, Conakry 43 pages.
- Ministère de la santé, 2005, *Étude sur la santé des personnes âgées en Guinée*, Direction nationale de la santé publique, Division promotion de la santé ; Conakry, mai 2005, 51 pages.
- Ministère du plan et de la Coopération Internationale, 2010, *Plan national du développement économique et social 2010-2020*, Conakry, 107 pages.
- Caire (Égypte), 2006, *Rapport intérimaire sur la création du conseil consultatif sur le vieillissement*, Quatrième session ordinaire de commission du travail et des affaires sociales 22-27 Avril 2006, Caire, 23 pages.
- Mahamane Ibrahim, 2010, *Condition de vie des personnes âgées en Afrique Subsaharienne: cas de la vie dans un ménage à génération coupée au Niger*, Département de démographie Faculté des Arts et des Sciences, Thèse de doctorat, Montréal, 189 pages.
- Reine Alapini Gansou, 2010, *La protection juridique des droits des personnes âgées en Afrique « Normes et mécanismes »*, 7 pages.
- Philippe Antoine et Valérie Golaz, 2009, *Vieillir en Afrique*, Directeur de recherche à l'IRD (UMR CEPED Université Paris Descartes –INED-IRD) et chargé de recherche à l'INED (UMR CPED Université Paris Descartes-INED-IRD), 7 pages.
- Bruno Schoumaker, 2000, « *Le vieillissement en Afrique subsaharienne* » in Espace, population, sociétés Année 2000 Volume 18 Numéro 3 pp. 379-390.
- Marie-Christine Corbier-Les Echos, 2012, *L'Afrique démunie face au vieillissement de la population*, 2 pages.
- David E. Bloom, Axel Boesch-Supan, Patrick McGee et Atsuchi Seike, *Vieillesse de la population faits, défis et réponse*, 11 pages.
- Diallo Dian, 2002, *Etude sur les groupes maginaux en Guinée*, Ministère des affaires sociales de la promotion féminine et de l'enfance, Conakry, 81 pages.

ANNEXES
Tableau A2.01: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupes d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
3^{ème} âge	72 526	61 087	133 613	189 376	185 896	375 272	261 902	246 983	508 885
60 à 64 ans	33 101	25 299	58 400	71 412	73 579	144 991	104 513	98 878	203 391
65 à 69 ans	18 285	15 017	33 302	49 168	43 908	93 076	67 453	58 925	126 378
70 à 74 ans	14 027	13 806	27 833	42 545	45 897	88 442	56 572	59 703	116 275
75 à 79 ans	7 113	6 965	14 078	26 251	22 512	48 763	33 364	29 477	62 841
4^{ème} âge	8 192	11 507	19 699	38 237	36 885	75 122	46 429	48 392	94 821
80 à 84 ans	4 718	6 056	10 774	19 810	20 179	39 989	24 528	26 235	50 763
85 à 89 ans	1 788	2 327	4 115	8 952	7 592	16 544	10 740	9 919	20 659
90 à 94 ans	921	1 586	2 507	4 661	4 517	9 178	5 582	6 103	11 685
95 ans et plus	765	1 538	2 303	4 814	4 597	9 411	5 579	6 135	11 714
Total	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

Tableau A2.02 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par le milieu de résidence selon la catégorie d'âge et le sexe

Milieu de résidence	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} age			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Urbain	72 526	61 087	133 613	8 192	11 507	19 699	80 718	72 594	153 312
Rural	189 376	185 896	375 272	38 237	36 885	75 122	227 613	222 781	450 394
Total	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

Tableau A2.03: Répartition des personnes âgées par région de résidence selon la catégorie d'âge et le sexe

Région	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} age			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Boké	26 519	24 222	50 741	4 844	5 112	9 956	31 363	29 334	60 697
Conakry	30 504	23 240	53 744	2 691	3 846	6 537	33 195	27 086	60 281
Faranah	25 667	22 660	48 327	4 561	3 855	8 416	30 228	26 515	56 743
Kankan	38 963	35 749	74 712	7 157	7 001	14 158	46 120	42 750	88 870
Kindia	38 321	34 164	72 485	7 378	7 510	14 888	45 699	41 674	87 373
Labé	35 519	39 653	75 172	6 425	7 396	13 821	41 944	47 049	88 993
Mamou	30 163	32 423	62 586	6 231	5 877	12 108	36 394	38 300	74 694
N'Zérékoré	36 246	34 872	71 118	7 142	7 795	14 937	43 388	42 667	86 055
Total	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

Tableau A3.01: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et sexe selon les régions naturelles

Région naturelle	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} age			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Basse Guinée	86 513	73 604	160 117	13 526	15 093	28 619	100 039	88 697	188 736
Moyenne Guinée	74 513	80 098	154 611	14 043	14 648	28 691	88 556	94 746	183 302
Haute Guinée	56 887	51 339	108 226	10 295	9 621	19 916	67 182	60 960	128 142
Guinée Forestière	43 989	41 942	85 931	8 565	9 030	17 595	52 554	50 972	103 526
Conakry	30 504	23 240	53 744	2 691	3 846	6 537	33 195	27 086	60 281
Total	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

Tableau A3.02: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon la religion

Religion	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} age			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans religion	4 933	5 604	10 537	1 262	1 429	2 691	6 195	7 033	13 228
Musulmane	237 485	221 133	458 618	41 709	42 456	84 165	279 194	263 589	542 783
Chrétienne	14 043	13 942	27 985	2 330	2 970	5 300	16 373	16 912	33 285
Animiste	5 071	5 955	11 026	1 050	1 468	2 518	6 121	7 423	13 544
Autres religions	370	349	719	78	69	147	448	418	866
Total	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

Tableau A3.03: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon la religion

Religion	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans religion	501	454	955	5 694	6 579	12 273	6 195	7 033	13 228
Musulmane	74 682	66 913	141 595	204 512	196 676	401 188	279 194	263 589	542 783
Chrétienne	5 205	4 889	10 094	11 168	12 023	23 191	16 373	16 912	33 285
Animiste	230	268	498	5 891	7 155	13 046	6 121	7 423	13 544
Autres religions	100	70	170	348	348	696	448	418	866
Total	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

Tableau A3.04 : Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon la religion

Région de résidence	Sans religion	Musulmane	Chrétienne	Animiste	Autres religions	Total
Boké	196	58 707	1 695	68	31	60 697
Conakry	217	57 459	2 541	19	45	60 281
Faranah	631	50 365	5 508	130	109	56 743
Kankan	138	88 240	477	10	5	88 870
Kindia	255	86 060	1 024	10	24	87 373
Labé	132	88 764	87	2	8	88 993
Mamou	99	74 489	98	4	4	74 694
N'Zérékoré	11 560	38 699	21 855	13 301	640	86 055
Total	13 228	542 783	33 285	13 544	866	603 706

Tableau A3.05: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par catégorie d'âge et sexe selon le statut d'alphabétisation

Statut d'alphabétisation	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} age			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Alphabétisé	72 157	15 365	87 522	7 294	1 623	8 918	79 451	16 989	96 440
Analphabète	189 745	231 618	421 363	39 135	46 769	85 903	228 880	278 386	507 266
Total	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

Tableau A3.06: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et le sexe selon le statut d'alphabétisation

Statut d'alphabétisation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Alphabétisé	38 050	11 115	49 164	41 404	5 875	47 279	79 451	16 989	96 440
Analphabète	42 668	61 479	104 148	186 209	216 906	403 115	228 880	278 386	507 266
Total	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

Tableau A3.07: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par catégories d'âge et sexe selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} age			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans niveau	211 411	233 389	444 799	43 554	47 188	90 743	254 965	280 577	535 542
Primaire	16 272	5 812	22 084	1 480	720	2 200	17 752	6 532	24 284
Collège	13 363	4 372	17 735	685	268	953	14 049	4 639	18 688
Lycée	5 428	1 275	6 704	257	111	368	5 685	1 386	7 072
Universitaire	15 428	2 135	17 563	453	105	558	15 880	2 240	18 121
Total	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

Tableau A3.08: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par milieu de résidence et sexe selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans niveau	47 355	61 616	108 971	207 568	218 950	426 518	254 924	280 566	535 489
Primaire	7 618	3 841	11 459	10 141	2 694	12 835	17 759	6 535	24 294
Collège	8 084	3 813	11 897	5 974	831	6 805	14 058	4 643	18 701
Lycée	3 818	1 257	5 075	1 872	131	2 003	5 690	1 388	7 078
Universitaire	13 842	2 068	15 911	2 058	174	2 233	15 900	2 243	18 143
Total	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

Tableau A3.09: Répartition de personnes âgées de 60 ans et plus par région de résidence selon le niveau d'instruction

Région de résidence	Sans niveau	Primaire	Collège	Lycée	Universitaire	Total
Boké	54 043	2 960	2 004	685	1 004	60 697
Conakry	37 064	5 241	5 884	2 550	9 541	60 281
Faranah	51 825	2 161	1 411	471	874	56 743
Kankan	82 529	2 497	1 792	703	1 348	88 870
Kindia	78 583	3 173	2 193	988	2 437	87 373
Labé	84 418	2 199	1 336	329	712	88 993
Mamou	71 541	1 411	854	253	635	74 694
N'Zérékoré	75 502	4 647	3 222	1 097	1 587	86 055
Total	535 506	24 289	18 697	7 076	18 139	603 706

Tableau A4.01: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par situation d'activité selon les catégories d'âge et sexe

Situation d'activité	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Occupé	188 482	80 497	268 981	15 010	6 013	21 023	203 492	86 510	290 002
Chômeur	3 719	1 797	5 517	475	380	855	4 194	2 177	6 372
Recherche 1er emploi	677	388	1 065	94	70	164	771	458	1 229
Femme au foyer/ Aide familial	-	58 887	58 886	-	4 757	4 757	-	63 644	63 644
Rentier	2 321	1 191	3 512	317	203	520	2 638	1 394	4 032
Retraité	15 904	5 222	21 126	2 093	953	3 046	17 997	6 175	24 172
Invalide/vieillard	50 799	99 000	149 798	28 440	36 015	64 455	79 238	135 016	214 254
Total	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

Tableau A4.02: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par situation d'activité selon le milieu de résidence et sexe

Situation d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Occupé	47 047	16 237	63 284	156 444	70 272	226 716	203 491	86 510	290 000
Chômeur	2 059	782	2 841	2 136	1 395	3 531	4 195	2 177	6 372
Recherche 1er emploi	483	193	676	288	265	553	771	458	1 229
Elève/Étudiant	1 055	1 053	2 109	1 113	1 040	2 153	2 168	2 093	4 262
Femme au foyer	-	19 468	19 468	-	44 177	44 177	-	63 645	63 645
Rentier	1 275	642	1 917	1 363	752	2 115	2 638	1 394	4 033
Retraité	11 867	2 990	14 857	3 963	1 092	5 055	15 830	4 082	19 912
Invalide/vieillard	16 932	31 228	48 160	62 306	103 788	166 093	79 237	135 016	214 253
Total	80 718	72 594	153 312	227 613	222 781	450 394	308 331	295 375	603 706

Tableau A4.03: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par régions de résidence selon la situation d'activité

Région de résidence	Situation d'activité						Total
	Occupé	Chômeur	Femme au foyer/Aide familial	Rentier	Retraité	Invalide/vieillard	
Boké	30 091	527	6 683	320	2 617	20 458	60 697
Conakry	25 465	1 428	7 842	904	8 843	15 799	60 281
Faranah	28 660	507	4 892	275	1 404	21 005	56 743
Kankan	40 874	1 314	8 553	349	1 961	35 818	88 870
Kindia	44 828	1 013	7 954	699	3 344	29 534	87 373
Labé	41 407	519	11 205	453	1 888	33 520	88 993
Mamou	35 317	591	11 019	318	1 580	25 868	74 694
N'Zérékoré	35 317	591	11 019	318	1 580	25 868	74 694
Total	290 003	6 372	64 873	4032	24 172	214 254	603 706

Tableau A5.01: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par statut de dépendance selon la catégorie d'âge, le sexe et le milieu de résidence

Statut de dépendance	Classification des personnes de 60 ans et plus								
	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Urbain									
CM	65 839	18 196	84 035	6 447	2 506	8 953	72 286	20 702	92 988
Dépendant	6 687	42 891	49 578	1 745	9 001	10 746	8 432	51 892	60 324
Total	72 526	61 087	133 613	8 192	11 507	19 699	80 718	72 594	153 312
Rural									
CM	171 774	43 994	215 768	30 425	7 158	37 583	202 199	51 152	253 351
Dépendant	17 602	141 902	159 504	7 812	29 727	37 539	25 414	171 629	197 043
Total	189 376	185 896	375 272	38 237	36 885	75 122	227 613	222 781	450 394
Total									
CM	237 613	62 190	299 803	36 872	9 664	46 536	274 485	71 854	346 339
Dépendant	24 289	184 793	209 082	9 557	38 728	48 285	33 846	223 521	257 367
Total	261 902	246 983	508 885	46 429	48 392	94 821	308 331	295 375	603 706

Tableau A5.02: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus par régions de résidence selon le statut de dépendance

Région de résidence	Statut de dépendance		
	CM	Dépendant	Total
Boké	33 981	26 716	60 697
Conakry	38 022	22 259	60 281
Faranah	30 522	26 221	56 743
Kankan	43 454	45 416	88 870
Kindia	50 509	36 864	87 373
Labé	55 108	33 885	88 993
Mamou	49 380	25 314	74 694
N'Zérékoré	45 363	40 692	86 055
Total	346 339	257 367	603 706

Tableau A5.03 : Répartition des ménages dirigés par des personnes âgées par taille du ménage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Taille du ménage	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
1 personne	1 382	852	2 234	5 254	11 301	16 555	6 636	12 153	18 789
2 personnes	1 801	1 344	3 145	12 951	9 975	22 926	14 752	11 319	26 071
3 personnes	2 796	1 848	4 644	17 023	7 336	24 359	19 819	9 184	29 003
4 personnes	4 148	2 024	6 172	19 423	5 792	25 215	23 571	7 816	31 387
5 personnes	5 459	2 084	7 543	20 279	4 567	24 846	25 738	6 651	32 389
6 personnes	6 356	1 942	8 298	19 597	3 361	22 958	25 953	5 303	31 256
7 personnes	6 383	1 696	8 079	17 741	2 397	20 138	24 124	4 093	28 217
8 personnes	6 170	1 544	7 714	15 489	1 719	17 208	21 659	3 263	24 922
9 personnes	5 593	1 244	6 837	13 231	1 308	14 539	18 824	2 552	21 376
10 personnes et plus	32 198	6 124	38 322	61 211	3 396	64 607	93 409	9 520	102 929
Total	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Tableau A5.04: Proportion des femmes âgées par nombre d'enfants survivants selon le milieu de résidence

Enfants survivants	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
0 enfant	12 233	45 166	57 399
1 enfant	5 553	18 743	24 296
2 enfants	6 491	21 613	28 104
3 enfants	7 912	27 361	35 273
4 enfants	9 390	30 494	39 884
5 enfants	9 641	29 086	38 727
6 enfants	8 312	22 457	30 769
7 enfants	6 003	14 188	20 191
8 enfants	3 728	7 595	11 323
9 enfants	1 665	3 205	4 870
10 enfants et plus	1 666	2 873	4 539
Ensemble	72 594	222 781	295 375

Tableau A5.05: Proportion des femmes âgées par enfants survivants selon la région de résidence

Enfants survivants	Région administrative								Total
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	
0 enfant	5 748	4 642	5 898	9 789	8 344	7 895	6 786	8 297	57 399
1 enfant	2 468	2 057	2 453	2 979	3 544	4 312	3 134	3 349	24 296
2 enfants	2 615	2 514	2 734	3 402	3 797	5 132	3 624	4 286	28 104
3 enfants	3 113	2 922	3 094	4 569	4 789	6 421	4 871	5 494	35 273
4 enfants	3 718	3 519	3 396	5 203	5 224	7 178	5 639	6 007	39 884
5 enfants	3 662	3 558	3 022	5 373	5 285	6 636	5 383	5 808	38 727
6 enfants	3 151	2 989	2 486	4 481	4 501	4 717	4 105	4 339	30 769
7 enfants	2 334	2 218	1 634	3 123	3 002	2 649	2 583	2 648	20 191
8 enfants	1 407	1 434	1 023	1 911	1 827	1 168	1 245	1 308	11 323
9 enfants	576	607	396	939	735	550	527	540	4 870
10 enfants et plus	542	626	379	981	626	391	403	591	4 539
Ensemble	29 334	27 086	26 515	42 750	41 674	47 049	38 300	42 667	295 375
Nombre moyen d'enfants survivants	3,8	4,1	3,5	3,8	3,7	3,5	3,6	3,6	3,7

Tableau A5.06: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées par type d'habitation principale selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Type d'habitation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans abri	2	0	2	22	4	26	24	4	28
Case	3 286	927	4 213	83 654	17 563	101 217	86 940	18 490	105 430
Maison individuelle	34 615	10 209	44 824	65 586	21 705	87 291	100 201	31 914	132 115
Maison à plusieurs logements	32 948	9 251	42 199	52 134	11 733	63 867	85 082	20 984	106 066
Immeuble individuel	712	146	858	260	47	307	972	193	1 165
Immeuble à plusieurs logements	568	120	688	179	44	223	747	164	911
Baraque/Conteneur	153	48	201	345	55	400	498	103	601
Tente	2	1	3	19	1	20	21	2	23
Total	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Tableau A5.07: Répartition des ménages dirigés par les personnes âgées de 60 ans et plus par statut d'occupation du logement selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Homme	Total	Homme	Homme	Total	Homme	Homme	Total
Propriétaire avec titre foncier	23 791	6 719	30 510	13 190	2 587	15 778	36 981	9 306	46 287
Propriétaire sans titre foncier	19 515	5 367	24 882	151 412	38 534	189 946	170 927	43 901	214 828
Copropriété familiale	6 416	3 919	10 335	26 792	7 798	34 590	33 208	11 717	44 925
Location simple	17 588	3 639	21 227	5 465	1 036	6 501	23 053	4 675	27 728
Location-vente	746	161	907	464	68	532	1 210	229	1 439
Logé gratuitement	2 345	591	2 936	4 257	1 072	5 330	6 603	1 663	8 266
Logement de fonction	1 329	227	1 556	502	42	544	1 831	269	2 100
Logé par l'employeur	556	79	635	116	15	131	672	94	766
Total	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Tableau A5.08: Répartition des ménages dirigés des personnes âgées de 60 ans et plus par nature des murs du bâtiment selon le milieu de résidence et sexe du chef de ménage

Nature murs	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Brique en ciment	42 792	11 304	54 095	9 606	2 573	12 179	52 398	13 876	66 274
Brique en terre cuite	16 866	5 522	22 388	43 039	15 716	58 755	59 904	21 238	81 143
Brique en terre stabilisée	2 446	691	3 137	13 252	3 111	16 363	15 698	3 802	19 500
Brique non cuite/Terre battue	9 631	2 971	12 603	132 147	28 935	161 082	141 778	31 906	173 685
Bois/Bambou/Planche/Paille	207	79	286	3 583	725	4 308	3 790	804	4 594
Pierre	109	56	165	46	16	62	155	72	227
Tôle	201	71	272	419	60	479	620	131	751
Bâche/Plastique/Toile	34	8	42	107	16	123	141	24	165
Total	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Tableau A5.09 : Répartition des ménages des personnes âgées 60 ans et plus par le principal mode d'éclairage selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage

Mode d'éclairage	Urbain			Rural			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Bois de chauffe	23 327	6 470	29 797	190 439	48 604	239 043	213 766	55 074	268 840
Charbon de bois	46 510	13 695	60 205	5 184	1 094	6 278	51 694	14 789	66 483
Pétrole	584	145	729	612	160	772	1 196	305	1 501
Electricité	559	91	650	997	178	1 175	1 556	269	1 825
Gaz	447	88	535	1 637	412	2 049	2 084	500	2 584
Sciures de bois/ résidus végétaux	826	206	1 032	1 787	307	2 094	2 613	513	3 126
Energie solaire	33	7	40	1 543	397	1 940	1 576	404	1 980
Total	72 286	20 702	92 988	202 199	51 152	253 351	274 485	71 854	346 339

Tableau A6.01: Répartition des personnes âgées de 60 ans et plus handicapées par catégorie d'âge et sexe selon le statut matrimonial et le milieu de résidence

Statut matrimonial	3 ^{ème} âge			4 ^{ème} âge			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Urbain									
Célibataire	144	99	243	26	59	85	170	158	328
Marié	2 536	1 131	3 667	559	304	863	3 095	1 435	4 530
Veuf/Veuve	103	809	912	36	391	427	139	1 200	1 339
Divorcé(e)/ Séparé(e)	40	36	76	5	8	13	45	44	89
Union libre/Concubinage	0	4	4	0	5	5	0	9	9
Total	2 823	2 079	4 902	626	767	1 393	3 449	2 846	6 295
Rural									
Célibataire	512	548	1 060	150	221	371	662	769	1 431
Marié	7 556	4 170	11 726	2 987	1 249	4 236	10 543	5 419	15 962
Veuf/Veuve	322	2 238	2 560	243	1 262	1 505	565	3 500	4 065
Divorcé(e)/ Séparé(e)	90	78	168	18	16	34	108	94	202
Union libre/Concubinage	16	26	42	4	17	21	20	43	63
Total	8 496	7 060	15 556	3 402	2 765	6 167	11 898	9 825	21 723
Ensemble									
Célibataire	656	647	1 303	176	280	456	832	927	1 759
Marié	10 092	5 301	15 393	3 546	1 553	5 099	13 638	6 854	20 492
Veuf/Veuve	425	3 047	3 472	279	1 653	1 932	704	4 700	5 404
Divorcé(e)/ Séparé(e)	130	114	244	23	24	47	153	138	291
Union libre/Concubinage	16	30	46	4	22	26	20	52	72
Total	11 319	9 139	20 458	4 028	3 532	7 560	15 347	12 671	28 018

Tableaux A6.02: Répartition des femmes âgées handicapées par milieu de résidence selon le nombre d'enfants survivants

Enfants survivants	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
0 enfant	552	2 376	2 928
1 enfant	291	1 037	1 328
2 enfants	311	1 115	1 426
3 enfants	339	1 245	1 584
4 enfants	349	1 331	1 680
5 enfants	344	1 095	1 439
6 enfants	277	756	1 033
7 enfants	177	441	618
8 enfants	105	244	349
9 enfants	51	94	145
10 enfants et plus	50	91	141
Total	2 846	9 825	12 671

Tableau A7.01: Répartition des personnes âgées vivant seules par sexe selon les catégories d'âge et statut matrimonial.

Catégories d'âge et statut matrimonial		Homme	Femme	Total
3 ^{ème} âge	Célibataire	1 094	710	1 804
	Marié	2 991	5 084	8 075
	Veuf	976	3 997	4 973
	Divorcé/séparé	351	170	521
	Union libre	23	40	63
	Total	5 435	10 001	15 436
4 ^{ème} âge	Célibataire	217	160	377
	Marié	571	906	1 477
	Veuf	366	1 059	1 425
	Divorcé/séparé	36	21	57
	Union libre	11	6	17
	Total	1 201	2 152	3 353
Ensemble	Célibataire	1 311	870	2 181
	Marié	3 562	5 990	9 552
	Veuf	1 342	5 056	6 398
	Divorcé/séparé	387	191	578
	Union libre	34	46	80
	Total	6 636	12 153	18 789

Tableau A7.02: Proportion des femmes âgées vivant seules par enfants survivants selon le milieu de résidence

Enfants survivants	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
0 enfant	190	2 161	2 351
1 enfant	120	1 288	1 408
2 enfants	106	1 483	1 589
3 enfants	131	1 764	1 895
4 enfants	85	1 678	1 763
5 enfants	88	1 358	1 446
6 enfants	56	864	920
7 enfants	43	406	449
8 enfants	20	174	194
9 enfants	6	62	68
10 enfants et plus	7	63	70
Total	852	11 301	12 153
Nombre moyen d'enfants survivants	3,0	3,0	3,0